



HAL
open science

La séquence électorale de 2012 dans la région Bretagne

Aurélien Plaisant

► **To cite this version:**

Aurélien Plaisant. La séquence électorale de 2012 dans la région Bretagne. Science politique. 2013. dumas-00934861

HAL Id: dumas-00934861

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00934861v1>

Submitted on 22 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

.....UNIVERSITE F G'I TGPQDNG

Institut d'Études Politiques de Grenoble

Deuxième Année du Master Sciences de Gouvernement Comparées

Mémoire de Recherche

Laboratoire de Recherche PACTE

Aurélien Plaisant

Sous la direction de Pierre Martin

**La séquence électorale de 2012 dans
la région Bretagne**

.....UNIVERSITE F G'I TGPQDNG

Institut d'Études Politiques de Grenoble

Deuxième Année du Master Sciences de Gouvernement Comparées

Mémoire de Recherche

Laboratoire de Recherche PACTE

Aurélien Plaisant

Sous la direction de Pierre Martin

**La séquence électorale de 2012 dans
la région Bretagne**

Remerciements

Je remercie tout particulièrement mon directeur de mémoire, Monsieur Pierre Martin, pour m'avoir fait partager ses connaissances en science politique et pour s'être montré très pédagogue et disponible tout au long de cette année.

Je remercie également le personnel de la bibliothèque de l'Université Pierre Mendès-France et du centre de documentation de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble qui m'a permis de travailler dans des conditions optimales.

Je remercie enfin les personnalités politiques qui ont bien voulu répondre à mes demandes de rendez-vous téléphoniques et qui ont longuement répondu à mes questions.

Table des Matières

| | |
|---|------------|
| Introduction..... | 6 |
| <i>Présentation du sujet.....</i> | <i>6</i> |
| <i>Cadre théorique.....</i> | <i>7</i> |
| <i>L'enjeu de la séquence électorale de 2012.....</i> | <i>10</i> |
| <i>Les modalités et les résultats de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2012.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Intérêt du sujet, problématisation du sujet et hypothèses de recherche.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Méthodologie.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Structure du mémoire.....</i> | <i>23</i> |
| I. L'élection présidentielle de 2012 dans la région Bretagne..... | 24 |
| <i>La participation.....</i> | <i>25</i> |
| <i>Les résultats dans la région.....</i> | <i>27</i> |
| <i>Les résultats dans les départements.....</i> | <i>30</i> |
| <i>Les caractéristiques sociologiques et leur influence sur le vote.....</i> | <i>34</i> |
| <i>L'enjeu immigration en Bretagne.....</i> | <i>41</i> |
| <i>L'influence d'un député sur le vote des électeurs de sa circonscription à l'élection présidentielle.....</i> | <i>47</i> |
| <i>La résistance de Nicolas Sarkozy dans la région, un moindre impact du bilan ?.....</i> | <i>50</i> |
| <i>La Bretagne : De la démocratie-chrétienne à la sociale-démocratie ?.....</i> | <i>52</i> |
| II. Les élections législatives de 2012 dans la région Bretagne..... | 57 |
| <i>Causes, modalités et enjeux des élections législatives de 2012.....</i> | <i>57</i> |
| <i>Vue générale des élections législatives dans la région.....</i> | <i>58</i> |
| <i>Les élections législatives de 2012 dans les Côtes d'Armor.....</i> | <i>61</i> |
| <i>Les élections législatives de 2012 dans le Finistère.....</i> | <i>72</i> |
| <i>Les élections législatives de 2012 dans l'Ille et Vilaine.....</i> | <i>86</i> |
| <i>Les élections législatives de 2012 dans le Morbihan.....</i> | <i>100</i> |
| Conclusion..... | 115 |
| Bibliographie..... | 118 |
| Annexes..... | 122 |

Introduction :

Présentation du sujet

L'étude de la séquence électorale de 2012 par le prisme de la région Bretagne peut paraître originale de prime abord, l'étude électorale de la région n'ayant fait l'objet d'aucun traitement médiatique ou scientifique particulier ces derniers temps, néanmoins il s'avère que cette entité territoriale est symbolique d'un mouvement de fond observé depuis une dizaine d'années : la domination territoriale du PS dans le "grand ouest" de la France. Le sujet n'est pas, ici, de revenir sur l'histoire politique de cette région mais il est utile de rappeler que cette région était une des plus à droite du pays jusqu'aux années 1970, c'était une zone de force des monarchistes jusqu'aux années 1880, puis des catholiques jusqu'à la seconde guerre mondiale, la région est ensuite devenue le bastion de la droite centriste et démocrate-chrétienne (représentée par le MRP, puis par l'UDF) avant de progressivement glisser vers la gauche, particulièrement socialiste, à partir des années 1970. Néanmoins ce glissement paraît s'être subitement accéléré en 2012, il suffit de regarder l'étiquette politique des députés élus en 2007 et en 2012 pour s'en rendre compte, si en 2007 il semble exister un certain équilibre entre les forces de droite et les forces de gauche avec treize députés du Parti Socialiste (PS), onze députés issus de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP), un député Divers Gauche (DVG) et un député Modem, on constate une très forte progression de la gauche et un effondrement de la droite en 2012 avec dix-huit députés PS, quatre députés DVG, 2 députés UMP, 2 députés Divers Droite (DVD) et 1 député Alliance Centriste¹.

S'il y a eu une progression indéniable sur la même période de la gauche au niveau national, elle n'a pas eu cette ampleur et c'est cette distorsion entre la région Bretagne et le reste de la France qui est intéressante à étudier et à expliquer.

Au niveau institutionnel et administratif, la région Bretagne est composée de 4 départements : les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille et Vilaine et le Morbihan. C'est un élu PS qui dirige les conseils généraux des Côtes d'Armor (depuis 1976), du Finistère (depuis 1998) et de l'Ille et Vilaine

¹<http://cdsp.sciences-po.fr/AfficheElec.php> et <http://www.assemblee-nationale.fr/>

Aurélien Plaisant

(depuis 2004) alors que le conseil général du Morbihan présidé par un élu Modem de 2004 à 2011, est maintenant dirigé par un élu UMP, mais qui possède une majorité restreinte.

Le conseil régional, quant à lui est présidé par un élu PS depuis 2004 et l'on y compte soixante-trois conseillers régionaux issus de partis de gauche et vingt conseillers régionaux issus de partis de droite.²

Cadre théorique

Une étude de ce type, destinée à analyser des phénomènes politiques et électoraux nécessite de s'appuyer sur des théories de science politique.

Ainsi, la théorie des clivages revisitée par Hanspeter Kriesi³ apparaît fondamentale pour cette étude. En effet, ce dernier et ses collègues s'interrogent sur l'évolution des clivages et posent comme hypothèse principale que le nouveau conflit structurant les sociétés occidentales serait celui entre les gagnants et les perdants de la mondialisation, ces perdants et ces gagnants s'articulant autour de partis politiques défendant leurs intérêts. De même, ces nouvelles oppositions ne sont pas structurées par rapport aux anciens clivages⁴ ce qui permet la transformation des systèmes partisans nationaux.

Concrètement et selon les auteurs, trois mécanismes contribuent à la distinction entre les gagnants et les perdants de la mondialisation : la compétition économique, la diversité culturelle qui exacerbe la compétition économique et la compétition politique.

Pour eux, les perdants de la mondialisation sont généralement (car il peut y avoir des variations selon le contexte national) ceux qui sont traditionnellement attachés aux frontières, à la

2 Néanmoins, il faut signaler que les onze conseillers régionaux écologistes siègent dans l'opposition à la majorité socialiste. Nous reviendrons sur ce point dans cette étude.

3 Kriesi Hanspeter (dir), Grande Edgar, Lachat Romain, Dolezal Martin, Bornschier Simon, Frey Timotheos, « *West european politics in the age of globalization* », Cambridge University Press, New York, 2008.

4 Ces anciens clivages ont été définis par Stein Rokkan et Seymour Lipset, ils sont au nombre de quatre :

- Eglise/Etat
- Centre/Périphérie
- Elites urbaines/élites rurales
- Ouvriers/Possédants.

Pour plus de précision sur ce sujet qui n'entre pas dans le cadre de notre étude, voir Lipset Seymour M., Rokkan Stein, « *Party Systems and Voter Alignments : cross-national perspectives* », The Free Press, New York, 1967.

culture et à l'indépendance nationale. Au contraire, les gagnants sont représentés par les chefs d'entreprise, les travailleurs qualifiés des secteurs ouverts à la compétition internationale et par les citoyens cosmopolites. Ainsi, la classe moyenne, loin d'être homogène, se divise entre ceux qui profitent de la mondialisation et ceux qui n'en profitent pas. Cette opposition conduit selon les auteurs, à la formation d'un clivage qu'ils nomment « intégration/démarcation »⁵. Ce clivage possède deux dimensions, la dimension socio-économique et la dimension culturelle.

Les principaux partis de gouvernement prennent généralement des positions modérées mais favorables aux gagnants de la mondialisation, néanmoins les scission des ailes les moins intégratrices de ces partis ne sont pas rares, ce sont en fait les défenseurs des perdants de la mondialisation qui font scission à cette occasion.

La théorie des réalignements concerne les évolutions électorales et a été particulièrement étudiée aux États-Unis. Pour comprendre ce que représente un réalignement en science politique, il est nécessaire de définir l'alignement électoral, cela signifie qu'« un groupe d'électeurs est considéré comme électoralement aligné en faveur d'un parti ou d'une tendance politique si ce groupe se prononce régulièrement en faveur de ce parti de manière nettement supérieure à la moyenne de l'électorat ».⁶

Un réalignement électoral se caractérise, en fait, par un changement brutal, important et durable des équilibres électoraux, du système partisan, du fonctionnement du système politique, des politiques publiques mises en œuvre et des relations entre les électeurs et les élites politiques.

Un réalignement est provoqué par une ou des élections de rupture, ce moment de rupture correspond en fait à un moment court et comprend une élection ou deux élections très proches l'une de l'autre. Il inaugure la phase de réalignement alors que le moment de réalignement termine cette phase. Le moment de réalignement comprend lui aussi une ou deux élections proches l'une de l'autre. La vie politique d'un pays est donc faite d'une succession de périodes de politique ordinaire, séparées par des phases de réalignement, elles-mêmes encadrées par des moments de rupture et des

5 Et que Pascal Perrineau nomme « Ouvert/Fermé » dans Perrineau Pascal, *Le choix de Marianne, Pourquoi, pour qui votons-nous ?*, éditions Fayard, Paris, 2012.

6 Martin Pierre, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée* », Presses de Science Po, Paris, 2000.

moments de réalignement.

Concrètement, un nouvel ordre électoral se met en place à partir de l'élection ou des élections faisant office de moment de réalignement. Les pays démocratiques ont des structures électorales relativement stables et originales à chaque période de temps. Ces structures électorales nationales originales ne sont pas immuables, elles évoluent à travers le temps. Ces évolutions sont généralement brutales, le système partisan national se reconfigure le plus souvent rapidement en quelques années. Il y a des phases privilégiées dans la vie politique nationale pour ces changements de l'ordre électoral, qui sont des changements brutaux et durables des équilibres électoraux.

Selon la plupart des auteurs américains spécialistes de la question⁷, les périodes de politique ordinaire peuvent être divisées en deux sous-périodes, l'une étant marquée par le développement et la consolidation du nouvel ordre électoral, ce même ordre électoral déclinant progressivement lors de la seconde sous-période de la période de politique ordinaire. Dans la théorie classique, il existe un ajustement électoral entre ces deux sous-périodes, sorte de mini-réalignement impliquant des évolutions sensibles et durables.

Pour être tout à fait complet quant aux fondements théoriques de la théorie des réalignements, il faut mentionner la question de la périodicité des réalignements, sur ce sujet Paul Allen Beck⁸ propose un modèle qui explique la dimension cyclique des réalignements, selon lui ce modèle s'étend sur trois générations, celle de la politisation vécue qui transmet ses valeurs politiques issues de la phase de réalignement à ses enfants qui représentent, eux, la génération de la politisation apprise, celle-ci n'est pas capable de transmettre les mêmes valeurs politiques à ses propres enfants, ce qui implique que la génération suivante est plus neutre politiquement, les conditions favorables à un nouveau réalignement sont alors en place.

Pour Pierre Martin, la séquence électorale de 2007⁹ constituent un moment de rupture dans la vie politique française, ce sont les évolutions au centre et à droite de l'échiquier politique qui constituent des facteurs contraires à l'ordre électoral en place, concrètement, l'indépendance du centre vis à vis de la droite et le fort recul de l'extrême-droite au profit de l'UMP constituent ces

7 V.O Key Jr, Edward G. Carmines, James A. Stinson.

8 Beck Paul A. « *A socialisation theorie of partisan realignment* », Congressional Quarterly Press, Washington DC, 1993.

9 Martin Pierre, « *Les scrutins de 2007 comme moments de rupture dans la vie politique française* », texte publié dans la *Revue politique et parlementaire*, numéro 1044, 2007.

Aurélien Plaisant

facteurs. De plus la structure géographique des votes lors de l'élection présidentielle de 2007 est faiblement corrélée avec la structure géographique observée en 1995, date de la dernière élection présidentielle opposant un candidat de gauche et un candidat de droite au second tour, avant 2007. De plus, le fait qu'il n'y ait pas d'alternance pour la première fois depuis 1978 semble confirmer que l'on assiste bien à un moment de rupture. Les élections législatives de 2007 confirment ce fait avec la victoire de l'UMP, malgré un sursaut du PS au second tour du scrutin. Les différentes élections intermédiaires depuis 2007 (élections municipales et cantonales de 2008, élections européennes de 2009, élections régionales de 2010 et élections cantonales de 2011) semblent confirmer la thèse du moment de rupture, étant donné que de nombreuses évolutions sont observables, citons ici une participation toujours faible, la chute progressive et continue du Mouvement Démocrate (MoDem), la percée d'Europe-Écologie-Les Verts (EELV), le redressement du FN au détriment de l'UMP et la percée du Front de Gauche, alliance de plusieurs partis de la gauche radicale non-révolutionnaire. La théorie des réalignements ne permet pas de savoir, dès les résultats d'une élection connue, si cette dernière constitue une élection de réalignement (par définition, il faut un certain recul pour observer la naissance d'une période de politique ordinaire). Si le moment de rupture de 2007 semble avéré, il est difficile de savoir si les forces politiques françaises sont encore en recomposition ou si cette phase de forte recomposition se termine avec les élections de 2012. De même, alors qu'en 1984, date du dernier moment de réalignement, l'immigration et l'insécurité s'étaient clairement imposés comme enjeux importants dans le débat public, des interrogations demeurent quant à la pertinence de l'enjeu de la dette publique qui peut apparaître comme un enjeu structurant.

L'analyse de la séquence électorale de 2012 apparaît donc pertinente dans le cadre de cette théorie. Si toutes les élections sont intéressantes à étudier, une séquence électorale à dimension nationale comme celle de 2012 se déroulant pendant une phase de réalignement a toutes les chances d'avoir beaucoup d'influence sur l'avenir. De plus, il est possible de vérifier si les changements observés en 2007 sont confirmés en 2012.

L'enjeu de la séquence électorale de 2012

La présentation des enjeux, des modalités et des résultats des élections du printemps 2012 nous apparaissaient nécessaires pour poser le cadre de l'étude et pour comprendre les comparaisons qui vont être faites, tout au long de l'étude, entre des résultats locaux et la moyenne nationale.

Le fonctionnement des institutions de la Vème République, confirmé par l'usage qui en a été fait depuis, accorde la prééminence du pouvoir au président de la république, sauf en période de cohabitation, phénomène chronique à partir de l'alternance de 1981 (de 1986 à 1988, de 1993 à 1995 et de 1997 à 2002). L'adoption du quinquennat par référendum en 2000 et l'inversion du calendrier électoral décidé par Lionel Jospin la même année rend l'hypothèse de la cohabitation très hasardeuse, en effet, le calendrier électoral est organisé de telle façon que les élections législatives se déroulant dans la foulée de l'élection présidentielle, les résultats de ces élections ont toujours confirmé, depuis 2002, le vote présidentiel en accordant au parti du président nouvellement élu ou réélu une nette majorité à l'Assemblée Nationale, lui permettant d'appliquer son programme.

Ainsi, ces deux élections constituent une véritable séquence depuis 2002, Jean-Luc Parodi la qualifiant d'"élection à quatre tours"¹⁰, séquence au cours de laquelle des stratégies d'alliance sont nouées entre différents partis politiques. A cet égard, la séquence électorale de 2012 a été particulièrement riche, l'accord signé entre Europe-Écologie-Les Verts (EELV) et le PS en novembre 2011 a délégitimé la candidate EELV à l'élection présidentielle, les deux partis ayant adopté un programme commun tout en actant de leurs désaccords, le PS réservant une soixantaine de circonscriptions aux candidats EELV, permettant la création d'un groupe parlementaire pour les écologistes en cas de victoire de François Hollande à l'élection présidentielle. De la même manière, l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP), parti du président Nicolas Sarkozy, a négocié le retrait de diverses candidatures de droite modérée (Hervé Morin du Nouveau Centre, Christine Boutin du Parti Chrétien-Démocrate, Frédéric Nihous du Chasse, Pêche, Nature et Traditions) dans le but d'opérer un rassemblement le plus large possible autour de Nicolas Sarkozy dès avant le premier tour du scrutin, contre le soutien de l'UMP à des candidats issus de ces partis dans certaines circonscriptions lors des élections législatives.

La séquence électorale de 2012 s'est inscrit dans un contexte particulier, marqué par une nouvelle phase aigüe de la longue crise économique et sociale commencée au milieu des années

¹⁰ Parodi Jean-Luc, "Temps, mémoire et personnalité politique. Sur quelques enseignements d'une élection de rupture" in *Revue Française de Science Politique*, vol 57, numéro 3-4, juin-août 2007, p 285-291

1970. Cette crise a atteint son point paroxysmique à la fin de l'année 2008 avec la faillite de certaines banques parmi les plus importantes et l'effondrement des différentes bourses mondiales. La crise financière s'est ensuite transformée en crise économique, le taux de chômage connaissant une spectaculaire remontée en France passant de 8,1% en mai 2007 à 9,8% en mai 2012 (au sens du Bureau International du Travail). La crise des dettes souveraines qui éclate en août 2011 en Europe vient bloquer la légère reprise entrevue au début de l'année 2011 et contraint la plupart des états européens dont la France à mettre en place des plans de rigueur dans le but de contrôler la dette et les déficits publics, faute de quoi, ces états, à l'instar de la Grèce, ne pourraient plus se financer sur les marchés financiers.

A partir de là, la séquence électorale française de 2012 comporte plusieurs types d'enjeu¹¹. Il est nécessaire de s'interroger sur les conséquences politiques de cette crise économique, sociale et financière sur le comportement électoral des français. Il s'agit de quantifier l'influence des forces radicales et protestataires notamment lors du premier tour de l'élection présidentielle. Il apparaît également important d'observer le taux d'abstention, régulièrement à la hausse depuis les années 1980 et particulièrement fort lors de toutes les élections intermédiaires de la législature 2007 – 2012. Enfin, il s'agira d'observer la force du rejet vis à vis du président sortant mis en avant par ses adversaires politiques, le parti au pouvoir ayant perdu toutes les élections de la législature.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les élections législatives étant temporellement très proche de l'élection présidentielle, il s'agira d'observer les particularités de ces élections et d'analyser de quelle(s) manière(s) les dynamiques constatées lors de l'élection présidentielle sont confirmées lors de ces élections.

Les modalités et les résultats de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2012

En France, le déroulement de l'élection présidentielle est fixé par les articles 6, 7 et 58 de la Constitution de la Vème république.

Les modalités de l'élection sont fixées par la loi organique du 6 novembre 1962. Suivant cette loi, le scrutin présidentiel se déroule au suffrage universel uninominal direct. Si un candidat

¹¹ Voir notamment Le Gall Gérard, "Présidentielle 2012 : une victoire politique de François Hollande, à contre-courant idéologique ?" in *Revue Politique et Parlementaire*, Avril-Septembre 2012.

Aurélien Plaisant obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est élu. Dans le cas contraire, un second tour a lieu deux semaines plus tard pour départager les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Là, le candidat qui obtient la majorité simple est élu. Dans la pratique, un deuxième tour a toujours été nécessaire, aucun candidat n'ayant jamais dépassé 50 % des suffrages exprimés au premier tour (Le général de Gaulle a obtenu 44,7 % lors de la première élection au suffrage universel direct en 1965, le maximum rencontré jusqu'à aujourd'hui).

Les résultats du scrutin sont proclamés par le Conseil Constitutionnel qui a également la charge de veiller à la régularité de l'élection. Le 19 mars 2012, le conseil constitutionnel présente la liste des dix candidats ayant obtenus les 500 signatures requises. Parmi ces dix candidats, le président Nicolas Sarkozy, issu de l'UMP, se représente à l'image de tous les présidents sortants ayant effectué un seul mandat depuis 1965. Son principal challenger est François Hollande vainqueur de la primaire citoyenne organisée par le PS en octobre 2011. François Bayrou se présente pour la troisième fois à l'élection présidentielle, comme candidat du Modem cette fois-ci. Jean-Marie Le Pen ne se présente pas à l'élection présidentielle sous l'étiquette du FN pour la première fois depuis 1981, c'est sa fille Marine Le Pen qui est la candidate de ce mouvement après avoir pris le contrôle du parti en janvier 2011. Le Parti Communiste, moribond en 2002 et en 2007 investit le candidat d'un petit parti ayant fait sécession du PS en 2008, Jean-Luc-Mélenchon, sous l'étiquette du Front de Gauche (FG). Eva Joly, une ancienne juge d'origine norvégienne est la candidate d'EELV, elle a, elle aussi, été légitimée par sa victoire dans la primaire interne à EELV en juin 2011. Le tableau 1 présente les résultats de l'élection présidentielle de 2012 et permet une comparaison rapide avec les précédentes échéances du même type.

Tableau 1 : Les résultats de l'élection présidentielle depuis 2002.

| | Présidentielle 2002 | Présidentielle 2007 | Présidentielle 2012 |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Votants | 71,6/79,7 | 83,8/84 | 79,5/80,4 |
| Exprimés | 69,2/75,4 | 82,6/80,4 | 78/75,7 |
| Extrême-Gauche (I) | 10,4 | 5,7 | 1,7 |
| Parti Communiste/Front de Gauche | 3,4 | 1,9 | 11,1 |

| | | | Aurélien Plaisant |
|---------------------------------------|-----------|-----------|-------------------|
| Parti Socialiste | 16,2 | 25,9/46,9 | 28,6/51,6 |
| Divers Gauche (II) | 7,7 | 1,3 | |
| Les Verts/Europe-Écologie | 5,2 | 1,6 | 2,3 |
| Écologistes | 1,9 | | |
| Divers (III) | | | 0,3 |
| UDF/Mouvement Démocrate (IV) | 6,8 | 18,6 | 9,1 |
| Union pour un Mouvement Populaire (V) | 25/82,2 | 31,2/53,1 | 27,2/48,4 |
| Divers Droite (VI) | 4,2 | 3,4 | 1,8 |
| Extrême-Droite | 2,3 | | |
| Front National | 16,9/17,8 | 10,4 | 17,9 |
| Total Gauche + Écologistes | 44,8 | 36,4/46,9 | 43,7/51,6 |
| Total Droite | 55,2/100 | 45/53,1 | 46,9/48,4 |

- I. L'extrême-gauche est représentée par Olivier Besancenot, Arlette Laguiller et Daniel Gluckstein en 2002, par Olivier Besancenot et Arlette Laguiller en 2007, par Philippe Poutou et Nathalie Arthaud en 2012.
- II. Les divers gauche sont représentés par Jean-Pierre Chevènement et Christiane Taubira en 2002 et par José Bové en 2007.
- III. Le candidat classé dans les Divers en 2012 est Jacques Cheminade, qui s'était déjà présente à cette élection en 1995.
- IV. François Bayrou est le candidat présenté par l'UDF puis par le Modem lors de ces différentes élections, il a fait sien le positionnement "ni droite, ni gauche" à partir de l'élection de 2007, son résultat est donc compté dans le "total droite" en 2002 mais pas en 2007 et en 2012.
- V. Le résultat de l'UMP en 2002 contient les résultats de Jacques Chirac, Alain Madelin et Christine Boutin, tous trois co-fondateurs de l'UMP.
- VI. Les divers droite sont représentés par Jean Saint-Josse en 2002, Philipp De Villiers et Frédéric Nihous en 2007 et Nicolas Dupont-Aignan en 2012. Ce regroupement est cohérent car ces mouvances se présentent ensemble aux élections européennes de 2009 et aux élections régionales de 2010.

Avec 51,6% des suffrages exprimés, François Hollande est le deuxième président socialiste de la Vème république, après François Mitterrand élu en 1981 et réélu en 1988. Nicolas Sarkozy, quant à lui, rejoint Valéry Giscard d'Estaing dans la catégorie des présidents non réélus. L'écart entre les deux candidats est néanmoins assez faible au regard de l'élection de 2007 à la configuration comparable. Les résultats du premier tour semblent confirmer une désorganisation de l'ordre électoral français, déjà constaté en 2007. Les éléments qui favorisent la désorganisation de

Aurélien Plaisant

cet ordre sont, de manière non-exhaustive, le score important obtenu par un candidat de la gauche radicale, le score obtenu par la candidate du FN et le fait que le président sortant n'arrive pas en tête au premier tour du scrutin, ce qui n'était jamais arrivé sous la Vème république.

Pour ce qui est des élections législatives, la France utilise le mode de scrutin majoritaire uninominal à deux tours depuis 1958 (à l'exception de l'élection de 1986), ce mode de scrutin permet généralement l'existence de majorités solides à l'Assemblée Nationale et ainsi d'éviter les crises politiques typiques de la IVème république (1946 - 1958), a contrario, il ne permet pas une représentation juste et équilibrée des différentes forces politiques.

L'assemblée nationale compte 577 députés depuis 1986. Pour être élu député, il faut obtenir au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés et rassembler les voix d'au moins un quart des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu à l'issue du premier tour, un second tour est organisé où seuls peuvent se présenter les candidats ayant obtenu les voix d'au moins 12,5% des électeurs inscrits au premier tour. Si un seul candidat remplit ces conditions, le candidat arrivé en seconde position peut faire acte de candidature au second tour.

Le législateur a redécoupé les circonscriptions issues de la loi du 11 juillet 1986 par la loi du 23 février 2010, les nouvelles circonscriptions sont donc pour la première fois utilisées en 2012. 539 sièges sont réservés à la France Métropolitaine, 19 sièges pour les départements d'Outre-Mer, 8 sièges pour les communautés d'Outre-Mer et, fait inédit, 11 sièges pour les français de l'étranger. Chaque candidat doit désigner un suppléant qui le remplacera à l'Assemblée nationale s'il est amené à quitter son mandat. A l'occasion des élections législatives de 2012, les principaux partis politiques ont désiré une certaine féminisation des candidatures afin de lutter contre le trop faible nombre de femmes élues députées. Ainsi, il est très fréquent qu'un binôme de candidats soit formé d'un candidat titulaire et d'une suppléante et vice-versa dans le cadre d'une candidature féminine.

Enfin, il est fondamental de signaler que ce sont les résultats obtenus par les partis aux élections législatives qui déterminent la part du financement public que ces derniers reçoivent, ce qui favorise un nombre élevé de candidats par circonscriptions. Concrètement, chaque parti ayant présenté des candidats ayant obtenu chacun au moins 1 % des suffrages exprimés dans au moins cinquante circonscriptions se voit attribuer une fraction de l'aide publique prévue, au prorata du

Aurélien Plaisant

nombre de suffrages de ses candidats. Ce financement est modulé par l'application de la parité conformément à la loi n°88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique modifiée par la loi n°2000-493 du 6 juin 2000. Une autre partie de l'aide publique est attribuée aux partis proportionnellement au nombre de députés et sénateurs qui y sont inscrits ou rattachés. Lors de la législature 2007-2012, chaque suffrage rapportait environ 1,70 euros par an et chaque parlementaire environ 44 000 euros par an.

Après invalidation de certaines candidatures, ce sont finalement 6 603 candidats qui se sont présentés aux suffrages des français, soit moins qu'en 2007 (environ 7 600) et qu'en 2002 (environ 8 400). Le tableau 2 et le tableau 3 nous présentent les résultats en voix (à l'issue du premier tour) et en sièges (à l'issue du second tour) des élections législatives de 2012, ils permettent une comparaison rapide avec les résultats des élections législatives de 2002 et de 2007.

Tableau 2 : Résultats du premier tour des élections législatives depuis 2002

| | Législatives 2002 | Législatives 2007 | Législatives 2012 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Votants | 64,4 | 60,4 | 57,2 |
| Exprimés | 63,1 | 59,3 | 56,3 |
| Extrême-Gauche | 2,7 | 3,4 | 1 |
| Parti Communiste/Front de Gauche | 4,9 | 4,3 | 6,9 |
| Parti Socialiste | 23,8 | 24,7 | 29,4 |
| Divers Gauche | 4,1 | 3,3 | 5 |
| Les Verts/Europe-Écologie | 4,4 | 3,2 | 5,5 |
| Écologistes | 1,2 | 0,8 | 1 |
| Régionalistes | 0,3 | 0,5 | 0,6 |
| Divers | 0,9 | 1 | 0,5 |
| UDF/Mouvement Démocrate | 4,8 | 7,6 | 1,8 |
| Alliance Centriste | | | 0,6 |
| Nouveau Centre | | 2,4 | 2,2 |
| Union pour un Mouvement Populaire | 33,4 | 39,5 | 27,1 |
| Divers Droite | 7,1 | 5,5 | 4,7 |
| Extrême-Droite | 1,3 | 0,4 | 0,2 |
| Front National | 11,1 | 4,3 | 13,6 |

| | | | |
|----------------------------|------|------|-------------------|
| | | | Aurélien Plaisant |
| Total Gauche + Écologistes | 41,1 | 39,8 | 48,7 |
| Total Droite | 57,7 | 52,1 | 48,5 |

Le record de l'abstention est une nouvelle fois battu lors de ce type d'élection après le précédent de 2007. Les résultats d'ensemble montrent une nette poussée de la gauche, attendue après la victoire de François Hollande cinq semaines auparavant, un effondrement du centre et le recul de UMP par rapport aux législatives de 2007 tout en résistant sur ses positions de la présidentielle, alors que le Front National est en retrait par rapport à la présidentielle mais en forte hausse par rapport aux législatives de 2007.

Sur les trente-six élus au premier tour, la gauche en compte vingt-cinq et la droite onze, la comparaison avec la situation de 2007 est édifiante. Il y avait, à l'époque cent-dix élus dès le premier tour, dont cent-neuf de droite.

Tableau 3 : La composition en sièges de l'assemblée nationale au moment de son élection

| | Législatives 2002 | Législatives 2007 | Législatives 2012 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Parti Communiste/Front de Gauche | 21 | 15 | 10 |
| Divers Gauche | 7 | 15 | 22 |
| Parti Socialiste | 140 | 186 | 280 |
| Parti Radical de Gauche | 7 | 7 | 12 |
| Les Verts/Europe-Écologie | 3 | 4 | 17 |
| UDF/Mouvement Démocrate | 27 | 3 | 2 |
| Parti Radical-Alliance Centriste | | | 8 |
| Nouveau Centre | | 22 | 12 |
| Divers Droite | 13 | 10 | 15 |
| Union pour un Mouvement Populaire | 358 | 313 | 194 |
| Extrême-Droite | | | 1 |
| Front National | | | 2 |
| Régionalistes/Divers | 1 | 2 | 2 |
| Total Gauche | 178 | 227 | 341 |
| Total Droite | 398 | 345 | 232 |

Les résultats en sièges laissent apparaître un phénomène singulier, on remarque en effet une inversion quasi-parfaite du nombre de sièges des partis de gauche et du nombre de sièges des partis de droite entre les élections législatives de 2007 et de 2012. La gauche progresse de 114 sièges sur 2007, le Parti Socialiste étant le grand vainqueur du scrutin avec l'obtention de 280 sièges (auxquels il faut rajouter 22 sièges appartenant aux divers gauche). Les socialistes, appuyés par les radicaux de gauche et les écologistes possèdent donc une solide majorité sans avoir besoin de l'appoint des députés du Front de Gauche.

La Droite parlementaire se retrouve dans la même situation que la gauche parlementaire en 2007 avec une minorité importante des sièges mais pas suffisante pour réellement peser au moment de l'élaboration des lois. Il faut signaler l'obtention de deux sièges par le Front National, phénomène inédit depuis 1988.

Intérêt du sujet, problématisation du sujet et hypothèses de recherche.

Suite à la séquence électorale de 2012, nous faisons le constat d'une position hégémonique acquise par le parti socialiste dans la région Bretagne.

Cette position hégémonique se caractérise très simplement par des succès lors de toutes les élections depuis 2007 et logiquement par l'occupation des différents postes de pouvoir politiques dans la région. Ainsi, le candidat du PS à l'élection présidentielle de 2012, François Hollande, arrive en tête au premier et au second tour dans les quatre départements bretons. Les élections législatives de juin 2012 donnent au PS dix-huit sièges sur les vingt-sept mis en jeu, de plus, trois autres sièges sont remportés par des candidats "divers gauche" qui vont s'apparenter au groupe PS dès le début de la législature¹². Ce résultat est à mettre en relation avec celui des élections législatives de 2007 où le PS et les Divers Gauche ne remportaient que quatorze sièges sur vingt-six.

Les différentes élections ayant eu lieu pendant la législature 2007 – 2012 ont permis au parti socialiste, grâce à une progression lors de chaque élection, de confirmer son implantation dans la

¹² Annie Le Houérou (4ème circonscription des Côtes d'Armor), Jean-Luc Bleunven (3ème circonscription du Finistère), Hervé Pellois (1ère circonscription du Morbihan)

région. Ainsi, aux élections sénatoriales de 2011 dans le Morbihan, la liste d'Union de la Gauche possédant une tête de liste PS a pu emporter les trois sièges mis en jeu alors que les partis de centre-droit et de droite en possédaient deux. Les élections sénatoriales de 2008 concernaient les trois autres départements bretons, trois candidats de gauche, dont deux socialistes remportent les trois sièges dans les Côtes d'Armor, le PS obtient trois sièges sur quatre dans le Finistère et en Ille et Vilaine. Au total, la droite ne possède plus que deux sièges sénatoriaux sur quatorze dans la région, alors que les socialistes en possèdent neuf.

Les quatre conseils généraux de la région Bretagne n'ont pas été témoin d'un basculement de présidence entre la droite et la gauche lors des élections cantonales de 2008 et de 2011, le seul changement de présidence concerne le conseil général du Morbihan qui dont le nouveau président, élu en 2011 appartient à l'UMP alors que le précédent appartenait à l'Alliance Centriste. A l'issue des élections de 2011, la gauche possède de confortables majorités dans le département des Côtes d'Armor (trente-huit sièges sur cinquante-deux), dans le département du Finistère (quarante sièges sur cinquante-quatre) et dans le département de l'Ille et Vilaine (trente-cinq sièges sur cinquante-trois) alors que le PS possède la majorité absolue des sièges dans les Côtes d'Armor et le Finistère. Le département du Morbihan est administré par un président UMP qui possède une faible majorité au sein de l'assemblée départementale, majorité qui a, de plus, tendance à s'amenuiser au fil des élections¹³ (vingt-quatre sièges sur quarante-deux).

Les élections régionales de 2010, particulièrement intéressantes dans le cadre de notre sujet car se déroulant dans un cadre régional, ont vu un maintien de la liste PS à un niveau très haut (37,2 % des suffrages exprimés au premier tour contre 38,5% en 2004) et une progression globale des listes de gauche (59,5% des suffrages exprimés contre 52,9% en 2004). Les dissensions entre le PS et les écologistes, combinées au score important (12,2% des suffrages exprimés) de la liste EELV ont provoquées le maintien de cette liste au second tour de cette élection. Malgré cela, le PS obtient la majorité absolue des suffrages exprimés lors du second tour, les deux listes de gauche obtenant ensemble 67,6% des suffrages exprimés. Concrètement, la liste conduite par le PS possède, après les élections régionales de 2010, cinquante-deux sièges sur quatre-vingt-trois au conseil régional.

Enfin, les élections municipales de 2008 ont permis au PS de conforter ses positions dans les

¹³ Vingt-six sièges sur quarante-deux après les élections de 2008, vingt-quatre sièges sur quarante-deux après les élections de 2011.

Aurélien Plaisant

villes les plus importantes de la région, ainsi à Rennes, le candidat PS à la tête d'une liste d'Union de la Gauche (sans les écologistes) obtient 47% des suffrages exprimés au premier tour et 60,4% au second tour, malgré le fait qu'il ne soit pas le maire sortant. Le maire sortant PS de Brest, François Cuillandre obtient des résultats très comparables, alors que la liste du maire PS de Lorient, Norbert Métairie, obtient 64% des suffrages exprimés dès le premier tour de l'élection.

Nous ne pourrions pas analyser en détail ces différents résultats, pour des raisons évidentes de forme, nous ferons donc en sorte de nous concentrer sur l'analyse de la séquence électorale de 2012 dans cette étude, néanmoins, il s'agit de ne pas perdre de vue ces éléments importants.

Les résultats décrits ci-dessus confirment donc le constat d'une hégémonie du PS dans la région Bretagne. Dans cette étude, nous nous appliquerons à comprendre comment s'est construite cette hégémonie, quels en sont les fondements et comment elle se caractérise dans les élections législatives, voire dans l'élection présidentielle¹⁴.

Suite à cette brève présentation, il semble nécessaire et pertinent de s'interroger sur la poussée sensible de la gauche lors de la séquence électorale de 2012 en Bretagne, concrètement, quels sont les clés pour comprendre cette progression en voix et en sièges ?

Pour répondre à cela, nous mettons en avant plusieurs hypothèses de recherche, qui peuvent se compléter :

- La région Bretagne possède le plus faible taux d'étrangers de toutes les régions françaises (environ 2%), cela expliquerait le fait que les partis politiques mettant en avant un discours centré sur le refus de l'immigration, à l'instar du FN n'ont que peu de succès en Bretagne. Les électeurs ne considérant pas ce sujet comme pertinent vu qu'ils ne sont pas (ou peu) confrontés au phénomène d'une immigration visible. Il y aurait dans la région, un moindre impact de l'enjeu immigration.
- La sociologie des électeurs bretons évolue, l'influence du phénomène religieux dans une région à forte tradition catholique est beaucoup moins important qu'auparavant. La population bretonne augmente assez rapidement essentiellement dans les grandes villes

14 L'hégémonie du PS dans la région a logiquement moins de conséquences sur le vote des électeurs bretons à l'élection présidentielle car les candidats débattent d'enjeux nationaux et européens, l'influence et la notabilité locale sont donc bien moins importantes à cette occasion.

Aurélien Plaisant

(Rennes, Brest...). La sociologie des grandes villes est généralement proche de la sociologie de l'électorat socialiste (classe moyenne, diplômée, ouverte au monde extérieur).

- Le taux de chômage (8,3% en 2012) et les inégalités sociales sont structurellement plus faibles que la moyenne nationale en Bretagne, ce qui peut expliquer le plus fort taux de participation observé lors des différents scrutins.
- L'occupation des différents postes de pouvoirs locaux (la moitié des sièges de députés suite aux élections de 2007, présidence du conseil régional, présidences de trois conseils généraux, nombreuses mairies...) par le PS a permis de fidéliser une certaine clientèle électorale et une rétribution militante plus importante.
- Pour ce qui est de la représentation parlementaire, le mode de scrutin majoritaire à deux tours possède un important effet amplificateur. Le PS a pu remporter certains sièges grâce à une faible majorité. Le résultat spectaculaire obtenu en sièges est donc en grande partie dû au mode de scrutin.
- L'influence du courant centriste s'est largement amenuisé au sein de l'UMP et la stratégie de droitisation a visiblement rencontré assez peu d'écho chez les électeurs bretons, paradoxalement, la région Bretagne est la région dans laquelle François Bayrou a perdu le plus de pourcentage des suffrages exprimés entre 2007 et 2012, alors que c'est la région où Nicolas Sarkozy a résisté le mieux, connaissant une déperdition des suffrages (en proportion relative) moins importante que sa moyenne nationale. Ceci peut s'expliquer par le succès important de Ségolène Royal, candidate socialiste en 2007, le score de François Hollande peut alors être vu comme un rééquilibrage après la forte poussée socialiste de 2007, Nicolas Sarkozy étant, en fait, le bénéficiaire indirect de ce rééquilibrage, et ce, grâce au moindre impact de son bilan économique, dans la région.
- La tradition centriste et démocrate-chrétienne inhérente à la Bretagne (18 députés MRP sur 30 malgré scrutin proportionnel lors de l'élection à l'assemblée constituante de 1946, encore 9 sur 25 appartenant au MRP en 1962) tend à être remplacée par la sociale-démocratie. Le candidat centriste a bénéficié de très peu de soutiens locaux d'importance à l'occasion de l'élection présidentielle. L'héritier de la tradition démocrate-chrétienne, Pierre Méhaignerie appartenait à l'UMP à ce moment-là et a soutenu Nicolas Sarkozy.

Méthodologie.

Nous disposons de trois types de données pour analyser le comportement électoral : les résultats électoraux eux-mêmes qui sont des données agrégées et dont le bureau de vote constitue en France, le niveau le plus fin, les données d'enquête par sondages qui sont des déclarations d'individus figurant dans un échantillon représentatif et les entretiens qualitatifs semi-directifs où l'on fait s'exprimer longuement et librement un petit nombre de personnes. Dans le cas de ce mémoire, il nous a semblé intéressant de privilégier la première et la troisième méthode.

Il est aujourd'hui aisé d'obtenir des données électorales récentes, en effet, ces dernières sont numérisées par le ministère de l'intérieur, et sont très facilement lisibles, concernant ce travail de recherche, il apparaît incontournable de travailler sur ces données qui constituent l'essence même d'une analyse électorale. Dans cette étude, nous utiliserons comme élément de comparaison les circonscriptions législatives, remaniées en 2010.

Un travail sur les données d'enquête par sondages apparaît beaucoup moins intéressant et forcément biaisé, en effet, notre étude se cantonne à l'analyse des scrutins de 2012 en Bretagne, et les sondages concernant la présidentielle sont réalisés sur la France entière. Pour les élections législatives, les enquêtes concernant certaines circonscriptions sont rares (du fait d'un problème de coût) de plus, elles ne concernaient pas, en 2012, les circonscriptions de la région Bretagne.

Les entretiens qualitatifs peuvent être retenus comme méthode d'analyse dans le cadre de ce mémoire, néanmoins il ne peut s'agir d'entretiens avec des électeurs car le travail ne peut être représentatif faute de temps et de moyens. Il apparaît plutôt prégnant de s'entretenir avec un géographe spécialiste de la région tel Michel Bussi¹⁵ et des élus bretons issus des principaux mouvements politiques. Ainsi interroger Jacques Le Guen, député UMP du Finistère de 2002 à 2012 et Pierre Méhaignerie, député UDF puis UMP (aujourd'hui à l'UDI) de l'Ille et Vilaine de 1973 à 2012 pourrait permettre d'avoir des éléments de réponse quant à l'influence de la droitisation de l'UMP sur les électeurs bretons. Un entretien avec Guy Hascoët, le président du groupe EELV au conseil régional permettrait de comprendre les raisons de la mésentente entre le PS et EELV au

¹⁵ Michel Bussi a notamment écrit " Éléments de géographie électorale à travers l'exemple de la France de l'Ouest", Publications de l'Université de Rouen, Rouen, 1998.

niveau régional, un entretien avec Gilbert le Bris député PS du Finistère depuis 1981 (avec plusieurs discontinuités) permettrait d'aborder le thème de l'hégémonie du PS dans la région.

Structure du mémoire.

Pour obtenir des éléments de réponse à la problématique et exclusivement au vu des résultats électoraux de la région, il existe trois possibilités complémentaires :

- Une étude par scrutin
- Une étude par forces politiques
- Une étude par zone géographique

Il peut paraître intéressant, pour cette étude de privilégier une présentation départementale puis une analyse régionale à l'aide des circonscriptions pour l'élection présidentielle. Pour les élections législatives, une analyse par scrutin avec une logique d'analyse détaillée de chacune des circonscriptions apparaît comme la plus pertinente. Cette étude n'a d'intérêt que si la dimension comparative est prégnante, ainsi, les résultats des séquences électorales de 2002 et de 2007 dans la région, les départements et les circonscriptions seront très souvent utilisés comme variables d'analyse.

Les statistiques de l'INSEE concernant, l'immigration, la structure de la population par âge et par Catégories socio-professionnelles, le taux de chômage et d'autres caractéristiques socio-démographiques, disponibles par communes, cantons, départements et pour la région vont compléter utilement, au niveau sociologique, l'analyse basée sur les résultats électoraux et confirmer ou infirmer les différentes hypothèses de recherche.

I. L'élection présidentielle de 2012 dans la région Bretagne.

Cette première partie de l'étude sera consacrée à l'analyse des résultats de l'élection présidentielle dans la région. Il s'agira de comprendre pourquoi François Hollande parvient à obtenir un score si important dans la région.

Avant d'analyser les résultats de l'élection présidentielle de 2012 en Bretagne, il convient de rappeler les résultats des élections possédant un enjeu régional ou national dans la région.

Tableau 4. Résultats des élections présidentielles, législatives et régionales en Bretagne depuis 2002

| | P 2002 | L 2002 | R 2004 | P 2007 | L 2007 | R 2010 | P 2012 | L 2012 |
|---------------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|
| Votants | 75,1/83 | 67,6 | 64,4/67,9 | 87,7/87,5 | 64,8 | 48,8/53,3 | 84,7/84,9 | 61,6 |
| Exprimés | 72,7/78,9 | 66,4 | 61,5/64,8 | 86,6/84 | 63,8 | 47,1/51,2 | 83,2/80,3 | 60,7 |
| EXG | 12,4 | 2,8 | 4,8 | 6,2 | 3,8 | 4 | 2 | 1,1 |
| PCF/FG | 3 | 3,6 | | 1,6 | 3,2 | 3,5 | 11 | 5,7 |
| PS/UG | 18,1 | 30,3 | 38,5/58,8 | 28,1/52,6 | 30,2 | 37,2/50,3 | 31,7/56,4 | 34,3 |
| DVG | 6,7 | 2,1 | | 1,4 | 2,1 | | | 8,1 |
| Verts/EELV | 6,4 | 5,1 | 9,7 | 2 | 3,9 | 12,2/17,4 | 2,9 | 5,5 |
| Eco | 2,2 | 0,9 | | | 0,5 | 2,6 | | 0,2 |
| Régionalistes | | 1,4 | | | 0,6 | 4,3 | | 0,9 |
| Div | | 0,1 | | | 1,3 | 0,9 | 0,3 | 0,3 |
| UDF/Modem | 7,2 | 4,1 | 11,1 | 22,5 | 8,9 | 5,4 | 11,4 | 1,6 |
| AllCen | | | | | | | | 4,9 |
| Nouv Centre | | | | | | | | 0,1 |
| UMP | 27,4/88,6 | 36,6 | 25,6/41,2 | 27,8/47,4 | 39,4 | 23,7/32,4 | 25,7/43,6 | 25,5 |
| DVD | 3,7 | 6,8 | | 3,1 | 3,7 | | 1,8 | 3,7 |
| EXD | 1,1 | 0,72 | 1,9 | | 0,1 | | | 0,2 |
| FN | 11,8/11,4 | 5,5 | 8,5 | 7,2 | 2,3 | 6,2 | 13,2 | 8,1 |
| TG + ECO | 48,9 | 44,8 | 52,9/58,8 | 39,3/52,6 | 43,8 | 59,5/67,6 | 47,7/56,4 | 54,9 |
| TD | 51,1/100 | 53,7 | 47,1/41,2 | 38,1/47,4 | 45,5 | 29,9/32,4 | 40,7/43,6 | 42,5 |

Pour l'explication de la classification des partis politiques et pour la signification des abréviations, se référer aux explications situées à la suite des tableaux de résultats en annexes.

Ce tableau possède une double utilité, il permet de connaître l'état exact des forces des différents partis ou mouvances politiques dans la région lors des élections présidentielles de 2002, 2007 et 2012. Il permet également une comparaison rapide entre les résultats sur la France entière et les résultats en Bretagne si l'on se réfère au tableau 1 présenté en introduction. Cette comparaison permet d'observer un phénomène particulier : Le total des voix de gauche et des écologistes est systématiquement supérieur d'au moins 3 points en Bretagne par rapport à la moyenne nationale, dans le même temps, le total des voix de Droite est systématiquement inférieur d'au moins 2 points en Bretagne par rapport à la moyenne nationale. Ces différences s'accroissent avec le temps, quand on observe le premier tour des élections présidentielles, elles sont ainsi plus importantes en 2012 qu'en 2002 ou en 2007. On observe donc qu'à l'occasion des élections les plus politisées et qui génèrent le plus de participation, la Bretagne est une région sensiblement plus à gauche que la moyenne nationale. Ainsi, il est important de garder ces chiffres en tête pour la suite de l'étude, notre but sera de comprendre pourquoi ces différences sont si importantes.

La participation.

Intéressons nous tout d'abord à la participation dans la région à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012. La Bretagne possède une tradition ancienne de forte participation à la vie sociale et politique, le grand nombre de catholiques pratiquants expliquant ce phénomène¹⁶. Si la baisse de la participation électorale constatée dans tout le territoire français depuis le début des années 1980¹⁷ n'épargne pas la Bretagne, cette entité territoriale reste une des régions où la participation est la plus importante. Lors des élections présidentielles de 2002 et de 2007, la participation est systématiquement d'au moins 3 points supérieure à la moyenne nationale. En 2012, la Bretagne est la région française la plus participative lors du scrutin présidentiel¹⁸. En effet 81,1%

16 Selon la doctrine sociale de l'Église catholique, les citoyens doivent autant que possible prendre une part active à la vie publique, disponible sur <http://viechretienne.catholique.org/cec/6366-iii-responsabilite-et-participation>

17 Bréchon Pierre, *La France aux urnes, 60 ans d'histoire électorale*, La Documentation Française, Paris, 2009

18 Voir à ce sujet, Bos Dominique et Lardoux Jean-Marc, *La Bretagne au premier rang des régions pour la participation*

Aurélien Plaisant

des 2,4 millions de bretons inscrits sur les listes électorales ont voté aux deux tours de l'élection, taux supérieur de 4,4 points à la moyenne nationale. De plus, la région est le théâtre d'un phénomène particulier qui est la participation plus importante des hommes aux deux tours de cette élection (84% contre 79% de femmes) alors qu'en France, on retrouve le même chiffre (77%) quel que soit le genre de l'électeur¹⁹.

Le graphique présenté par les deux auteurs nous indique qu'en Bretagne comme en France, la structure de la participation par l'âge est très classique, ainsi, la participation est plus faible (72,5%) chez les plus jeunes électeurs, elle ne cesse de croître avec l'âge, atteignant un pic chez les 40-70 ans (90% d'entre eux ont voté aux deux tours de l'élection présidentielle). La participation recule fortement ensuite, du fait des problèmes de santé et/ou d'invalidité chez les personnes les plus âgées. De même, les femmes âgées vivant seules pour cause de veuvage ne se déplacent que très rarement pour voter, en effet, elles appartiennent à une ancienne génération où la politisation était plus une affaire masculine, de plus, ces femmes sont généralement très peu diplômées, ce qui ne favorise pas la participation aux élections.

De la même manière, la structure de la participation par diplôme est sensiblement la même que la moyenne nationale, si ce n'est que les chiffres sont plus importants en Bretagne. Le tableau 2 nous montre que seuls 6% des diplômés de l'enseignement supérieur se sont abstenus lors des deux tours alors que ce chiffre grimpe à 18% pour les détenteurs du seul BEPC et à 22% pour les non-diplômés.

La catégorie socio-professionnelle la plus participative dans la région est composée des agriculteurs avec un taux supérieur à 95%, alors que ce sont les retraités (74% de participation aux deux tours de l'élection²⁰) qui ferment la marche dans ce classement, il est intéressant de signaler qu'il s'agit de la seule catégorie socio-professionnelle dans laquelle la moyenne nationale est supérieure au score breton, ce fait est à mettre en rapport avec le fait que le candidat de la droite obtienne ici parmi ses plus faibles scores, si l'une des composantes principales de son électorat se mobilise moins, il est difficile pour lui de réaliser un bon score dans ce territoire.

La structure de la participation par territoires sera détaillée dans le corps du texte.

à la présidentielle de 2012, Octant Info n° 24, Septembre 2012.

19 Ibid

20 Ibid

Tableau 5. Participation à l'élection présidentielle de 2012 en Bretagne en fonction du niveau de diplôme (en % des inscrits)

| | Ensemble Bretagne | Sans diplôme | BEPC | CAP-BEP | Bac | Supérieur au Bac |
|------------------------------|-------------------|--------------|------|---------|-----|------------------|
| A voté aux 2 tours | 81 | 69 | 73 | 85 | 86 | 87 |
| N'a voté qu'au 1er tour | 4 | 4 | 3 | 4 | 3 | 4 |
| N'a voté qu'au 2ème tour | 4 | 5 | 6 | 4 | 4 | 3 |
| N'a voté à aucun des 2 tours | 11 | 22 | 18 | 7 | 7 | 6 |
| Ensemble des inscrits | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INSEE, enquête participation électorale 2012

Les résultats dans la région.

L'élection présidentielle de 2012 a été remportée par François Hollande avec 51,6% des suffrages exprimés. En Bretagne, il obtient 56,4% des suffrages exprimés, soit un différentiel positif de 4,8 points. Ce résultat place la Bretagne au cinquième rang des régions françaises en France métropolitaine, alors qu'elle se classait au troisième rang, avec 52,6% obtenus par Ségolène Royal lors de l'élection présidentielle de 2007²¹. On peut donc constater une rétrogradation en rang de la Bretagne dans la hiérarchie des régions françaises, néanmoins, cette rétrogradation est peu significative, l'indice calculé dans le tableau 6 nous indique que François Hollande obtient un indice de 1,07 par rapport au score de Ségolène Royal en 2007 dans la région. Cet indice est un des plus faibles obtenu dans le tableau, toutefois la progression en valeur absolue du score de François Hollande dans la région est juste légèrement inférieure à ce qu'on constate sur la France entière (+3,8 contre +4,7). Ce faible indice s'explique par le score important obtenu par Ségolène Royal en 2007, les règles de la logique nous apprennent qu'il est plus difficile d'augmenter un résultat en valeur relative quand ce résultat est déjà haut.

L'observation des résultats issus du tableau 4, permet de connaître les principales caractéristiques électorales de la région. Lors de l'élection présidentielle de 2012, les partis situés à

21 Derrière le Limousin (71,9%), Midi-Pyrénées (57,94%), l'Auvergne (56,9%) et l'Aquitaine (56,6%) en 2012. Derrière le Limousin (54,6%) et Midi-Pyrénées (53,3%) en 2007.

Aurélien Plaisant

la gauche du PS²² obtiennent des résultats sensiblement équivalents à leur moyenne nationale, ce qui peut être étonnant dans une région où le communisme n'a jamais percé, en-dehors de quelques bastions dans les Côtes d'Armor et le Finistère. Néanmoins, lorsque les partis trotskystes et anticapitalistes obtenaient des scores importants, lors des élections de 2002 et de 2007, le score cumulé de la gauche de la gauche était supérieur dans cette région à la moyenne nationale.

Les résultats de la gauche gouvernementale, comprenant le Parti Socialiste et Europe-Écologie-Les Verts, partis dont les relations sont parfois difficiles dans la région, phénomène sur lequel nous reviendrons, sont largement supérieurs en Bretagne par rapport à leur moyenne nationale. Néanmoins, le score du candidat du PS progresse moins dans la région que sur la France entière comme nous venons de le signaler. Gilbert Le Bris, député PS du Finistère, pense que cela est dû au fait que la candidate PS de 2007, Ségolène Royal, suscitait beaucoup de ferveur chez les bretons car elle correspondait à ce que ces électeurs attendaient d'une personnalité politique. De même, il est possible que le poids du bilan économique de Nicolas Sarkozy soit moins important qu'ailleurs, la région Bretagne étant l'une des moins touchées par le chômage.²³ Il est possible de penser que les choses se sont moins dégradées en Bretagne que dans d'autres régions, ce qui expliquerait cette moindre hausse du candidat socialiste.

Le candidat du Mouvement Démocrate, François Bayrou, incarnant un centre indépendant de la droite de gouvernement, mais représentant la tradition démocrate-chrétienne obtient des résultats importants en Bretagne, à tel point que c'est la région où il obtient le plus de suffrages exprimés (en pourcentage) lors de l'élection présidentielle de 2007. La déperdition de ces suffrages entre 2007 et 2012 est même moins importante dans la région où son score est divisé de moitié²⁴. La Bretagne est ainsi la troisième région française derrière l'Alsace et les Pays de la Loire dans la hiérarchie régionale des scores de François Bayrou.

Les résultats des candidats de la droite modérée²⁵ dans la région lors de l'élection de 2012

22 11% pour Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de Gauche en Bretagne, contre 11,1% en moyenne nationale.

1,4% pour Philippe Poutou, candidat du Nouveau Parti Anticapitaliste contre 1,1% en moyenne nationale, 0,6% pour Nathalie Arthaud, candidate de Lutte Ouvrière en Bretagne et en moyenne nationale.

23 Le taux de chômage est de 8,6% en Bretagne lors du deuxième trimestre 2012 contre 9,8% en France métropolitaine.

24 Alors qu'il obtient un indice de 0,49 pour sa moyenne nationale lorsque l'on compare 2012 à 2007.

25 Nicolas Sarkozy, le président sortant pour l'UMP et Nicolas Dupont-Aignan pour Debout la République en 2012, Nicolas Sarkozy, candidat de l'UMP, Frédéric Nihous candidat Chasse, Pêche, Nature et Traditions et Philippe de Villiers, candidat souverainiste en 2007.

Aurélien Plaisant

sont parmi les plus faibles comparés aux autres régions françaises. Ils apparaissent en recul sur 2007 comme dans toute la France, néanmoins, ce recul est relativement limité. Ainsi, les candidats obtiennent 89% du score obtenu par les candidats de la droite modérée en 2007 dans la région, ce pourcentage s'établissant à 83,8% en moyenne nationale. L'addition des scores de l'UMP et des divers droite est justifiée car les tendances représentées par les candidats divers droite en 2007 (souverainisme et défense de la ruralité) se retrouvent en 2012, le candidat CPNT soutenant Nicolas Sarkozy dès le premier tour.

Le Front National obtient en 2012 le meilleur résultat de son histoire dans la région Bretagne, même supérieur au score cumulé du Front National et du Mouvement National Républicain en 2002. Ce score reste loin de la moyenne nationale même si la différence semble avoir tendance à se réduire.²⁶

Tableau 6. Résultats par région du candidat socialiste au deuxième tour de l'élection présidentielle (en pourcentage des suffrages exprimés).²⁷

| Région | 2007 | 2012 | Indice |
|----------------------|------|------|--------|
| Alsace | 34,5 | 36,6 | 1,06 |
| Aquitaine | 51,7 | 56,6 | 1,09 |
| Auvergne | 50,6 | 56,9 | 1,12 |
| Bourgogne | 45,7 | 50,7 | 1,11 |
| Bretagne | 52,6 | 56,4 | 1,07 |
| Centre | 45 | 49,4 | 1,1 |
| Champagne-Ardenne | 41,5 | 45,9 | 1,11 |
| Corse | 39,9 | 44,1 | 1,11 |
| Franche-Comté | 44,5 | 49 | 1,1 |
| Ile de France | 47,5 | 53,3 | 1,12 |
| Languedoc-Roussillon | 45,9 | 51,2 | 1,12 |
| Limousin | 54,6 | 63,8 | 1,17 |
| Lorraine | 45,3 | 48,9 | 1,08 |
| Midi-Pyrénées | 53,3 | 57,9 | 1,09 |

²⁶ Le FN obtient un indice de 0,73 en Bretagne par rapport à sa moyenne nationale, cet indice était de 0,69 en 2002 et en 2007.

²⁷ Résultats disponibles sur le site du ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats>

| | | | |
|----------------------------|------|------|------|
| Nord-Pas de Calais | 49,7 | 54,1 | 1,09 |
| Basse-Normandie | 45,8 | 50,8 | 1,11 |
| Haute-Normandie | 47,5 | 52,5 | 1,11 |
| Pays de la Loire | 48,3 | 51,1 | 1,06 |
| Picardie | 44,8 | 50 | 1,12 |
| Poitou-Charente | 51,2 | 55,5 | 1,08 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 38,2 | 42,4 | 1,11 |
| Rhône-Alpes | 43,7 | 48 | 1,1 |

Les résultats dans les départements.

La structure géographique des résultats dans la région est loin d'être uniforme, il existe des différences sensibles entre les départements. Les tableaux 7,8,9 et 10 témoignent de cet état de fait.

Tableau 7. Résultats des élections présidentielles, législatives et régionales dans les Côtes d'Armor depuis 2002.

| | P 2002 | L 2002 | R 2004 | P 2007 | L 2007 | R 2010 | P 2012 | L 2012 |
|---------------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|
| Votants | 76,5/84,1 | 70 | 66,7/70,9 | 88,3/88,4 | 66,6 | 51,8/56,9 | 85,7/86,1 | 64,4 |
| Exprimés | 73,9/79,3 | 68,6 | 63,6/67,6 | 87,2/85,1 | 65,4 | 49,9/54,6 | 84,2/81,5 | 63,3 |
| EXG | 12,9 | 3,5 | 5 | 6,8 | 4,3 | 4,3 | 2 | 1,6 |
| PCF/FG | 4,8 | 6,3 | | 2,3 | 5,2 | 3,4 | 12,2 | 8,3 |
| PS/UG | 19,3 | 34,3 | 40,5/62,2 | 30,1/55,5 | 35,9 | 37,8/52,9 | 33/59,2 | 35,6 |
| DVG | 6,4 | 1,3 | | 1,5 | 0,7 | | | 5,7 |
| Verts/EELV | 6,1 | 4,1 | 9,8 | 1,9 | 3,3 | 11,5/17,2 | 2,8 | 5,1 |
| Eco | 2 | 0,6 | | | 0,4 | 2,7 | | 0,4 |
| Régionalistes | | 1,7 | | | 1,4 | | | 2,3 |
| Div | | | | | 0,3 | 5,2 | 0,2 | 0,2 |
| UDF/Modem | 6,4 | 2,5 | 15,1 | 21,1 | 6,5 | 9,3 | 10,6 | 1,9 |
| AllCen | | | | | | | | 1,5 |
| Nouv Cen | | | | | | | | 0,3 |
| UMP | 25,4/88,3 | 32,9 | 19,3/37,8 | 25,8/44,5 | 36,8 | 19,8/29,9 | 23,9/40,8 | 29 |
| DVD | 3,9 | 6,7 | | 3,1 | 2,9 | | 1,7 | 0,1 |
| EXD | 1,1 | 0,6 | 1,7 | | 0,1 | | | 0,2 |
| FN | 11,7/11,7 | 5,5 | 8,6 | 7,4 | 2,4 | 5,9 | 13,6 | 8,1 |

Aurélien Plaisant

| | | | | | | | | |
|----------|----------|------|-----------|-----------|------|-----------|-----------|------|
| TG + ECO | 51,5 | 50,1 | 55,3/62,2 | 42,6/55,5 | 49,6 | 59,7/70,1 | 50/59,2 | 56,7 |
| TD | 48,5/100 | 48,1 | 44,7/37,8 | 36,3/44,5 | 42,2 | 25,7/29,9 | 39,2/40,8 | 39,2 |

Le département des Côtes d'Armor est celui qui offre le score le plus important au candidat socialiste lors du second tour de l'élection présidentielle de 2007 et de 2012. Les évolutions des différentes forces politiques sont très semblables à celles de la moyenne bretonne. Tout à fait logiquement, c'est dans ce département que les partis de droite connaissent leurs scores les plus faibles dans la région. De la même manière, François Bayrou y obtient des scores plus faibles qu'ailleurs dans la région. Il faut également signaler que c'est le département où le parti communiste a possédé et possède encore de nombreuses zones d'influence comme nous l'explique le conseiller régional communiste Gérard Lahellec²⁸, c'est ainsi le seul département breton où le candidat communiste (du Front de Gauche en 2012) obtient un résultat largement supérieur à sa moyenne nationale en 2002, en 2007 et en 2012. La participation aux élections est sensiblement supérieure (d'environ un point) à la moyenne bretonne.

Tableau 8. Résultats des élections présidentielles, législatives et régionales dans le Finistère depuis 2002.

| | P 2002 | L 2002 | R 2004 | P 2007 | L 2007 | R 2010 | P 2012 | L 2012 |
|---------------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|
| Votants | 75/82,7 | 68 | 63,9/67,6 | 87,4/87,4 | 65,8 | 48,6/53,1 | 84,2/84,6 | 61,3 |
| Exprimés | 72,8/78,6 | 67 | 61,7/65,2 | 86,4/84 | 64,9 | 47,2/51,5 | 82,8/80,3 | 60,5 |
| EXG | 12,8 | 2,4 | 4,4 | 6,5 | 4,7 | 3,7 | 2,1 | 0,9 |
| PCF/FG | 2,9 | 2,7 | | 1,7 | 2,1 | 3,4 | 11,5 | 5,6 |
| PS/UG | 18,5 | 30,6 | 40,2/59,2 | 29,2/53,9 | 32,3 | 37,3/51,3 | 33,7/58,9 | 38,9 |
| DVG | 7,1 | 3,6 | | 1,5 | 1,7 | | | 5,8 |
| Verts/EELV | 6,6 | 6,9 | 9,7 | 1,8 | 4,1 | 11,2/16,3 | 2,9 | 6,8 |
| Eco | 2 | 0,7 | | | 0,7 | 3,4 | | 0,1 |
| Régionalistes | | 1,1 | | | 0,1 | | | 0,3 |
| Div | | 0 | | | 0,6 | 7,8 | 0,3 | 0,1 |
| UDF/Modem | 7,5 | 2,5 | 11,2 | 22,7 | 10,7 | 3,6 | 11,3 | 2,5 |
| AllCen | | | | | | | | 1,9 |
| Nouv Centre | | | | | | | | 0,1 |

²⁸ Voir les réponses aux questions que nous lui avons posé, en annexe.

| | | | | | | | | |
|----------|-----------|------|------------|-----------|------|-----------|-----------|------|
| UMP | 27,3/89,4 | 36,5 | 25,3/40,8 | 27,3/46,1 | 39,7 | 24/32,4 | 24,5/41,1 | 28,7 |
| DVD | 3,5 | 7,6 | | 2,8 | 1,2 | | 1,8 | 0,8 |
| EXD | 1 | 0,7 | 1,8 | | 0,1 | | | 0,2 |
| FN | 10,8/10,6 | 4,7 | 7,3 | 6,5 | 1,9 | 5,5 | 12 | 7,2 |
| TG + ECO | 49,9 | 46,9 | 54,3/59,2 | 40,7/53,9 | 45,6 | 59,1/67,6 | 50,2/58,9 | 55,1 |
| TD | 50,1/100 | 51,9 | 45,67/40,8 | 36,6/46,1 | 43 | 29,5/32,4 | 38,2/41,1 | 38,8 |

Le Finistère est une entité géographique hétérogène, divisé entre un Finistère du sud et un Finistère du nord, tous deux très différents. Cette particularité est mise en avant par Guy Hascoët, président du groupe écologiste au conseil régional et sera analysée plus bas. Le département est celui qui accorde la progression la plus importante au candidat socialiste aussi bien au premier qu'au second tour de l'élection présidentielle. La progression du second tour étant même plus importante que la moyenne nationale. Le Finistère apparaît comme le département électoralement le plus rétif au Front National, ce parti y récolte ses résultats les plus faibles dans la région en 2012. Ce double phénomène peut s'expliquer par le fait que le Finistère est le département possédant le plus faible taux d'étrangers de la région (2,3%)²⁹. Les faibles scores obtenus par le FN ne sont pas compensés par la droite modérée qui obtient ici des scores proches mais inférieurs à la moyenne bretonne.

Tableau 9. Résultats des élections présidentielles, législatives et régionales dans l'Ille et Vilaine depuis 2002.

| | P 2002 | L 2002 | R 2004 | P 2007 | L 2007 | R 2010 | P 2012 | L 2012 |
|---------------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|
| Votants | 74,4/83 | 65,7 | 63,2/66,3 | 87,9/87,5 | 62,8 | 47,3/51,6 | 84,6/84,4 | 59,6 |
| Exprimés | 71,8/79,2 | 64,4 | 59,8/63,1 | 86,7/83,9 | 61,7 | 45,3/49,4 | 83,1/80,1 | 58,5 |
| EXG | 12,6 | 3,1 | 5,4 | 6 | 3,6 | 4,4 | 1,9 | 1,3 |
| PCF/FG | 2,1 | 1,8 | | 1 | 1,7 | 3,2 | 10,4 | 4,2 |
| PS/UG | 17,8 | 28 | 36,6/58,6 | 28,2/52,4 | 24,9 | 36,3/48 | 31,8/55,7 | 35,8 |
| DVG | 7,1 | 2,5 | | 1,3 | 4,8 | | | 7,2 |
| Verts/EELV | 7,1 | 5,8 | 10,5 | 2,1 | 4,7 | 14,5/19,4 | 3,2 | 6,4 |
| Eco | 2,4 | 1,3 | | | 0,5 | | | 0,3 |
| Régionalistes | | 1,2 | | | 1,5 | | | 0,6 |
| Div | | 0,3 | | | 0,9 | 5,4 | 0,2 | 0,3 |

²⁹ Lardoux Jean-Marc, La Bretagne est la région française avec le plus faible taux d'immigrés (Octant Info n° 25), Octobre 2012.

| | Aurélien Plaisant | | | | | | | |
|-------------|-------------------|------|-----------|-----------|------|-----------|-----------|------|
| UDF/Modem | 7,9 | 4,4 | 10,6 | 23,8 | 12,7 | 5,3 | 12,3 | 0,6 |
| AllCen | | | | | | | | 11,3 |
| Nouv Centre | | | | | | | | 0,3 |
| UMP | 28/89,8 | 37,4 | 26,3/41,4 | 28,1/47,6 | 40,4 | 25/32,7 | 26/44,3 | 19,2 |
| DVD | 3,4 | 8,2 | | 3,2 | 2,3 | | 1,8 | 4,3 |
| EXD | 1,1 | 0,7 | 2,2 | | 0 | | | 0,2 |
| FN | 10,5/10,2 | 5,2 | 8,3 | 6,2 | 2 | 5,8 | 12,4 | 7,9 |
| TG + ECO | 49,1 | 42,6 | 52,6/58,6 | 38,7/52,4 | 40,1 | 58,5/67,3 | 47,2/55,7 | 55,3 |
| TD | 50,9/100 | 55,9 | 47,4/41,4 | 37,5/47,6 | 44,8 | 30,8/32,7 | 40,2/44,3 | 43,2 |

Le département de l'Ille et Vilaine est organisé autour de la métropole régionale, Rennes, ville dans laquelle François Hollande a obtenu son meilleur score pour les villes de plus de 100 000 habitants. Un peu moins de la moitié de la population du département réside dans l'aire urbaine rennaise. La tradition démocrate-chrétienne, est très vivace en Ille et Vilaine, François Bayrou obtient des scores largement supérieurs à sa moyenne bretonne (et a fortiori nationale) dans ce département en 2007 et 2012. Les écologistes y obtiennent leurs meilleurs résultats dans ce département et particulièrement dans l'aire urbaine rennaise. Les résultats des autres forces politiques sont sensiblement les mêmes dans ce département que la moyenne bretonne, si ce n'est que le parti communiste obtient des résultats (le front de gauche en 2012) nettement plus faibles, ce phénomène tendant néanmoins à s'estomper depuis 2007.

Tableau 10. Résultats des élections présidentielles, législatives et régionales dans le Morbihan depuis 2002.

| | P 2002 | L 2002 | R 2004 | P 2007 | L 2007 | R 2010 | P 2012 | L 2012 |
|---------------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|
| Votants | 74,9/82,6 | 67,6 | 64,4/67,5 | 87,4/87,1 | 64,8 | 48,6/52,5 | 84,5/84,6 | 62,3 |
| Exprimés | 72,4/78,5 | 66,4 | 61,4/64,2 | 86,3/83,4 | 63,5 | 46,8/50,2 | 83/79,7 | 61,4 |
| EXG | 11,3 | 2,4 | 4,2 | 5,7 | 2,4 | 3,3 | 2 | 0,7 |
| PCF/FG | 2,7 | 4,6 | | 1,6 | 4,9 | 4,1 | 10,2 | 5,3 |
| PS/UG | 16,7 | 29 | 36,6/55,4 | 25,1/48,9 | 29,3 | 37,5/49,4 | 28,3/51,7 | 25,9 |
| DVG | 6,2 | 0,6 | | 1,4 | 0,8 | | | 9,3 |
| Verts/EELV | 5,8 | 2,7 | 8,7 | 1,9 | 3,1 | 11,3/16,4 | 2,8 | 7,9 |
| Eco | 2,3 | 0,7 | | | 0,4 | 2,3 | | 0,1 |
| Régionalistes | | 1,6 | | | 0,7 | | | 0,7 |

| | Aurélien Plaisant | | | | | | | |
|-------------|-------------------|------|-----------|-----------|------|-----------|-----------|------|
| Div | | | | | 2,1 | 4,4 | 0,3 | 0,2 |
| UDF/Modem | 6,6 | 7,3 | 7,9 | 22 | 3,9 | 4,1 | 10,9 | 1,6 |
| AllCen | | | | | | | | 3,5 |
| Nouv Centre | | | | | | | | 0,2 |
| UMP | 28,6/86,1 | 39,1 | 30,6/44,6 | 29,8/51,1 | 40,2 | 25,2/34,2 | 28,1/48,3 | 29,6 |
| DVD | 3,9 | 4,1 | | 3,4 | 9,1 | | 1,9 | 5,4 |
| EXD | 1,1 | 0,8 | 1,9 | | 0,2 | | | 0,2 |
| FN | 14,9/13,9 | 7,1 | 10,1 | 9 | 3 | 7,8 | 15,5 | 9,3 |
| TG + ECO | 44,9 | 40,1 | 49,5/55,4 | 35,8/48,9 | 40,8 | 58,5/65,8 | 43,3/51,7 | 49,2 |
| TD | 55,1/100 | 58,4 | 50,5/44,6 | 42,3/51,1 | 52,5 | 33,1/34,2 | 45,6/48,3 | 48,2 |

Le Morbihan est le département où la gauche obtient ses résultats les plus faibles dans la région. Michel Bussi³⁰, nous apprend que le taux de résidences secondaires y est plus important que dans les autres départements de la région, le Morbihan est considéré au niveau touristique comme une « petite Côte d'Azur » ce qui a pour conséquence un comportement politique différent par rapport aux autres départements bretons. Ainsi, les candidats de la droite modérée et particulièrement le candidat de l'UMP obtiennent des résultats largement plus importants que dans les autres départements bretons, ce résultat étant même supérieur à la moyenne nationale au premier tour du scrutin présidentiel de 2012. De plus, le FN obtient également ses meilleurs résultats dans ce département, en 2012 comme en 2007 et en 2002, néanmoins, ces scores sont encore loin de la moyenne nationale. Logiquement, le PS obtient ses moins bons résultats dans ce département même si le candidat socialiste arrive en tête au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2012, sa progression par rapport à 2007 est d'une faiblesse qu'il s'agira d'analyser (+2,7%). François Bayrou et les candidats des autres partis de gauche y obtiennent également des résultats plus faibles que leur moyenne bretonne.

Prise en compte des différentes hypothèses dans le cadre de l'élection présidentielle de 2012 en Bretagne.

Les caractéristiques sociologiques et leur influence sur le vote.

³⁰ Chercheur à l'université de Rouen et spécialiste des questions électorales concernant la France de l'Ouest que nous avons interrogé.

Il nous paraît intéressant, de prime abord, de chercher à comprendre si la structure géographique bretonne et la composition de l'électorat breton avantage structurellement les partis de gauche et le parti socialiste en particulier. Arrêtons-nous tout d'abord sur le vote des villes. La Bretagne est constituée de 1270 communes, dont 108 ont plus de 5 000 habitants. Pour observer une différence dans le comportement électoral des habitants, il ne s'agit pas de classer les villes par strates de 5 000 habitants ou 10 000 habitants, cela n'aurait pas beaucoup de sens car certaines villes sont profondément conservatrices par leur histoire et leurs traditions alors que d'autres ont toujours voté dans un esprit progressiste.³¹ Néanmoins, un phénomène récent, matérialisé par la majorité des suffrages obtenue par François Hollande à Paris (55,6%), est indéniable, il s'agit de la progression importante de la gauche dans les villes de plus 100 000 habitants, ces villes sont pour la plupart d'entre elles des idéopôles³². Le terme d'idéopôle désigne des métropoles régionales attractives, intégrées aux réseaux de l'économie globalisée et concentrant les activités et les groupes sociaux typiques de l'économie post-industrielle et de la mondialisation³³. Il ne faut surtout pas omettre le fait que ces idéopôles ne sont pas que le lieu où les « gagnants de la mondialisation » vivent, certains quartiers, également appelés « cités » ont une population composée en grande partie de citoyens français d'origine immigrée voire d'étrangers, ces derniers vivent grâce au commerce de proximité, ils sont intégrés à la mondialisation malgré leur situation très modeste. C'est en fait le cosmopolitisme culturel qui apparaît comme le plus petit dénominateur commun entre ces différents types de population. Cette domination du PS dans les grandes villes est également confirmée par le gradient d'urbanité, utilisé par Jérôme Fourquet dans son explication du vote Le Pen³⁴. La figure 1, où nous reproduisons une enquête IFOP utilisée dans « Le Monde » du 28 février 2012 et qui prend en compte des intentions de vote, nous montre que François Hollande obtient son plus haut niveau d'intentions de vote dans le centre et la proche périphérie des grandes villes, mais également dans les endroits situés à plus de 100 kilomètres de ces grandes villes. Le vote de droite est le plus fort dans les quartiers péri-urbains là où il y a le revenu le plus fort comme nous le montre très clairement l'INSEE³⁵. On observe ici que les revenus médians par unité de consommation (UC) sont bien plus importants dans les cantons proches de la ville-centre (Rennes, Brest...) que dans la ville

31 André Siegfried est le premier à avoir étudié ce sujet dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Armand Colin, Paris, 1913.

32 http://www.marianne.net/Premier-tour-Hollande-a-ete-plebiscite-par-les-ideopoles_a217302.html

33 Escalona Fabien, Vieira Mathieu, « Les idéopôles, laboratoire de la recomposition de l'électorat socialiste », Note pour la fondation Jean-Jaurès, 6 février 2012.

34 Fourquet Jérôme, « Le sens des cartes, analyse sur la géographie des votes à l'élection présidentielle ». Note de la fondation Jean-Jaurès, mai 2012. Le gradient d'urbanité signifie simplement que selon la distance qui les sépare des grandes aires urbaines, les individus votent de façon très différente.

35 http://www.statistiques-locales.insee.fr/carto/ESL_CT_cartethematique.asp?nivgeo=CV&submit=Ok

centre elle-même. A titre d'exemple, le revenu médian par UC dans le canton de Cesson-Sévigné (dans la banlieue de Rennes) est de 24 716€ contre 19 163€ à Rennes.

La progression que nous venons de signaler se caractérise par le fait que François Hollande obtient la majorité des suffrages exprimés dans 32 villes de plus de 100 000 habitants sur 36 en France métropolitaine. Le tableau 11 nous indique ce qu'il en est pour les deux villes bretonnes de plus de 100 000 habitants : Rennes et Brest.

Figure 1. Intentions de vote en faveur des trois principaux candidats selon la distance à une ville de plus de 100 000 habitants.

Tableau 11. Vote des villes bretonnes de plus de 100 000 habitants.

| | Nombre d'habitants (1) | Hollande 1er tour Ville | Hollande 2ème tour Ville | Hollande 1er tour département | Hollande 2ème tour département |
|--------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Rennes (Ille et Vilaine) | 207178 | 39,8 | 67,1 | 31,8 | 55,7 |
| Brest (Finistère) | 141303 | 37,4 | 63,2 | 33,7 | 58,9 |

(1) recensement de 2010

Ces deux villes apparaissent comme des véritables bastions pour François Hollande, ce dernier obtient tout simplement, au second tour, son meilleur score au niveau national, dans une ville de plus de 100 000 habitants à Rennes (en progression de 4,4 points sur le score de Ségolène Royal en 2007). De la même manière, il s'approche des deux tiers des exprimés dans la ville de Brest. Ces deux centres urbains dont la population représente respectivement 20% de la population du département (pour Rennes) et 15% de la population du département (pour Brest) représentent une forte prime pour le score du candidat socialiste. En effet, on remarque une différence de 8 points entre le score de François Hollande au premier tour à Rennes et son score dans l'Ille et Vilaine, et même une différence de 11,4 points en ce qui concerne le second tour. Sans la ville de Rennes, François Hollande n'aurait obtenu que 53,5% des voix dans ce département. C'est donc bien l'aspect idéopôle de Rennes qui tire toute l'Ille et Vilaine vers la gauche. Ces différences sont un peu moins importantes pour Brest : 3,7 points au premier tour et 4,3 au second tour, mais restent

significatives. On remarque donc l'existence d'un bonus important pour François Hollande dans ces deux métropoles, ce qui est dû en partie à la composition de la population, nous reviendrons sur ce point plus bas.

Le vote des villes de plus de 100 000 habitants dans une région où François Hollande domine largement son adversaire au second tour de l'élection représente donc très clairement un atout pour François Hollande. L'idée selon laquelle plus une commune est peuplée, plus le vote pour François Hollande y est important peut apparaître séduisante au premier abord. Le tableau 12 nous présente en fait une situation nettement plus contrastée.

Tableau 12. Vote des villes bretonnes de 40 000 à 100 000 habitants.

| | Nombre d'habitants (1) | Hollande 1er tour Ville | Hollande 2ème tour Ville | Hollande 1er tour département | Hollande 2ème tour département |
|------------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Quimper (Finistère) | 63550 | 37,1 | 63,5 | 33,7 | 58,9 |
| Lorient (Morbihan) | 57204 | 34,2 | 59,8 | 28,3 | 51,7 |
| Vannes (Morbihan) | 52515 | 29,3 | 49,3 | 28,3 | 51,7 |
| Saint-Malo (Ille et Vilaine) | 46342 | 30,2 | 51,4 | 31,8 | 55,7 |
| Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) | 46209 | 35,7 | 63,1 | 33 | 59,2 |

(1) recensement de 2010

Les résultats présentés par le tableau 12 apparaissent paradoxaux, en effet, trois villes parmi les cinq offrent à François Hollande des scores bien supérieurs à ce qu'il obtient dans les départements où se situent ces villes. A Quimper, préfecture du Finistère, il obtient des scores très similaires à ceux obtenus à Brest. Il obtient respectivement 5,9 points pour le premier tour et 8,1 points pour le second tour de plus à Lorient que la moyenne obtenue dans le département du Morbihan. Enfin, la ville de Saint-Brieuc, ville la plus importante des Côtes d'Armor lui donne plus de suffrages que la moyenne du même département.

Au contraire, dans les villes de Vannes et de Saint-Malo, François Hollande obtient bien moins que sa moyenne départementale dans le Morbihan et l'Ille et Vilaine au second tour, il y obtient même, dans les deux cas, moins que sa moyenne régionale et nationale. Néanmoins, leur situation est un peu différente, le score obtenu par François Hollande est proche de sa moyenne départementale à Vannes alors qu'il est très en-dessous à Saint-Malo.

Il semble donc n'y avoir pas de véritable corrélation entre le nombre d'habitants dans une ville et le comportement électoral de ses citoyens, à partir du moment où la ville compte moins de 100 000 habitants et n'est pas considérée comme la capitale départementale.

Après avoir analysé le vote des villes bretonnes, il est pertinent de s'interroger sur la sociologie des électeurs bretons, concrètement est-ce que ces électeurs sont semblables aux électeurs français ou existe-t-il des différences importantes ?

Le sondage post-électoral produit par Opinion-Way Fiducial³⁶, nous indique la sociologie des votants du second tour de l'élection présidentielle. Nous allons nous efforcer d'analyser, à partir des résultats de cette enquête et des résultats électoraux que nous possédons, quelles variables sociologiques sont les plus explicatives du vote des bretons lors du second tour de cette élection.

Ainsi, le sondage nous indique que François Hollande recueille 54% des voix chez les catégories socio-professionnelles (CSP) supérieures et plus précisément 57% des voix chez les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Le tableau 3 présente le vote des deux circonscriptions comprenant le plus de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi la population dans chacun des départements bretons.

Tableau 13. Vote des circonscriptions bretonnes comprenant le plus de cadres et professions intellectuelles supérieures.

| | Pourcentage de cadres et professions intellectuelles supérieures ³⁷ | Hollande 1er tour | Hollande 2ème tour | Hollande 1er tour département | Hollande 2ème tour département |
|---------------------|--|-------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Ille et Vilaine (2) | 14,5 | 36 | 59,7 | 31,8 | 55,7 |
| Ille et Vilaine (8) | 14,2 | 37,6 | 63,4 | 31,8 | 55,7 |
| Ille et Vilaine (1) | 10,1 | 38,7 | 65 | 31,8 | 55,7 |

Le tableau nous indique que la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures a favorisé le score important obtenu par François Hollande en Bretagne. Nous trouvons, sans surprise, les circonscriptions organisées autour de la grande métropole régionale : Rennes. La

36 OpinionWay Fiducial pour Le Figaro – Sondage jour du vote au second tour – Présidentielle 2012 – 6 mai 2012. http://opinionlab.opinion-way.com/dokumenty/Sondage_jour_de_vote_T2_SOCIOLOGIE_DU_VOTE_2_1.pdf

37 Les données chiffrées sont issues, de même que pour les tableaux suivants, des statistiques de l'INSEE.

présence de villes de la proche banlieue dans ces circonscriptions faisant légèrement baisser les scores de François Hollande (rappelons qu'il obtient 67,1% des voix au second tour à Rennes) car ce sont les villes où la population résidente y est la plus riche du département³⁸, les scores obtenus restent néanmoins très supérieurs à la moyenne départementale de l'Ille et Vilaine, à cet égard, le vote de cette CSP, généralement peu abstentionniste, est particulièrement favorable au candidat socialiste. Les citoyens faisant partie de cette CSP sont moins nombreux dans les autres départements bretons, ainsi, aucune autre circonscription législative ne compte plus de 10% de cadres et professions intellectuelles supérieures ce qui s'explique facilement par l'absence d'une ville-centre très dynamique (c'est un peu moins vrai pour le Finistère, mais rappelons que Brest est avant tout une ville portuaire). Le vote de cette CSP est donc fortement ancré à gauche, néanmoins, si 6,8% des bretons appartiennent à cette CSP, c'est le cas de 8,7% des français³⁹, on ne peut donc pas en conclure que c'est l'influence électorale de cette CSP dans la région, mis à part pour l'Ille et Vilaine, qui est prépondérante dans le cadre de notre problématique.

Le sondage OpinionWay pré-cité nous apprend également que François Hollande obtient 59% des suffrages des 18-24 ans au niveau national, ainsi, afin de compléter nos analyses, il est intéressant d'analyser de quelle manière la présence de cet électorat a pu influencer sur le vote d'une circonscription.

Tableau 14. Vote des circonscriptions bretonnes comprenant le plus de 18-24 ans

| | Pourcentage de 18-24 ans | Hollande 1er tour | Hollande 2ème tour | Hollande 1er tour département | Hollande 2ème tour département |
|---------------------|--------------------------|-------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Finistère (2) | 15 | 37,4 | 62,6 | 33,7 | 58,9 |
| Ille et Vilaine (1) | 11,2 | 38,7 | 65 | 31,8 | 55,7 |
| Ille et Vilaine (2) | 14,1 | 36 | 59,7 | 31,8 | 55,7 |
| Ille et Vilaine (3) | 11,1 | 32,5 | 56,9 | 31,8 | 55,7 |
| Ille et Vilaine (8) | 19,3 | 37,6 | 63,4 | 31,8 | 55,7 |
| Morbihan (1) | 9,4 | 28,4 | 48,2 | 28,3 | 51,7 |
| Morbihan (5) | 9,5 | 32,4 | 57,7 | 28,3 | 51,7 |

On retrouve dans ce tableau les trois circonscriptions étudiées dans le tableau 13, ce qui signifie que ces deux catégories de population vivent dans les mêmes territoires (les idéopôles) mais

38 http://www.statistiques-locales.insee.fr/carto/ESL_CT_cartethematique.asp?nivgeo=CV&submit=Ok

39 Statistiques 2009 de l'INSEE.

pas forcément dans les mêmes quartiers, et contribuent très significativement à la victoire de François Hollande. Néanmoins, le phénomène observé ne joue pas à la même échelle dans tous les départements, les circonscriptions où il y a plus de 15% de 18-24 ans (deuxième circonscription du Finistère et huitième circonscription de l'Ille et Vilaine) donnent des scores largement supérieurs aux moyennes départementales à François Hollande, aussi bien au premier qu'au second tour. Il est significatif de constater que dans toutes les circonscriptions étudiées dans le tableau, François Hollande obtient systématiquement un meilleur score que sa moyenne départementale.

Le phénomène observé est caractéristique de ce que nous avons étudié plus haut à savoir que c'est dans les grands centres urbains où la sociologie lui est particulièrement favorable que François Hollande obtient ses meilleurs scores dans les départements bretons. Ce phénomène est révélateur de logiques sociologiques profondes, c'est dans les grandes villes où se situent les circonscriptions étudiées que vivent les « gagnants de la mondialisation », le développement dans ces territoires de l'économie de la connaissance et la présence d'universités attire logiquement les plus jeunes et les Catégories socio-professionnelles supérieures.

Ainsi, l'étude de la sociologie nous permet de comprendre les raisons des scores très importants obtenus par François Hollande dans les grandes villes, il triomphe dans les circonscriptions autour de Rennes (première, deuxième et huitième circonscription de l'Ille et Vilaine), de Brest (deuxième circonscription du Finistère), de Quimper (première circonscription du Finistère), de Lorient (cinquième circonscription du Morbihan) voire de Saint-Brieuc (première circonscription des Côtes d'Armor). Les résultats dans ces territoires correspondent à une sociologie très favorable à la gauche en général et au parti socialiste en particulier, néanmoins, de nombreux phénomènes demeurent inexplicables, à l'instar du score très important du candidat socialiste au second tour de l'élection dans la quatrième circonscription des Côtes d'Armor, score qui s'explique essentiellement par la tradition égalitariste (se traduisant par un vote communiste⁴⁰) importante dans ce territoire. Néanmoins, force est de constater que la sociologie de certaines circonscriptions bretonnes, qui donnent une majorité à François Hollande, situées dans des territoires ruraux et comprenant des forts pourcentages d'agriculteurs et de retraités n'est pas forcément favorable à la gauche, les variables sociologiques étudiées mettent en avant le fait que chez les électeurs bretons, ce sont les mêmes catégories qui votent plus à gauche que la moyenne des électeurs français. Néanmoins, il est difficile de savoir pourquoi à l'aide de ces mêmes variables. Il nous apparaît donc pertinent de s'intéresser aux autres hypothèses énumérées en introduction car il semble que

40 Robert Hue y réalisait 18,2% en 1995, Jean-Luc Mélenchon y a obtenu 15,4% des voix (meilleur résultat sur toute la Bretagne) en 2012.

l'explication du vote plus à gauche que la moyenne nationale dans la région s'explique en grande partie par d'autres variables.

L'enjeu immigration en Bretagne.

L'hypothèse selon laquelle le faible taux d'étrangers (2,2% selon l'INSEE) dans la région Bretagne expliquerait le fait que les partis politiques mettant en avant un discours centré sur le refus de l'immigration, à l'instar du FN, voire de l'UMP, n'ont que peu de succès en Bretagne, mérite d'être largement prise en considération. En effet, la question de l'immigration tient une place centrale dans la période de politique ordinaire allant de 1984 à 2007⁴¹ et est un des sujets de controverse les plus importants lors de la campagne électorale de l'élection présidentielle de 2012⁴².

Pour comprendre la signification électorale de l'enjeu immigration, nous reproduisons ici une partie du tableau produit par Pierre Martin dans son article paru dans la revue « *Commentaires* » suite aux élections législatives de 2012⁴³.

Tableau 15. Les résultats de la droite modérée par zones d'immigration (France métropolitaine, 1988 - 2012)

| | Droite modérée (1) | Zone I (2) | Zone II | Zone III | Écart Zone I – Zone III (3) |
|-----------------------|--------------------|------------|---------|----------|-----------------------------|
| Présence des immigrés | | Forte | Moyenne | Faible | |
| Présidentielle 1988 | 36,3 | 35,5 | 34,4 | 39,4 | -3,9 |
| Présidentielle 1995 | 44 | 43,2 | 42 | 47,9 | -4,7 |
| Présidentielle 2002 | 35,7 | 34,3 | 34,3 | 39,9 | -5,6 |
| Présidentielle 2007 | 34,5 | 36,2 | 33,1 | 32,8 | (+3,4) |
| Présidentielle 2012 | 28,9 | 30,5 | 27,2 | 27,8 | (+2,7) |

- (1) Les candidats de la droite modérée sont Raymond Barre et Jacques Chirac en 1988, Édouard Balladur, Jacques Chirac et Philippe De Villiers en 1995, François Bayrou, Christine Boutin, Jacques Chirac et Alain Madelin en 2002, Frédéric Nihous, Nicolas Sarkozy et Philippe De Villiers en 2007, Nicolas Dupont-Aignan et Nicolas Sarkozy en 2012.

- (2) La France métropolitaine est divisée en trois zones de 32 départements chacune en fonction de la proportion d'étrangers d'origine maghrébine ou turque après le recensement de 1982. Les modifications sont minimes

41 Voir à ce sujet Martin Pierre, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*, Presses de Science Po, Paris, 2000.

42 Il suffit de se rappeler du discours de Nicolas Sarkozy le 29 avril 2012 centré sur la question des « frontières », ou encore le reproche adressé à François Hollande, malgré ses dénégations, de « vouloir régulariser tous les sans-papiers ».

43 Martin Pierre, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 », in *Commentaire* numéro 139, automne 2012.

entre 1982 et 2007⁴⁴

- (3) La différence inter-zones I-III peut être considérée comme un indicateur de l'impact de l'enjeu immigration sur le vote des électeurs car elle souligne la différence de perception des électeurs, ces derniers considérant plus souvent l'immigration comme un enjeu de proximité dans la zone I et étant donc plus susceptibles de voter en fonction de cet enjeu. Un écart positif entre la zone I et la zone III est donc significatif du fait que l'immigration est considérée comme un facteur de vote chez les électeurs.

Le tableau 15 laisse observer qu'à partir de l'élection présidentielle de 2007, les candidats de la droite modérée obtiennent de meilleurs résultats dans la zone I que dans la zone III alors que c'était le contraire dans les élections présidentielles antérieures.

Tableau 16. Le vote Le Pen par zones d'immigration (France métropolitaine, 1988 - 2012)

| | Front National | Zone I | Zone II | Zone III | Écart Zone I – Zone III |
|-----------------------|----------------|--------|---------|----------|-------------------------|
| Présence des immigrés | | Forte | Moyenne | Faible | |
| Présidentielle 1988 | 14,6 | 17,9 | 13,8 | 9,9 | (+8,0) |
| Présidentielle 1995 | 15,3 | 18,1 | 15,5 | 10,2 | (+7,9) |
| Présidentielle 2002 | 19,6 (1) | 22,2 | 20,6 | 14,1 | (+8,1) |
| Présidentielle 2007 | 10,7 | 11,1 | 12,2 | 8,3 | (+2,8) |
| Présidentielle 2012 | 18,3 | 18,6 | 20,5 | 15,4 | (+3,2) |

(1) Jean-Marie Le Pen + Bruno Mégret.

Nous remarquons qu'il y a, dans ce tableau, une césure très claire entre l'élection présidentielle de 2002 et les élections qui suivent. Si le vote Le Pen est largement supérieur dans les départements où il y a le plus d'immigrés jusqu'en 2002, la situation s'équilibre en 2007, avec une chute extrêmement importante du vote Le Pen dans la zone I. En 2012, cette situation se stabilise, Marine Le Pen obtient des résultats supérieurs de 3,2 points dans la zone I par rapport à la zone III. L'écart observé, aussi bien en 2007 qu'en 2012 est remarquablement semblable à celui observé pour les candidats de la droite modérée.

Les départements bretons appartiennent tous à la zone III, la région Bretagne comportant le plus faible taux d'étrangers de toutes les régions françaises, comme nous l'avons déjà signalé.⁴⁵ De plus, c'est la population d'origine européenne et principalement britannique qui représente la

44 Pour les explications détaillées, voir Martin Pierre, « L'immigration, un piège pour la droite ? » in Commentaire numéro 132, hiver 2010 – 2011.

45 A titre de comparaison, si la Bretagne compte 2,2% d'étrangers, l'Île de France en compte 16,7% et l'Alsace 9,9% selon l'INSEE. Les Côtes d'Armor comptent 2,4% d'étrangers, le Finistère 1,9%, l'Ille et Vilaine 2,5% et le Morbihan 2,1%.

population immigrée la plus nombreuse dans la région (45%) alors que cette population ne représente que 12% des étrangers au niveau national⁴⁶. Cette population est principalement implantée dans les Côtes d'Armor alors que des centres urbains comme Rennes et Brest accueillent davantage d'immigrés d'origine africaine ou asiatique.

Ainsi, la structure de la population bretonne est très éloignée de la moyenne française où 8,5% de la population est d'origine étrangère et où la population d'origine africaine représente 43,2% des étrangers.

Les tableaux 15 et 16 semblent corroborer les résultats déjà étudiés, les candidats de la droite modérée et la candidate du FN obtenant moins que leur moyenne nationale en Bretagne. De plus, les trois candidats concernés obtiennent des scores inférieurs à la moyenne des 32 départements où l'immigration est la plus faible. Les deux candidats de la droite modérée obtiennent 27,5% en Bretagne contre 27,8% en moyenne dans ces 32 départements. Marine Le Pen obtient 13,2% en Bretagne contre 15,4% en moyenne dans ces 32 départements. Ce phénomène, particulièrement en ce qui concerne le FN nous interpelle et il s'agit de l'analyser et de l'expliquer. L'explication nous servira alors à comprendre pourquoi le PS obtient des résultats si hauts dans la région.

Pour tenter de comprendre ce phénomène, il est nécessaire de rappeler que la relation entre le vote et le pourcentage d'étrangers présents dans un département est une variable contextuelle, nous pouvons la résumer ici comme la « fréquence de l'immigration », cela signifie que l'immigration est plus ou moins fortement ressentie par les citoyens selon la fréquence de leurs rencontres avec des immigrés. Ces rencontres sont forcément plus fréquentes dans les grandes villes où la population est plus cosmopolite comme nous l'avons déjà signalé, et où le citoyen habitant d'une zone rurale vient travailler et/ou faire ses courses. A cet égard, le cadre régional apparaît le plus pertinent pour tenter d'établir un lien entre le vote et la présence d'étrangers, il nous paraît donc intéressant de comparer le taux d'étrangers dans les différentes régions métropolitaines avec le total des voix de droite au premier tour.

Tableau 17. Total des voix de droite au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 en fonction du taux d'étrangers dans les régions en France métropolitaine.

| Régions | Taux | Total des voix |
|---------|------|----------------|
|---------|------|----------------|

⁴⁶ Lardoux Jean-Marc, La Bretagne est la région française avec le plus faible taux d'immigrés, Octant Info numéro 25, Octobre 2012.

| | d'étrangers (%) (*) | de droite au premier tour de l'élection présidentielle de 2012. (%) |
|----------------------------|------------------------|---|
| Alsace | 9,9 | 56,9 |
| Aquitaine | 5,8 | 41,5 |
| Auvergne | 4,5 | 42,4 |
| Basse-Normandie | 2,3 | 47,6 |
| Bourgogne | 5,5 | 49 |
| Bretagne | 2,2 | 40,7 |
| Centre | 5,4 | 49,4 |
| Champagne-Ardenne | 5,6 | 54,5 |
| Corse | 9,1 | 56,9 |
| Franche-Comté | 6,7 | 49,9 |
| Haute-Normandie | 4,1 | 48 |
| Ile de France | 16,7 | 43 |
| Languedoc-Roussillon | 9,2 | 49,6 |
| Limousin | 4,3 | 37,9 |
| Lorraine | 7,4 | 51 |
| Midi-Pyrénées | 7 | 40,8 |
| Nord-Pas de Calais | 4,5 | 48,5 |
| Pays de la Loire | 2,6 | 45,1 |
| Picardie | 4,5 | 52,1 |
| Poitou-Charentes | 3,1 | 44,2 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 9,7 | 56,4 |
| Rhône-Alpes | 9,2 | 48,7 |

(*) données INSEE 2004 – 2005

Au vu des résultats du tableau 17, il est manifeste que la question de l'immigration possède un impact sur le vote des électeurs. Cet impact est favorable aux partis de droite dans les régions où la présence étrangère est forte mais elle est défavorable aux partis de droite en Bretagne comme dans les autres régions de la façade ouest de la France (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire). En effet, le taux d'étrangers est trop limité dans ces régions pour que les discours des partis d'extrême-droite, voire de droite modérée puissent avoir un impact important sur la population. Quand on observe le pourcentage d'étrangers dans les circonscriptions bretonnes⁴⁷, il apparaît que

⁴⁷ Données de l'INSEE. La première circonscription de l'Ille et Vilaine compte 4,3% d'étrangers, le score le plus important dans le département. Au contraire, la septième circonscription du Finistère n'en compte que 0,8%. Ces données sont intéressantes à titre indicatif car la circonscription n'est pas une unité de lieu intéressante quand il s'agit d'étudier l'impact de l'immigration sur le vote.

c'est dans les circonscriptions où le taux d'étrangers est le plus fort (relativement à la moyenne bretonne) que la droite modérée et l'extrême droite obtiennent leurs moins bons résultats. Il en est ainsi dans la quatrième circonscription des Côtes d'Armor où les candidats de droite modérée obtiennent seulement 20,5% des voix avec 2,9% d'étrangers. De même, malgré 3% d'étrangers, la huitième circonscription de l'Ille et Vilaine ne donne que 7,8% des voix à Marine Le Pen. Ces deux résultats sont les moins bons obtenus par les candidats de droite dans la région.

L'analyse sociologique des circonscriptions nous indique que celles qui comptent le taux le plus important d'étrangers sont également celles qui représentent des grands centres urbains. Il en est ainsi de la première et huitième circonscription de l'Ille et Vilaine centrées sur la ville de Rennes, de même la deuxième circonscription du Finistère regroupe différents quartiers de la ville de Brest. Ces circonscriptions possèdent une sociologie électorale semblable à celle de nombreuses grandes villes françaises où un nombre important de citoyens français issus des milieux de l'immigration extra-européenne vivent⁴⁸, parfois dans les mêmes quartiers qu'un pourcentage variable d'étrangers non-naturalisés. A cela s'ajoute une forte présence des classes moyennes et supérieures intellectuelles, comme nous l'a montré le tableau 13. Ces deux catégories de population votent massivement à gauche, ce qui affaiblit d'autant plus la droite dans ces zones⁴⁹. Ainsi, les résultats électoraux dans les centres urbains bretons sont la preuve d'un impact électoral de l'enjeu immigration qui joue, ici, en faveur de la gauche, les deux catégories de la population pré-citées étant en général favorables à l'immigration, car elle est elle-même issue de l'immigration pour l'une et car elle y manifeste son esprit d'ouverture sur le monde et son rejet de la xénophobie en y étant intellectuellement sympathique pour l'autre.

Le score plus important obtenu par les partis de droite modérée et par le FN dans les circonscriptions bretonnes où le taux d'étrangers est le plus faible peut s'expliquer par une population sociologiquement moins intégrée qui n'est pas « ouverte culturellement ». Le degré de pertinence de l'enjeu immigration est beaucoup plus faible dans ces circonscriptions rurales que dans des régions où l'immigration est plus forte. La presse locale relève également la distorsion entre le discours de Nicolas Sarkozy centré sur l'immigration et les attentes des électeurs bretons⁵⁰.

48 Les statistiques de l'INSEE ne proposent pas de recensement pour les citoyens français d'origine étrangère, pour des raisons liées à l'histoire du pays et plus particulièrement au régime de Vichy (1940 – 1944).

49 Brouard Sylvain, Tiberj Vincent, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Presses de Sciences Po, Paris, 2005. Pour les salariés à fort niveau d'instruction, il suffit d'observer le basculement à gauche de la plupart des grandes villes françaises lors des élections municipales de 2001 (Paris, Lyon...) et de 2008 (Rouen, Reims, Toulouse, Strasbourg...).

50 <http://www.letelegramme.com/ig/generales/regions/bretagne/sarkozy-et-les-bretons-tout-faux-08-05-2012-1694797.php>

Les circonscriptions concernées, citons ici la deuxième circonscription du Morbihan⁵¹ qui compte 0,9% d'étrangers et où Nicolas Sarkozy obtient 50,6% des voix au second tour de l'élection ou encore la quatrième circonscription de l'Ille et Vilaine⁵², ces circonscriptions se situent en fait à la périphérie des centres urbains, entre Vannes et Lorient pour la deuxième circonscription du Morbihan, au Sud-Est de Rennes pour la quatrième circonscription de l'Ille et Vilaine. Différentes études montrent que ce ne sont pas les territoires où le nombre d'étrangers et le nombre de français d'origine étrangère est le plus important qui votent le plus à droite, mais plutôt ceux qui sont à leur périphérie immédiate, en zone péri-urbaine, voire rurale. C'est, en fait, le « gradient d'urbanité » (voir figure 1), c'est à dire la distance qui sépare la commune de résidence de la grande agglomération la plus proche qui a une incidence électorale de plus en plus forte⁵³. Les habitants des territoires faisant partie du « grand péri-urbain », dénomination qui regroupe les communes rurales et les petites villes situées dans un rayon de 20 à 50 kilomètres des grandes agglomérations, craignent la concurrence de l'emploi étranger, l'insécurité des quartiers sensibles et ont le désir de garder leur « mode de vie »⁵⁴. Il faut également rappeler que ce sont sur ces territoires que vivent les populations les plus riches, cette conjonction de deux facteurs peut alors expliquer le vote de droite plus important dans ces territoires. Nous ne possédons pas d'enquêtes spécifiques à la Bretagne sur la question de la xénophobie mais divers travaux⁵⁵ ont montré que l'attitude xénophobe était tout à fait indépendante du découpage par zones, c'est à dire de l'intensité de la présence de populations immigrées. L'immigration peut devenir un facteur de politisation négative (en réaction contre) si et seulement si l'électeur est déjà xénophobe, la faible intensité de la présence immigrée en Bretagne a une nette influence sur le vote des personnes les plus xénophobes, ces dernières sont alors assez peu nombreuses à transformer leur attitude xénophobe en comportement électoral, ce qui s'explique par le faible (mais tout de même réel) impact de l'immigration dans les centres urbains comme Rennes, Brest ou Lorient.

Les responsables politiques qui ont bien voulu répondre à la question ont, malgré leur éloignement idéologique, une explication similaire à la question posée intitulée « Quelle influence peut avoir sur le vote le fait que la Bretagne possède le plus faible taux d'étrangers (2,2%) de toutes

51 qui compte 0,9% d'étrangers et où Nicolas Sarkozy obtient 50,6% des voix au second tour de l'élection.

52 où Marine Le Pen obtient 16,5% des voix au premier tour de l'élection, la circonscription comptant 1,1% d'étrangers.

53 Fourquet Jérôme, « Le sens des cartes, analyse sur la géographie des votes à l'élection présidentielle ». Note de la fondation Jean-Jaurès, mai 2012.

54 Voir sur ce sujet, Bréchon Pierre, *Comportements et attitudes politiques*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2006.

55 Martin Pierre, « *Qui vote pour le Front National français ?* » in Delwit Paul, De Waele Jean-Michel, Rea Andrea (dir) « *L'Extrême droite en France et en Belgique* », Editions Complexe, Bruxelles, 1999.

les régions françaises ? ». Gilbert Le Bris, député PS de la huitième circonscription du Finistère, où l'on retrouve moins de 1% d'étrangers pense que ce faible nombre explique le vote toujours modéré des bretons (pour la gauche modérée aujourd'hui, pour la droite modérée auparavant), il met également en avant le fait que les discours politiques les plus clivants ne sont pas bien reçus par l'électorat breton pour cette raison. Gilles Pennelle, responsable de la fédération de l'Ille et Vilaine pour le compte du FN admet que l'immigration massive n'est pas encore une réalité bretonne, il estime néanmoins que les électeurs du FN ne votent plus seulement en fonction de ce critère, la preuve en étant les cantons ruraux où il y a très peu d'étrangers et où Marine Le Pen obtient plus de 20% des voix⁵⁶ lors de l'élection présidentielle.

Finalement, il apparaît que l'enjeu immigration, historiquement favorable aux partis de droite dans les élections françaises, possède un impact différent en Bretagne. En effet, la présence de catégories de population favorables à la présence des étrangers dans les grands centres urbains et la faible présence de ces mêmes étrangers dans les départements bretons impliquent un score fortement minoré de Marine Le Pen, et du fait de la corrélation entre son score et celui de la droite modérée, observé dans les tableaux 1 et 2, un meilleur score pour François Hollande dans la région au premier et au second tour de l'élection présidentielle. De la même manière, les scores obtenus par le candidat socialiste sont fortement majorés dans les circonscriptions urbaines comportant un faible, mais significatif, pourcentage d'étrangers, ils sont également majorés dans un nombre important de circonscriptions comportant très peu d'étrangers par rapport à des circonscriptions rurales ou péri-urbaines comparables dans d'autres régions françaises.

L'influence d'un député sur le vote des électeurs de sa circonscription à l'élection présidentielle.

Prenons ensuite en considération l'hypothèse suivante : L'occupation de postes de pouvoir locaux par le PS a permis de fidéliser une certaine clientèle électorale et une rétribution militante plus importante.

Dans le cadre d'une étude des résultats de l'élection présidentielle par circonscriptions, il est intéressant de quantifier l'influence d'un député sur le vote des électeurs de sa circonscription. Il s'agit de savoir si dans une élection où l'enjeu national prime indéniablement sur l'enjeu local, la

⁵⁶ Marine Le Pen obtient 21% des voix dans le canton de Pleine-Fougères en Ille et Vilaine, 20% des voix dans le canton de Merdrignac dans les Côtes d'Armor (lieu de son dernier discours de campagne le 20 avril 2012), 23% dans le canton de Saint-Jean Brévelay dans le Morbihan. 3 cantons ruraux (5% d'agriculteurs en moyenne) et où le taux d'étrangers est extrêmement faible.

présence d'un député PS comme élu d'une circonscription peut influencer sur le vote des électeurs de cette circonscription dans cette élection. La méthode retenue pour vérifier cette hypothèse est celle d'une comparaison entre le score obtenu par le candidat du PS au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, Lionel Jospin, et celui obtenu par le candidat du PS au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, François Hollande. Cette comparaison est logique car une comparaison portant sur l'élection présidentielle de 2002 ou de 2007 n'aurait pas la même signification étant donné que le PS est véritablement implanté dans la région depuis les élections législatives de 1997.

Tableau 18. Impact d'un député PS sur le vote de sa circonscription lors de l'élection présidentielle de 2012.

Pour ce tableau, nous reprenons les anciennes circonscriptions en vigueur jusqu'en 2010 car ces circonscriptions sont effectives jusqu'en 2012, ce qui inclut le moment du vote à l'élection présidentielle de 2012.

| Entité Territoriale | Jospin 1995 (tour 1) | Hollande 2012 (tour 1) | Évolution |
|---------------------|----------------------|------------------------|-----------|
| France entière | 23,3 | 28,6 | (+5,3) |
| Bretagne | 25,5 | 31,7 | (+6,2) |
| Côtes d'Armor | 27,6 | 33 | (+5,4) |
| Finistère | 26,1 | 33,7 | (+7,6) |
| Ille et Vilaine | 25,6 | 31,8 | (+6,2) |
| Morbihan | 22,6 | 28,3 | (+5,7) |

| Circonscription ayant un député socialiste depuis 1997 (*) | Jospin 1995 (tour 1) | Hollande 2012 (tour 1) | Évolution | Circonscription n'ayant pas de députés PS de 1997 à 2012 | Jospin 1995 (tour 1) | Hollande 2012 (tour 1) | Évolution |
|--|----------------------|------------------------|-----------|--|----------------------|------------------------|-----------|
| Côtes d'Armor (1) | 27,4 | 34,4 | (+7) | Finistère (5) | 22,6 | 32,9 | (+10,3) |
| Côtes d'Armor (4) | 25,9 | 34,9 | (+9) | Ille et Vilaine (5) | 20,7 | 26,5 | (+5,8) |
| Côtes d'Armor (5) | 27,6 | 33,3 | (+5,7) | Ille et Vilaine (6) | 22,6 | 28,6 | (+6) |
| Finistère (2) | 29,4 | 37,2 | (+7,8) | Ille et Vilaine (7) | 23,5 | 28,4 | (+4,9) |
| Finistère (4) | 28,3 | 35,6 | (+7,3) | Morbihan (1) | 22,5 | 28 | (+5,5) |
| Ille et Vilaine (2) | 29,8 | 34,7 | (+4,9) | Morbihan (2) | 20,6 | 26,3 | (+5,7) |
| Morbihan (5) | 25,5 | 32,4 | (+6,9) | Morbihan (3) | 21 | 26,9 | (+5,9) |
| | | | | Morbihan (4) | 20,3 | 26,8 | (+6,5) |
| | | | | Morbihan (6) | 25,9 | 30,2 | (+4,3) |

| | | | | | | | |
|--|--|--|----------|--|--|--|----------|
| | | | X = 6,94 | | | | X = 6,10 |
|--|--|--|----------|--|--|--|----------|

(*) Le député de la quatrième circonscription des Côtes d'Armor de 1997 à 2002 était un communiste : Félix Leyzour

Les informations contenues dans le tableau 18 nous indiquent qu'il existe une différence de près d'un point entre l'évolution du score du candidat du parti socialiste au premier tour de l'élection présidentielle entre 1995 et 2012 selon que le député représentant la circonscription soit socialiste depuis 1997 et selon que le député représentant la circonscription ne soit pas de gauche depuis 1997. Il semble que la présence d'un député PS accorde une prime importante au candidat PS à l'élection présidentielle. En effet, si François Hollande gagne 6,2 points en moyenne régionale sur Lionel Jospin, il gagne plus de 6,9 points en moyenne dans les sept circonscriptions qui possèdent un député PS depuis 1997 (le cas de la quatrième circonscription des Côtes d'Armor est légèrement différent mais il nous semble qu'il peut s'intégrer dans notre étude). A l'inverse, dans les neuf circonscriptions, concentrées dans l'Ille et Vilaine et le Morbihan, où aucun député PS n'a été élu depuis 1997, la progression du score du candidat PS est légèrement moindre que la moyenne régionale. Néanmoins, le résultat est beaucoup plus significatif si on isole la cinquième circonscription du Finistère où la progression du candidat socialiste est beaucoup plus forte qu'ailleurs. Cette circonscription se caractérise par le fait qu'elle se situe dans le pays du Léon, lieu d'une véritable « démocratie cléricale » au début du XXème siècle⁵⁷. On peut alors émettre l'hypothèse que la tradition catholique était encore très vivace dans ce territoire dans les années 1990, la meilleure résistance du candidat de droite aux élections législatives s'expliquant par le fait que les enjeux locaux prédominent pour ces électeurs lors de ces élections, contrairement à l'élection présidentielle. Si l'on excepte cette circonscription, la progression moyenne du candidat socialiste entre 1995 et 2012 est alors de 5,6 points dans les autres circonscriptions concernées. Il est ainsi possible de théoriser un « effet d'entraînement » qu'impulse un député en place sur le vote des électeurs à l'élection présidentielle. L'effet d'implantation renforce ici des situations déjà dominantes.

Malgré cela, la présence d'un député socialiste à partir de 1997 ne garantit pas forcément une progression importante du candidat socialiste à l'élection présidentielle, ainsi la progression n'est que de 4,9 points dans la deuxième circonscription de l'Ille et Vilaine, ce qui peut s'expliquer par le

⁵⁷ Siegfried André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Armand Colin, Paris, 1913. p237 – 251.

fait que Lionel Jospin y obtient un score très haut en 1995.

Il est également intéressant de constater que si les évolutions peuvent diverger sensiblement, les scores obtenus par Lionel Jospin en 1995 et François Hollande en 2012 dans les circonscriptions où le député est socialiste depuis 1997 sont systématiquement supérieurs, à une exception près⁵⁸, à ceux obtenus dans les circonscriptions où le député n'est pas socialiste depuis 1997.

Ce tableau nous montre que tous les départements bretons connaissent une progression plus importante du score du candidat socialiste au premier tour de l'élection présidentielle que la moyenne nationale. D'autre part, les disparités sont importantes entre ces départements, le candidat socialiste progressant de 5,4 points entre 1995 et 2012 dans les Côtes d'Armor et de 7,6 points dans le Finistère. Les différences sont également importantes au sein même des départements, le candidat socialiste pouvant progresser de 9 points dans la quatrième circonscription des Côtes d'Armor et de seulement 2,5 points dans la deuxième circonscription de ce même département⁵⁹.

La résistance de Nicolas Sarkozy dans la région, un moindre impact du bilan ?

Le score important obtenu par le candidat socialiste François Hollande au premier et au second tour de l'élection dans la région ne doit pas occulter le fait que Nicolas Sarkozy résiste mieux en Bretagne que dans le reste de la France lorsque l'on se place dans une dimension comparative par rapport à 2007. En effet, s'il perd 4,7 points au second tour de l'élection, au niveau national, entre 2007 et 2012 passant de 53,1% des suffrages exprimés à 48,4%, sa baisse est moindre en Bretagne, il passe de 47,4% des suffrages exprimés en 2007 à 43,6% en 2012, il perd donc 3,8 points. On remarque donc la capacité de Nicolas Sarkozy à conserver une écrasante majorité de son électorat de 2007. Il nous semble utile de nous pencher sur ce phénomène qui nous interpelle dans le cadre de notre problématique car les réponses peuvent être en lien avec les résultats des élections législatives de juin 2012.

Les analyses parues suite à l'élection présidentielle ont toutes mises en avant le fait que la défaite de Nicolas Sarkozy était due en grande partie à son bilan⁶⁰. Un bon indicateur d'un bilan

58 Lionel Jospin obtient 25,5% des suffrages exprimés dans la cinquième circonscription du Morbihan et 25,9% des suffrages exprimés dans la sixième circonscription du même département en 1995. François Hollande obtient 32,4% des suffrages exprimés dans la cinquième circonscription du Morbihan et 32,9% des suffrages exprimés dans la cinquième circonscription du Finistère en 2012.

59 La deuxième circonscription des Côtes d'Armor ne figure pas dans notre tableau car le député y était déjà socialiste avant 1997, ce qui explique sans doute la faiblesse de la progression du candidat socialiste à l'élection présidentielle entre 1995 et 2012. Ce cas de figure se retrouve dans une moindre mesure dans la huitième circonscription du Finistère (progression de 4,6 points du candidat socialiste).

60 Voir notamment, Martin Pierre, L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012, in *Commentaire*, numéro 138, été 2012.

politico-économique d'un dirigeant politique reste l'évolution du taux de chômage durant son mandat. Ainsi, le tableau 10 présente l'évolution du taux de chômage lors du deuxième trimestre de chaque année du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Nous avons pris en compte le deuxième trimestre des années concernées car Nicolas Sarkozy arrive aux affaires lors du deuxième trimestre de l'année 2007 et quitte le pouvoir lors du deuxième trimestre de l'année 2012.

Tableau 19. Taux de chômage comparé en France et en Bretagne de 2007 à 2012⁶¹

| Année | Taux de chômage en Bretagne (%) | Taux de chômage en France |
|-------|---------------------------------|---------------------------|
| 2007 | 6,9 | 8,1 |
| 2008 | 6,1 | 7,3 |
| 2009 | 7,9 | 9,2 |
| 2010 | 8 | 9,3 |
| 2011 | 7,7 | 9,1 |
| 2012 | 8,6 | 9,8 |

Les chiffres présents dans ce tableau nous indiquent que la région Bretagne est indiscutablement moins touchée par la crise économique que la majorité des autres régions françaises. Si le chômage a augmenté dans la région tout au long du quinquennat de Nicolas Sarkozy, il reste 1,2 points inférieur à la moyenne nationale en 2012, ce qui fait de la Bretagne la région française la moins touchée par le chômage⁶². Il n'est donc pas impossible de penser que les électeurs bretons, en majorité attachés à leurs intérêts locaux, aient moins sanctionnés Nicolas Sarkozy par rapport à son bilan socio-économique.

Gilbert Le Bris, que nous avons déjà cité, pense que les électeurs bretons avaient plébiscité la candidate socialiste, Ségolène Royal, en 2007 du fait de son caractère, de sa volonté de s'opposer aux directives de son parti et d'apporter des idées nouvelles. Pour lui, le fait que Ségolène Royal soit venue plusieurs fois en Bretagne pendant la campagne de 2007 a pu lui apporter un bonus non négligeable. François Hollande, quant à lui est venu moins souvent en Bretagne et ne déclenchait pas la même ferveur dans les meetings selon les dires de Gilbert Le Bris. Dans ce cas là, la moindre progression obtenue par François Hollande en Bretagne par rapport à la moyenne nationale peut s'expliquer par un certain ré-équilibre de la progression du candidat socialiste, après la forte

61 Les chiffres sont issus des dossiers concernant la Bretagne et la France métropolitaine, mis à jour en janvier 2013 et consultables sur le site de l'INSEE.

62 <http://www.inegalites.fr/spip.php?article653>

poussée de 2007 dans la région. Cette hypothèse émise par Gilbert Le Bris reposant avant tout sur une impression, il est difficile d'y donner foi en s'appuyant sur des résultats. Néanmoins, il est intéressant de souligner le passage du candidat socialiste à Quimper puis à Lorient pour un meeting une dizaine de jours avant le second tour⁶³, ce n'est sans doute pas un hasard si il progresse de 4,4 points sur le score de Ségolène Royal, au second tour de l'élection dans ces deux villes, soit 0,6 points de plus que sa moyenne régionale.

Cette explication apparaît tout à fait marginale dans le cadre de notre étude, néanmoins, il est intéressant de revenir dessus pour étayer ou contester certaines idées reçues.

La Bretagne : De la démocratie-chrétienne à la sociale-démocratie ?

Un petit détour historique nous paraît important pour comprendre la spécificité et la signification de l'évolution électorale de la Bretagne. Cette région est, sans conteste, un des plus importants bastions du catholicisme en France.⁶⁴ Cette très forte présence du catholicisme possède sa traduction politique et est un des éléments explicatifs, sinon l'élément explicatif le plus important, du vote conservateur de la Bretagne jusqu'aux années 1970.

Les travaux de Siegfried⁶⁵ ont mis la question religieuse au centre, en effet, selon lui, le haut niveau de pratique catholique dans un territoire donné implique forcément un état d'esprit clérical de même que l'acceptation d'un système politique dominé par les "gens d'Église". L'Église apportant son soutien sans faille aux conservateurs lors des rendez-vous électoraux, considérant ces derniers comme plus fidèles à ses orientations et surtout désireux de ne pas remettre en cause l'ordre social établi, cela explique la persistance du vote conservateur en Bretagne mais aussi dans des régions très pratiquantes comme l'Alsace⁶⁶. Cette situation se traduit politiquement par le fait que les 4 départements bretons envoient 18 députés du Mouvement Républicain Populaire, parti se réclamant de la démocratie-chrétienne sur 30 possibles à l'assemblée constituante de 1946, en partie grâce au mode de scrutin proportionnel. En 1962, ce même parti, alors en déclin, obtient encore 9 députés sur 25 dans la région, alors que le scrutin majoritaire est rétabli.

Les nombreux sondages post-électoraux publiés depuis les années 1960 ont confirmé l'idée de Siegfried selon laquelle les catholiques pratiquants voteraient très majoritairement à droite. A cet

63 <http://www.letelegramme.com/presidentielle-2012/presidentielle-retour-sur-le-passage-de-hollande-en-bretagne-24-04-2012-1676217.php>

64 Rémond René, "Histoire de la France religieuse", Le Seuil, Paris, 1992.

65 Siegfried André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Armand Colin, Paris, 1913.

66 Goguel François, *Géographie des élections françaises : de 1870 à 1951*, Presses de Sciences Po, Paris, 1951.

égard, la construction d'un tableau inspiré par celui proposé par Pierre Martin⁶⁷ et concernant le vote des 15 départements les plus catholiques en 1965 en comparaison de la moyenne nationale sur une série d'élections opposant la droite et la gauche nous apparaît instructive.

Tableau 20. Comparaison des résultats de la gauche en France et dans les 15 départements⁶⁸ les plus catholiques en 1965. (en pourcentage des suffrages exprimés)

| | P 1974 2ème tour Mitterrand | P1981 2ème tour Mitterrand | P 1988 2ème tour Mitterrand | P 1995 2ème tour Jospin | P 2007 2ème tour Royal | P 2012 2ème tour Hollande |
|-----------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------------|
| France entière | 49,2 | 51,8 | 54 | 47,4 | 46,9 | 51,6 |
| 15 départements | 39,8 | 45,3 | 51,7 | 45,5 | 45,9 | 49,8 |
| Écart | -9,6 | -6,5 | -2,3 | -1,9 | -1 | -1,8 |

Ce tableau nous indique très clairement que ces 15 départements ont largement évolué vers la gauche à partir de 1974, la situation se stabilisant avec un léger avantage pour la droite à parti de l'élection présidentielle de 1988. Si l'évolution rencontrée jusqu'à l'élection de 2007 pouvait laisser croire à un alignement complet de ces départements sur la moyenne nationale, l'élection de 2012 vient y apporter un léger démenti, l'écart entre la moyenne des votes obtenu par François Hollande dans ces départements avec sa moyenne nationale est plus important que celui observé pour Ségolène Royal en 2007. Ce rétrécissement de l'écart observé depuis une quarantaine d'années ne s'explique pas par un vote plus prononcé à gauche des catholiques pratiquants, mais bien par une baisse numérique significative de ce groupe.⁶⁹ Ainsi, dans le cas de la Bretagne, le corps électoral breton s'est déplacé progressivement vers la gauche au long des années 1980 et 1990 pour se « normaliser » au regard de la moyenne nationale. Ce phénomène a été facilité par le positionnement des dirigeants socialistes de la région, très loin d'être anti-cléricaux et souvent issus du Parti Socialiste Unifié, terreau des chrétiens de gauche et très implanté en Bretagne, ou encore des organisations religieuses de jeunesse, tel Jean-Yves Le Drian, issu de la Jeunesse Ouvrière

67 Martin Pierre, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée* », Presses de Science Po, Paris, 2000. Page 168.

68 Ces 15 départements sont les suivants : Aveyron, Finistère, Ille et Vilaine, Loire, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Lozère, Manche, Mayenne, Morbihan, Moselle, Pyrénées-Atlantiques, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vendée. Données issues de Le Bras Hervé et Todd Emmanuel, *L'invention de la France*, Le livre de Poche, Paris, 1981.

69 Sur ce phénomène voir Michelat Guy et Simon Michel, *Classe, Religion et Comportement Politique*, chapitre niveau d'intégration religieuse et comportement politique (page 383 – 415), 1977 et Martin Pierre, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée* », Presses de Science Po, Paris, 2000. Pages 163 – 174. Il ne nous a, malheureusement, pas été possible de trouver le pourcentage de catholiques pratiquants en Bretagne aujourd'hui.

Chrétienne⁷⁰. Ces faibles écarts constatés semblent indiquer qu'aujourd'hui le poids des catholiques est trop faible pour être significatif dans une élection présidentielle. Il n'en est pas forcément de même dans une élection plus locale.

Néanmoins, et pour revenir dans le cœur du sujet, la tradition démocrate-chrétienne de la région Bretagne n'est pas qu'une légende, ce qui est confirmé, au passage, par l'historien David Bensoussan⁷¹. Le score obtenu par François Bayrou en 2007 est une traduction de ce phénomène, ce dernier assume pleinement l'héritage humaniste et démocrate-chrétien, deux courants qu'incarne l'Union pour la Démocratie Française (UDF), étiquette sous laquelle il se présente lors de l'élection de 2007. Il réalise alors 22,6% des voix dans la région, meilleur score de toutes les régions françaises. Ce score très important s'explique bien sûr par le fait que la Bretagne a toujours accordé des scores importants aux candidats se réclamant du centre mais également par les thèmes mis en avant par le candidat de la droite traditionnelle, Nicolas Sarkozy. La meilleure preuve de ce rejet réside dans le fait que François Bayrou obtient parmi ses meilleurs résultats dans la région dans des circonscriptions traditionnellement favorables à la droite, il obtient ainsi 26,3% dans la cinquième circonscription de l'Ille et Vilaine, 24,8% dans la cinquième circonscription du Finistère ou encore 23,7% dans la première circonscription du Morbihan, ce qui signifie qu'il mord largement sur l'électorat traditionnel de la droite modérée. De la même manière, la comparaison entre l'élection présidentielle de 1995 et celle de 2007 est édifiante. La gauche obtient 43,2% des voix au premier tour de l'élection présidentielle de 1995 dans la région et 37,4% au premier tour de l'élection de 2007. Malgré cela, Ségolène Royal obtient 52,6% des voix au second tour de l'élection dans la région contre 49,6% pour Lionel Jospin. Même si l'analyse des reports de voix est assez complexe, il est indéniable que de nombreux électeurs bretons de François Bayrou en 2007 aient voté Ségolène Royal au second tour de l'élection.

L'élection présidentielle de 2012 a marqué un recul important pour François Bayrou en Bretagne comme dans tout le pays. Si cette région demeure une place forte pour lui, il y perd environ la moitié de son électorat de 2007 à l'occasion de cette élection. Il apparaît intéressant, à partir de là, de connaître les circonscriptions dans lesquelles François Bayrou connaît son plus fort et son plus faible recul dans la région. Le tableau 12 nous présente ces résultats.

⁷⁰ Prigent François, "Les réseaux socialistes PSU en Bretagne (1958 – 1981) : milieux partisans, passerelles avec le PS, rôle des chrétiens de gauche" in Sainclivier Jacqueline (dir), "Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 50 – années 80), Rennes, PUR, 2009.

⁷¹ « *La démocratie-chrétienne, qui ne s'est jamais appelée ainsi, n'était pas un parti religieux mais inspiré par les valeurs catholiques. Elle a naturellement trouvé un terrain favorable en Bretagne, où le sentiment religieux était resté plus vif qu'ailleurs* ». David Bensoussan est historien de la politique et chargé de cours à l'IEP de Rennes.

Tableau 21. Recul de François Bayrou en Bretagne entre 2007 et 2012 (en pourcentage des suffrages exprimés)

| Circonscriptions | Bayrou 2012 | Bayrou 2007 | Ecart |
|---------------------|-------------|-------------|-------|
| Ille et Vilaine (8) | 11,6 | 24 | -12,4 |
| Finistère (7) | 11,2 | 23,5 | -12,3 |
| Ille et Vilaine (2) | 13,2 | 25,3 | -12,1 |
| Finistère (5) | 12,7 | 24,8 | -12,1 |
| Ille et Vilaine (1) | 11,6 | 23,6 | -12 |
| Morbihan (3) | 11,7 | 22,2 | -10,5 |
| Côtes d'Armor (4) | 10,2 | 20,5 | -10,3 |
| Finistère (8) | 9,9 | 20 | -10,1 |
| Côtes d'Armor (3) | 11,1 | 21 | -9,9 |
| Côtes d'Armor (2) | 10,7 | 20,5 | -9,8 |

Le tableau 21 implique une première constatation, le score de François Bayrou dans la région apparaît plus équilibré en 2012 qu'en 2007, les circonscriptions où il obtient ses moins bons scores en 2007 lui accordent toujours ses résultats les plus faibles mais l'écart avec ses circonscriptions les plus fortes se réduit. Ce qui est significatif dans le cadre de notre étude, c'est que sur les 5 circonscriptions où François Bayrou perd le plus de suffrages exprimés, 4 sont très favorables à la gauche au point d'accorder au moins 59% des suffrages à François Hollande au second tour de l'élection présidentielle, il s'agit des trois circonscriptions de l'Ille et Vilaine présentes dans le tableau et de la septième circonscription du Finistère. Ce fait tendrait à accréditer la thèse selon laquelle des électeurs de François Bayrou en 2007, sans doute des électeurs de gauche modérée déçus par Ségolène Royal, aient voté pour François Hollande dès le premier tour, dans la région, en 2012.

Au contraire, sur les 5 circonscriptions où François Bayrou recule le moins, trois d'entre elles (la troisième circonscription du Morbihan, les deuxième et troisième circonscriptions des Côtes d'Armor) accordent un meilleur score à Nicolas Sarkozy, au second tour de l'élection, que sa moyenne régionale. Ainsi, si la baisse du vote Bayrou profite aux deux principaux candidats de l'élection de 2012, il semble que ce soit François Hollande qui en profite le plus en Bretagne. L'analyse des rapports de voix des électeurs de François Bayrou dans la région ressemble à ce qu'il s'est passé en 2007. François Hollande progresse de 8,7 points sur le total des voix de gauche entre

les 2 tours et Nicolas Sarkozy de 2,9 points sur le total des voix de droite alors que François Bayrou avait obtenu 11,4% des suffrages⁷². Nous rappelons qu'il n'est pas possible d'en tirer une conclusion définitive, des électeurs d'extrême-droite ayant pu voter socialiste au second tour ou des électeurs d'extrême-gauche pour le candidat de l'UMP.

Pour en terminer sur cette question, Gilles Pennelle, responsable FN que nous avons déjà mentionné nous indique que le clergé breton possède encore une influence, certes en déclin, mais qui sert de repoussoir aux idées du FN. Selon lui, le clergé breton serait beaucoup plus progressiste que le clergé d'autres régions françaises, il en veut pour preuve les actions menées par le clergé en faveur du Burkina Faso dans les années 1990 par exemple. Ces allégations sont, encore une fois, difficilement vérifiables, néanmoins il semblerait que les réseaux catholiques conservateurs (voire traditionnels) ne soient pas des plus vivaces en Bretagne, les manifestations contre le mariage pour tous, au début de l'année 2013 se sont principalement déroulées à Paris ou à Lyon. Même si des cars ont emmené des manifestants vers Paris, le fait est que la manifestation rennaise n'a accueilli qu'environ 5 000 personnes, ce qui n'est pas comparable à la manifestation lyonnaise⁷³. De même, les notables religieux bretons ne se sont pas engagés dans ce combat au contraire de Mgr Barbarin, évêque de Lyon, par exemple.

Ainsi, les différentes hypothèses étudiées apportent, chacune à leur manière, des réponses aux questions posées et à la problématique. Il semble donc que le vote, largement plus à gauche que la moyenne nationale, de la Bretagne s'explique avant tout par le très faible pourcentage d'étrangers dans la région, ce vote est également favorisé par la présence d'une population habitant dans les centres urbains et ouverte sur les questions d'immigration, de la même manière, il semblerait que les retraités, représentant près de 30% de la population bretonne soient bien moins défavorables au candidat socialiste que dans d'autres régions françaises. De plus, le fait que les bretons se retrouvent dans des valeurs dites « chrétiennes » et « humanistes » peut expliquer le fait que ce soit le candidat socialiste qui est le plus grand bénéficiaire du recul du vote en faveur de François Bayrou en 2012. Tous ces éléments ne doivent pas faire oublier que le recul de Nicolas Sarkozy en Bretagne est moins sensible que sur la France entière. Enfin les chiffres indiquent que la présence d'un député socialiste depuis une quinzaine d'années dans une circonscription donnée implique une meilleure progression du candidat socialiste dans cette même circonscription.

72 La différence s'explique par le fait que Jacques Cheminade, non compté dans le total de la gauche ni de la droite, obtient 0,3% des voix au premier tour de l'élection.

73 <http://www.rennes.lemensuel.com/actualite/article/2013/02/02/plusieurs-milliers-de-personnes-manifestent-contre-le-mariage-homosexuel-13749.html>

II. Les élections législatives de 2012 dans la région Bretagne.

Nous allons, dans cette seconde partie, analyser les résultats des élections législatives de 2012 dans les quatre départements de la région Bretagne.

Ces élections se sont caractérisées par une large victoire de la gauche en général et du PS en particulier. Sur les vingt-sept sièges mis en jeu dans la région, le PS en remporte dix-huit à lui seul. De plus, trois sièges sont gagnés par des candidats divers gauche issus des socialistes locaux qui s'étaient présentés en dissidence contre un candidat EELV soutenu par le PS national ou contre une candidate socialiste vainqueur contestée de la primaire interne au PS.

Il n'apparaît pas pertinent, dans le cadre de l'analyse de ces élections de reprendre la méthode utilisée lors de la première partie pour l'analyse de l'élection présidentielle. En effet, depuis l'instauration du quinquennat en 2000, l'élection présidentielle et les élections législatives forment une séquence électorale au cours de laquelle le scrutin législatif confirme, d'une manière plus ou moins nette, les résultats de l'élection présidentielle. Ainsi, aussi bien en 2002, qu'en 2007 et en 2012, la possibilité que le président élu en mai n'obtienne pas de majorité à l'assemblée nationale pour appliquer son programme n'a jamais été envisagée sérieusement par les sondeurs et les politistes.

A cet égard, les analyses réalisées au cours de la première partie de cette étude pour l'élection présidentielle restent bien entendu valables pour les élections législatives. Il apparaît plus intéressant, dans ce cadre, de se concentrer sur deux aspects propres aux élections législatives, c'est à dire l'influence du vote partisan et l'influence personnelle des acteurs politiques candidats à ces élections. Ainsi, après une analyse rapide du vote dans la région, nous allons nous intéresser à ce scrutin dans un cadre départemental, cadre qui nous a semblé le plus pertinent pour répondre à notre problématique.

Causes, modalités et enjeux des élections législatives de 2012.

Les élections législatives de 2012 sont organisées parce que l'assemblée élue en 2007 arrive au terme de son mandat de cinq ans. Le mode de scrutin utilisé pour ces élections législatives reste

le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours (utilisé de 1958 à 1981 et depuis 1988). Dans le but d'adapter la taille des circonscriptions aux évolutions démographiques, de représenter les Français de l'étranger et à la demande du conseil constitutionnel, le gouvernement de François Fillon a procédé à un redécoupage des circonscriptions législatives qui a été adopté par le parlement en 2010, c'est le premier de la sorte depuis 1986. Les départements bretons sont inégalement touchés par ce redécoupage, l'Ille et Vilaine gagne un siège, alors que le Morbihan et le Finistère n'ont subi qu'un remodelage partiel touchant deux circonscriptions dans chaque cas. Les cinq circonscriptions des Côtes d'Armor restent inchangées. Ce redécoupage a été fortement critiqué par le PS en 2010, le président élu, François Hollande s'est engagé pendant la campagne présidentielle à instaurer une dose de proportionnelle pour les prochaines élections législatives, prévues en 2017.

Les enjeux de ces élections sont bien entendu différents selon les forces politiques, il s'agit pour le PS d'obtenir une majorité absolue pour ne pas dépendre de ses alliés à l'Assemblée Nationale. L'UMP cherche à éviter la débâcle et à sauver ses têtes d'affiches menacées. Suite au bon score obtenu par Marine Le Pen, le FN, dont les candidats se présentent sous le label « Rassemblement Bleu Marine » cherche à obtenir des députés pour la première fois depuis 1997.

Vue générale des élections législatives dans la région.

L'analyse des deux tours du scrutin dans la région Bretagne, laisse apparaître des caractéristiques communes à toutes les circonscriptions. Ces caractéristiques communes sont possibles du fait du mode de scrutin et des règles inhérentes aux élections législatives françaises que nous avons rappelé en introduction.⁷⁴ Le fait est que, malgré les scores importants obtenus au second tour par certains candidats de gauche, ainsi treize obtiennent plus de 60% des suffrages exprimés et six plus de 65% des suffrages exprimés, il n'y a aucun élu au premier tour, ce qui est inédit⁷⁵. De la même manière, la configuration du second tour était la même dans toutes les circonscriptions, les électeurs avaient le choix entre un candidat de gauche soutenu par le PS et un candidat de droite, appartenant à l'UMP dans la grande majorité des cas. Ceci a pu être possible grâce aux désistements de deux candidats de gauche⁷⁶ et d'un candidat de droite⁷⁷ possédant assez de

74 Rappelons ici qu'il faut qu'un candidat obtienne 12,5% des inscrits pour se maintenir au second tour, ce qui est très difficile au vu de la faiblesse de la participation. Ainsi, seulement trente-quatre triangulaires ont eu lieu lors du second tour du scrutin.

75 Pierre Méhaignerie, député de Vitré (cinquième circonscription de l'Ille et Vilaine) de 1973 à 2012 a toujours été élu au premier tour.

76 Magali Deval (EELV) dans la troisième circonscription du Finistère, Christian Troadec (DVG) dans la sixième circonscription du Finistère.

77 Michel Grall (UMP) dans la deuxième circonscription du Morbihan.

suffrages pour se maintenir au second tour face à un autre candidat de la même nuance politique et à un candidat d'une autre nuance politique, et également grâce à la faiblesse du FN dans la région, où il n'est jamais en situation de se maintenir au second tour. Ces faits permettent à la région Bretagne de respecter à la lettre la logique du mode de scrutin majoritaire uninominal à deux tours qui veut que « chaque parti se compte au premier tour et que seuls les deux principaux candidats représentant les grandes tendances de l'opinion se maintiennent au second tour »⁷⁸. le fait que les candidats des partis éliminés se désistent pour le candidat le plus proche parmi ceux arrivés en tête au premier tour n'est pas respecté à la lettre en Bretagne et même dans toute la France, les candidats FN n'appelant jamais, à 2 ou 3 exception près, à voter pour un candidat qualifié pour le second tour.

La pré-campagne législative a été marquée par l'accord programmatique PS-EELV signé en novembre 2011 et qui réservait soixante circonscriptions au niveau national pour EELV. Sur ces soixante circonscriptions, quatre sont dans la région Bretagne⁷⁹. Cet accord intervient dans un contexte régional très tendu entre les deux formations politiques en Bretagne. En effet, la Bretagne est la seule région métropolitaine où le PS et EELV n'ont pas fusionné entre les deux tours des élections régionales de 2010 et où EELV siège dans l'opposition à l'exécutif PS au conseil régional.⁸⁰

Ainsi, malgré la signature de cet accord au niveau national, les fédérations départementales du PS dans la région n'ont pas voulu soutenir les candidats EELV soutenus par le PS national et ont présenté une candidature dissidente dans chaque circonscription. Malgré l'exclusion prononcée par le PS à l'encontre de ces candidats, qui se présentent sous l'étiquette Divers Gauche, deux d'entre eux parviennent à être élus⁸¹, un troisième battu au second tour⁸², seul le candidat régionaliste présenté par EELV dans le Morbihan parvient à être élu, encore faut-il souligner que sa suppléante est encartée au PS.

La comparaison avec l'élection présidentielle est prégnante quand on se réfère aux règles de Converse⁸³ selon lesquelles toutes choses égales par ailleurs, chaque force politique se renforce dans ses fiefs quand la participation diminue et toutes choses égales par ailleurs, chaque force politique se renforce dans ses fiefs quand la taille des circonscriptions diminue. Ces deux éléments sont

78 Martin Pierre, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, éditions Montchrestin, Paris, 2006. p120.

79 4ème circonscription des Côtes d'Armor, 3ème circonscription du Finistère, 6ème circonscription de l'Ille et Vilaine et 4ème circonscription du Morbihan.

80 Pour le détail de cet affrontement, voir l'entretien accordé par Guy Hascoët, président du groupe EELV au conseil régional, en annexe de cette étude.

81 Dans la 4ème circonscription des Côtes d'Armor et la 3ème circonscription du Finistère.

82 Dans la 6ème circonscription de l'Ille et Vilaine.

83 Converse Philip E., « The concept of normal vote », *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966. Explication dans Martin Pierre, *Comprendre les évolutions électorales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2000.

concomitants des élections législatives, la France est divisée en 577 circonscriptions et la Bretagne en 27 circonscriptions avec une offre politique différente alors que la circonscription de référence est le territoire français à l'occasion de l'élection présidentielle. De même, si le taux de participation est de 84,7% au premier tour de l'élection présidentielle dans la région, il n'est que de 61,6% au premier tour des élections législatives. Cela explique que le PS, et, dans les circonscriptions où ce parti possédait un député sortant, l'UMP pâtissent moins de la baisse de la participation que d'autres forces politiques moins implantées dans la région, car quand la participation baisse, ce sont les électeurs aux attaches partisans les plus faibles qui ont encore plus tendance à s'abstenir, ce qui renforce la force politique localement dominante. Ces règles, dites de Converse, apportent donc un élément d'explication évident à la bipolarisation des élections législatives bretonnes.

Il nous paraît nécessaire, pour l'étude de ces élections d'étudier tout d'abord l'offre politique proposée aux électeurs. Ensuite, il s'agira d'étudier la notoriété des candidats et les résultats proprement dits de ces élections.

L'étude de la notoriété des candidats se justifie par le fait que l'occupation d'une place de pouvoir permet d'être relativement connu par les électeurs, cela évite aux militants d'avoir à présenter leur candidat lors de la campagne électorale. De plus, à l'occasion de ces élections de 2012, il est prouvé que l'occupation d'un poste de pouvoir au niveau local offre une prime non-négligeable au candidat PS qui est dans cette situation.

Dans ce cadre, nous reprenons le tableau de Jérôme Fourquet et d'Esteban Pratviel⁸⁴.

Tableau 22. Le score moyen des candidats socialistes au premier tour des élections législatives en fonction de leurs mandats locaux sur la France entière.

| | Ni maires, ni conseillers généraux | Conseillers généraux | Maires | Maires et conseillers généraux | Score moyen du PS |
|---|------------------------------------|----------------------|--------|--------------------------------|-------------------|
| Cas où le candidat PS était sortant | 44,80% | 44,90% | 45,20% | 45,60% | 44,90% |
| Cas où le candidat PS était non-sortant | 30,90% | 34,80% | 35,40% | (*) | 32,50% |

(*) effectifs non-suffisants correspondant à ce cas de figure.

84 Fourquet Jérôme, Pratviel Esteban, « L'impact électoral des candidatures féminines, de la diversité et du cumul des mandats sur les résultats du PS aux dernières législatives », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.

Ce tableau laisse clairement apparaître que dans le cas où le député PS est le candidat sortant, le fait de posséder un mandat local, d'être dans une situation de cumul des mandats, n'a, contrairement aux idées reçues, que très peu d'impact sur son score. Au contraire, quand il n'est pas le député sortant, le fait d'être maire ou conseiller général lui procure un avantage indéniable par rapport aux candidats qui ne sont ni maires ni conseillers généraux. Ainsi, en Bretagne, le fait que les candidats socialistes qui se présentent dans les circonscriptions où le député sortant n'est pas socialiste, soient généralement déjà bien implantés dans le territoire, constitue un avantage non-négligeable pour ce parti dans la région.

Les élections législatives de 2012 dans les Côtes d'Armor.

Cinquante-deux candidats se sont présentés aux suffrages des électeurs dans les cinq circonscriptions des Côtes d'Armor contre soixante en 2007, soit une moyenne d'un peu plus de dix candidats par circonscription. Sur les cinq députés sortants, trois ne se représentent pas, tous les trois sont membres du Parti Socialiste, il s'agit de Danielle Bousquet, députée sortante de la première circonscription depuis 1997, de Jean Gaubert, député sortant de la deuxième circonscription depuis la même année et de Marie-Renée Oget, députée sortante de la quatrième circonscription depuis 2002. L'offre politique laisse apparaître que seuls Lutte Ouvrière (LO), le Front de Gauche (FG), l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et le Front National (FN) présentent des candidats dans toutes les circonscriptions. Les candidats du FG sont issus du Parti Communiste pour trois d'entre eux, du Parti de Gauche (PG) pour un autre, alors que le candidat de cette fédération dans la deuxième circonscription n'est encarté à aucun parti mais est élu local depuis 2001. Europe-Écologie-Les Verts (EELV) présente quatre candidats dont l'un, Michel Balbot dans la quatrième circonscription, est également soutenu par le PS. L'absence d'un candidat estampillé EELV à Saint-Brieuc dans la première circonscription a été l'occasion d'un psychodrame entre les écologistes et le PS local, cette circonscription devant être réservée pour les écologistes mais le PS local en ayant décidé autrement⁸⁵, c'est finalement dans la quatrième circonscription que le PS offrira son soutien au candidat d'EELV. Ces hésitations vont finalement contraindre Guy Hascoët, le président du groupe EELV, qui siège dans l'opposition au conseil régional à retirer sa

85 <http://www.letelegramme.fr/local/cotes-d-armor/saint-brieuc/ville/legislatives-guy-hascoet-eelv-s-approprie-saint-brieuc-21-11-2011-1506832.php>

candidature, prétextant un « mauvais climat politique »⁸⁶. Ce dernier, que nous avons contacté, met en avant le manque de maturité des écologistes qui auraient dû lui accorder plus de soutien à ce moment-là pour qu'il maintienne sa candidature. Le fait qu'EELV ne présente pas de candidats dans la première circonscription s'explique par le soutien apporté à un candidat de l'Union Démocratique Bretonne (UDB) en vertu d'un accord local. Le PS présente également quatre candidats dans le département, et soutient le candidat EELV à Guingamp comme nous l'avons déjà signalé. Néanmoins, le PS départemental soutient la maire de Guingamp, Annie Le Houérou pour protester contre l'accord national PS-EELV réservant cette circonscription à un candidat d'EELV. Cette dissidence est allée à son terme malgré l'exclusion d'Annie Le Houérou du PS. Contrairement aux autres départements bretons, l'offre d'extrême-gauche est assez conséquente, le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) investit quatre candidats alors que le Parti Ouvrier Indépendant (POI) en présente trois, il y a donc trois candidats d'extrême-gauche dans trois circonscriptions du département. Des candidats régionalistes issus du Parti Breton, de l'UDB ou de Breizhistance sont présents dans quatre circonscriptions (à l'exception de la troisième) sans jamais être en concurrence, l'un d'entre eux étant soutenu par EELV comme nous l'avons déjà signalé. L'offre politique centriste est, à l'image de la situation nationale, assez morcelée, le Modem présente deux candidats estampillés « Le Centre pour la France » dans la troisième et la quatrième circonscription et soutient un candidat issu de l'Alliance Centriste, proche du centre-droit, dans la deuxième circonscription. Le nouveau centre présente deux candidates dans les deux premières circonscriptions, néanmoins ces candidates ne possèdent aucun ancrage local et sont imposées dans les derniers jours de la campagne par Hervé Morin, le président du parti, à la fédération locale qui n'en voulait pas et qui continue à soutenir les candidats UMP⁸⁷. Les dissidences sont rares à droite, seul un candidat se réclamant du Mouvement pour la France de Philippe De Villiers se présente dans la quatrième circonscription. De la même manière, deux dissidents d'extrême-droite sont présents dans la troisième et la cinquième circonscription du département. Il nous reste à préciser que deux candidats écologistes indépendants se présentent dans la deuxième et la quatrième circonscription du département. Nous avons maintenant une vue d'ensemble de l'offre politique dans le département, cette offre est assez classique avec une forte présence des partis traditionnels, seule la quatrième circonscription avec une dissidence d'importance à gauche semble présenter quelques particularités. De plus, aucune personnalité politique d'envergure nationale, ni aucun ministre en

86 http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Legislatives.-Guy-Hascoet-confirme-son-retrait-a-Guingamp_40798-2023127-----22070-aud_actu.Htm

87 http://www.letelegramme.fr/local/cotes-d-armor/saint-brieuc/ville/nouveau-centre-yamina-el-harouat-injoignable-08-06-2012-1730373.php?utm_source=rss_telegramme&utm_medium=rss&utm_campaign=rss&xtor=RSS-52

exercice, ni ancien ministre ne se présente dans ce département.

Le taux d'abstention aux élections législatives dans les Côtes d'Armor est le plus faible des quatre départements bretons, il s'élève à 35,6%, cela confirme ce qu'analysent Jérôme Sainte-Marie et Yves Marie-Cann⁸⁸, à savoir que le taux d'abstention est plus faible là où Nicolas Sarkozy a obtenu ses scores les plus faibles au premier tour de l'élection présidentielle en 2012, ce qui signifie que la démobilisation est plus forte chez les électeurs ayant voté Nicolas Sarkozy au second tour du scrutin présidentiel, en effet, ils se trouvent devant une contradiction au moment du vote législatif. Ils ont l'impression que le résultat de l'élection présidentielle a une valeur définitive, se mobiliser pour faire gagner le droite équivaut à prendre le risque de saboter les institutions. Le problème ne se pose pas en 2012 pour les électeurs du PS qui votent aux législatives dans le prolongement de l'élection présidentielle. Pour en revenir aux Côtes d'Armor, sachant que le taux d'abstention moyen des vingt-quatre départements où Nicolas Sarkozy a obtenu ses scores les plus faibles est de 38,7%, le taux d'abstention de 35,6% apparaît comme particulièrement faible, il s'agit là d'un phénomène qu'il faudra expliquer.

Les résultats des partis politiques dans le département à l'occasion de ces élections législatives nécessitent quelques remarques d'ordre général. A l'instar de ce qu'il se passe dans toute la région Bretagne, les cinq circonscriptions connaissent un second tour, opposant un candidat de gauche modérée et un candidat de droite modérée. Malgré un taux de participation élevé, la possibilité d'une triangulaire au second tour du scrutin est écartée assez facilement. Ainsi, dans quatre des cinq circonscriptions⁸⁹, seuls les candidats des deux principaux partis politiques (le PS et l'UMP) obtiennent plus de 10% des suffrages exprimés. La seule exception, la quatrième circonscription, peut s'expliquer par la prégnance d'un vote communiste important et par la division des candidatures à gauche entre le candidat officiel EELV-PS et la dissidente PS, dans cette circonscription, ce sont quatre candidats, dont trois de gauche, qui obtiennent plus de 10% des suffrages exprimés. Les candidats FN obtiennent tous entre 5 et 10% des suffrages exprimés, alors que les candidats du FG sont plus irréguliers, obtenant des scores de 3,9% (dans la troisième circonscription) à 16,6% (dans la quatrième circonscription). Globalement, c'est le FG qui s'impose comme la deuxième force à gauche derrière le PS, EELV atteint péniblement 5% en moyenne sur le département, en tenant compte du fait qu'un de ses candidats ait obtenu l'investiture officielle du PS.

88 Sainte-Marie Jérôme, Cann Yves-Marie, « Un scrutin législatif de confirmation », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.

89 La première, la deuxième, la troisième et la cinquième circonscription.

Tableau 23. Récapitulatif des élections législatives dans les Côtes d'Armor.

| | Ordre des Partis | Partis à plus de 10% | Partis à plus de 5% | Configuration du second tour | Vainqueur |
|-----------------------------------|---------------------------------------|----------------------|------------------------------|--|------------------------------------|
| Côtes d'Armor (1) Saint-Brieuc | PS/UMP/FG/FN/ UDB(EELV)/NPA /NC | PS-UMP | PS-UMP-FG-FN- UDB | Michel Lesage (PS) / Sylvie Grondin (UMP) | Michel Lesage (PS) 65,9% |
| Côtes d'Armor (2) Dinan | PS/UMP/FN/AC/ FG/EELV | PS-UMP | PS-UMP-FN-AC | Viviane Le Dissez (PS) / Michel Vaspart (UMP) | Viviane Le Dissez (PS) 58% |
| Côtes d'Armor (3) Lamballe | UMP/PS/FN/FG/ EELV | UMP-PS | UMP-PS-FN | Marc Le Fur (UMP) / Loïc Cauret (PS) | Marc Le Fur (UMP) 54,3% |
| Côtes d'Armor (4) Guingamp | DVG/UMP/FG/E ELV(PS)/Modem/ FN | DVG-UMP-FG- EELV | DVG-UMP-FG- EELV-Modem-FN | Annie Le Houérou (DVG) / Valérie Garcia (UMP) | Annie Le Houérou (DVG) 68,5% |
| Côtes d'Armor (5) Lannion | PS/UMP/FN/FG/ EELV/UDB | PS-UMP | PS-UMP-FN-FG- EELV | Corinne Erhel (PS) / Xavier Lec'hvien (UMP) | Corinne Erhel (PS) 64% |

Il nous paraît intéressant, à partir de là, de comparer les résultats des candidats socialistes dans les cinq circonscriptions du département. Cette comparaison nous semble nécessaire dans le cadre de notre problématique, les évolutions des autres forces politiques seront étudiées dans le cadre des circonscriptions.

Tableau 24. Évolution du score des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives de 2012 par rapport au score de François Hollande au deuxième tour de l'élection présidentielle dans les Côtes d'Armor.

| | P 2012 | L 2012 | Évolution |
|-------------------|--------|--------|-----------|
| Côtes d'Armor (1) | 61,4 | 65,9 | (+4,5) |
| Côtes d'Armor (2) | 54,7 | 58 | (+3,3) |
| Côtes d'Armor (3) | 55,7 | 45,7 | -10 |
| Côtes d'Armor (4) | 65,7 | 68,5 | (+2,8) |
| Côtes d'Armor (5) | 59,3 | 64 | (+4,7) |

Tableau 25. Évolution du score des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives de 2012 par rapport aux élections législatives de 2007 dans les Côtes d'Armor.

| | L 2007 | L 2012 | Évolution |
|-------------------|--------|--------|-----------|
| Côtes d'Armor (1) | 57,7 | 65,9 | (+8,2) |
| Côtes d'Armor (2) | 54,7 | 58 | (+3,3) |
| Côtes d'Armor (3) | 48 | 45,7 | -2,3 |
| Côtes d'Armor (4) | 63,2 | 68,5 | (+5,3) |
| Côtes d'Armor (5) | 56,1 | 64 | (+7,9) |

Il est indéniable que les électeurs de la troisième circonscription ont un comportement différent des électeurs des autres circonscriptions. En effet, les quatre autres circonscriptions accordent toutes un bonus au candidat socialiste (ou divers gauche) au second tour de l'élection, non seulement par rapport au score de François Hollande un mois auparavant (de 2,8 à 4,7 points) mais également par rapport au score du candidat socialiste en 2007 (de 3,3 à 8,2 points), cette dernière comparaison est tout à fait frappante quand on sait que les candidats de gauche en 2007 dans la première, la deuxième et la quatrième circonscription étaient des députés sortants, ce qui est le cas seulement dans la cinquième circonscription en 2012.

L'évolution de la troisième circonscription semble inexplicable à première vue, il faut également signaler que le candidat UMP (Marc Le Fur) obtient son meilleur score en 2012 alors qu'il avait été élu en 2002 et en 2007 mais aussi en 1993. Le phénomène est remarquable car dans le même temps, l'évolution de cette circonscription dans les autres élections ne va pas dans le même sens, nous allons tenter d'expliquer ce phénomène.

Intéressons-nous maintenant aux résultats des élections dans les circonscriptions. Il nous semble cohérent de connaître l'indice de notoriété des principaux candidats qui se présentent aux suffrages des électeurs dans les Côtes d'Armor⁹⁰, puis d'étudier les résultats, circonscription par circonscription.

La première circonscription est dominée par Michel Lesage, président de la plus importante structure intercommunale du département : Saint-Brieuc agglomération, il est de plus, maire de Langueux, chef-lieu de canton, depuis 1989, et a été conseiller général du canton de Langueux de 1982 à 2011. Cette double implantation, en territoire urbain et en territoire rural permet à Michel Lesage, bien qu'il ne soit pas député sortant, d'être connu dans toute la circonscription. A côté de cela, la notoriété des autres candidats apparaît moins importante, la candidate UMP Sylvie Grondin

⁹⁰ Nous avons choisi de nous limiter aux six principales familles politiques (le FG, le PS, EELV, les centristes, l'UMP et le FN) pour étudier cela. De la même manière, la notoriété d'un candidat suppléant peut être un atout dans le cadre de cette élection, il s'agit donc d'étudier un indice de notoriété pour un binôme de candidats.

est simple conseillère municipale à Saint-Brieuc depuis 2008, son suppléant est conseiller municipal dans la deuxième ville la plus importante de la circonscription, Plérin. Le candidat et la suppléante présentés par le FG sont tous les deux membres du PCF, et sont respectivement conseillers municipaux d'Hillion et de Ploufragan, leur notoriété est donc comparable à celle des candidats présentés par l'UMP. Un autre parti politique est dans le même cas, il s'agit de l'UDB, soutenu par EELV dans cette circonscription, le candidat est adjoint au maire à Pordic et la suppléante à Ploufragan. Nous avons déjà précisé que la candidate présentée par le Nouveau Centre n'avait aucun ancrage local et que la fédération des Côtes d'Armor de ce parti s'opposait à cette candidature. La candidate du Front National est très jeune (28 ans) et se présente comme une « mariniste », elle ne possède pas d'attaches locales et n'est adhérente au FN que depuis 2010. Malgré le fait que le maire de Saint-Brieuc, Bruno Joncour, soit membre du Modem, cette formation politique ne présente pas de candidats dans cette circonscription, le maire de Saint-Brieuc apportant son soutien, à titre personnel, à la candidate UMP, par ailleurs membre de son conseil municipal⁹¹. A noter l'absence de candidats conseillers généraux dans cette circonscription, ce qui peut sembler étrange dans la mesure où les candidats (mis à part Michel Lesage) ne sont pas très connus dans la circonscription, néanmoins cela peut s'expliquer, et cette explication est valable pour beaucoup d'autres circonscriptions, par une certaine anticipation de la loi qui va fortement restreindre, voire interdire le cumul des mandats.

Cette circonscription, acquise au PS depuis 1997, offre une large victoire au candidat socialiste, Michel Lesage, il obtient 46,7% des suffrages exprimés au premier tour et 65,9% au second tour. Cette large domination peut s'expliquer par la forte présence de notables socialistes dans la circonscription, le PS détient cinq des sept cantons de la circonscription, dont quatre depuis plus de quinze ans. On trouve ici un cas de figure que l'on peut qualifier de « classique » dans la région où le candidat socialiste, soutenu par une grande partie des notables locaux, va frôler l'élection dès la premier tour avant d'obtenir un score supérieur à 60%, voire à 65% au second tour de l'élection. Néanmoins, il existe indéniablement une prime personnelle importante pour Michel Lesage, du fait de sa position ancienne dans le territoire, il progresse de 8,2 points au second tour sur le score de la candidate de 2007 alors que François Hollande ne progresse que de 4,2 points dans la circonscription à l'élection présidentielle. Dans la lignée du score obtenu par Jean-Luc Mélenchon le mois précédent (13%), le candidat du FG obtient le deuxième meilleur score de cette force politique dans le département et frôle les 10%, il profite sans doute de l'absence du candidat

91 <http://www.letelegramme.com/local/cotes-d-armor/saint-brieuc/ville/saint-brieuc-pas-de-candidat-du-modem-aux-legislatives-18-05-2012-1707817.php>

écologiste, même si le candidat UDB soutenu par EELV obtient près de 6% des suffrages exprimés. La gauche obtient au premier tour un score équivalent à celui obtenu au premier tour des élections régionales de 2010 (58,9%), jusqu'alors le meilleur résultat obtenu par la gauche dans cette circonscription. La droite obtient un bien meilleur score qu'en 2010, du fait de l'absence de candidat Modem, la liste Modem ayant obtenu près de 17% des suffrages en 2010. Néanmoins, le soutien apporté par le maire de Saint-Brieuc à la candidate UMP ne lui permet pas d'obtenir une prime conséquente, les résultats de la commune de Saint-Brieuc étant équivalents à ceux de la circonscription.

La situation est un peu différente dans la deuxième circonscription du département où c'est le candidat UMP, Michel Vaspart qui domine par sa notoriété, en effet, ce candidat s'est déjà présenté dans cette circonscription en 1997, 2002 et 2007, obtenant même 49,9% des suffrages exprimés en 2002. Il est, de plus conseiller général du canton de Dinan-Est depuis 2001 et maire d'une petite commune de la circonscription depuis 1992. Cette situation présente un avantage, les électeurs connaissent le candidat, mais ce dernier peut également s'être usé après de nombreuses défaites et peut peiner à attirer de nouveaux électeurs. Son suppléant possède également une notoriété importante, étant conseiller général de Pléneuf-Val André depuis 2008 et adjoint au maire d'une petite commune. La candidate socialiste, Viviane Le Dissez s'appuie sur son mandat de maire d'un chef-lieu de canton, Plancoët (depuis 2008) et sur le fait qu'elle soit suppléante du député sortant, Jean Gaubert, depuis 2007. Le candidat EELV est le leader de l'opposition municipale à Dinan et possède donc une renommée importante dans la ville-centre de la circonscription, le même cas de figure se retrouve pour le candidat de l'alliance centriste, premier adjoint au maire de Dinan. Le candidat du FG est simple conseiller municipal dans une petite commune. Le candidat du FN, quant à lui, est retraité, non-élu et non-adhérent au FN, s'il se présente sous l'étiquette du « Rassemblement Bleu Marine » sa situation est la preuve de l'absence de cadres du FN dans le département des Côtes d'Armor. Cette rapide description laisse apparaître que les deux principaux partis n'ont pas cherché à promouvoir des candidats issus de la ville la plus importante de la circonscription, Dinan, préférant présenter des candidats mieux implantés dans des territoires ruraux.

Cette circonscription est celle où François Hollande obtient, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle, son moins bon résultat dans le département (54,7%), malgré cela ce territoire est fortement ancré à gauche, le PS gardant même la circonscription lors de la « débâcle »

de 1993. C'est également le cas pour seulement deux autres circonscriptions dans la région. Viviane Le Dissez, la candidate socialiste n'éprouve aucune difficulté à être élue obtenant 42,4% des suffrages au premier tour et 58% au second tour. Sa progression par rapport à 2007 est comparable à celle de François Hollande à l'élection présidentielle. La « prime de notoriété » semble donc faible ici. La faiblesse des autres forces de gauche est frappante, ni le FG, ni EELV n'atteignant 5% des suffrages. Au contraire, à droite, si le candidat UMP obtient 27,7% des suffrages, soit à peine plus que la candidate UMP dans la première circonscription, le candidat FN obtient 9,3% des suffrages et le candidat de l'Alliance Centriste 7,4%. Ainsi, si les résultats des deux candidats qualifiés au second tour sont comparables à ceux de la circonscription de Saint-Brieuc, il existe plus de réserves de voix à droite. Cela explique donc les 42%⁹² réalisés par Michel Vaspert, le candidat UMP, au second tour du scrutin, ce qui est tout de même le meilleur score réalisé par un candidat UMP battu dans le département.

La troisième circonscription, la plus atypique par ses résultats, présente une situation comparable à celle de la deuxième circonscription avec deux candidats issus du PS et de l'UMP et très implantés localement. Ainsi, Marc le Fur, le candidat de l'UMP est député de la circonscription depuis 2002 et auparavant de 1993 à 1997. Il est, de plus, conseiller général de Quintin depuis 2001. Son suppléant est, en outre, conseiller régional et chef de l'opposition municipale à Lamballe, la ville la plus importante de la circonscription. La force de l'implantation de ce binôme est sensiblement supérieure à celle du candidat socialiste, Loïc Cauret, pourtant déjà candidat en 2007, maire de Lamballe et président de la communauté de communes organisée autour de cette même commune. Le candidat du FN, s'il ne possède aucun mandat local (le FN ne possède simplement aucun élu dans les Côtes d'Armor) est candidat à toutes les élections dans la circonscription depuis 1986. Les autres candidats ne sont pas très connus des électeurs de la circonscription, la candidate FG issue du Parti de Gauche est conseillère municipale à Colombes dans les Hauts de Seine, alors que son suppléant est maire d'une petite commune de la circonscription. Le candidat EELV est conseiller régional et ancien porte-parole de la confédération paysanne (aux côtés de José Bové).

Il paraît nécessaire de s'arrêter plus longuement sur les résultats de cette circonscription, qui constituent à première vue une énigme, comme nous l'avons déjà évoqué. Le fait est que Marc Le Fur est réélu député en 2012 avec 54,3% des suffrages, soit plus qu'en 2007, 2002 et même 1993. Sans remonter jusque là, il est frappant de constater que sur les quinze circonscriptions bretonnes

92 A noter que Michel Vaspert est loin d'obtenir la totalité des voix de droite du premier tour, le total AC + UMP + FN étant égal à 44,8%.

n'étant pas concernées par le redécoupage de 2010, le total des voix de gauche augmente d'au moins sept points au premier tour⁹³ des élections législatives entre 2002 et 2012 dans quatorze de ces circonscriptions. Seule la circonscription où Marc Le Fur se présente fait exception, le total des voix de gauche diminuant de 3,4 points sur la même période. De la même manière, ce dernier est conseiller général du canton de Quintin depuis 2001, il obtient 59% des suffrages lors de sa réélection en 2008, alors que ce canton avait donné 54% à Ségolène Royal à l'occasion de l'élection présidentielle un an auparavant. De plus, aucun autre conseiller général de la circonscription n'a été élu avec l'étiquette UMP, seuls deux autres conseillers généraux étant de droite, comme nous l'indique le tableau 4. Enfin, François Hollande obtient ici 55,7% des suffrages en mai 2012, soit plus que dans la deuxième circonscription où la candidate socialiste à la députation obtient pourtant 58% des suffrages. De plus, contrairement à d'autres élus UMP bretons proches du centrisme, comme Pierre Méhaignerie, Marc Le Fur est plutôt connu pour ses prises de position conservatrices, son rôle de le premier plan dans le débat sur le mariage gay au début de l'année 2013 en est une preuve parmi d'autres⁹⁴. Nous avons donc là un cas particulier d'implantation personnelle. Nous pouvons émettre l'hypothèse que le candidat socialiste, qui se représente une seconde fois (après 2007) à la députation, s'use de manière prématurée à l'instar de Michel Vaspert, le candidat UMP à Dinan. Néanmoins, cela n'explique pas l'évolution constatée depuis 2002. Ce phénomène peut également s'expliquer par le fait que Marc Le Fur soit un défenseur acharné de l'identité bretonne, à cet égard, il est l'auteur de l'amendement à l'origine de l'introduction des langues régionales dans la constitution française⁹⁵ et il a fait voter un amendement à l'assemblée nationale en décembre 2011⁹⁶ pour permettre qu'un référendum portant sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne administrative soit juridiquement possible sans encourir le veto de la région Pays de la Loire. On constate ici un conservatisme identitaire, en plus d'être culturel, chez Marc Le Fur. Le taux de participation, le plus élevé de la région pour ces élections (68,3% au premier tour et 70,4% au second tour)⁹⁷, semble être une preuve que ces positions affirmées et ce conservatisme constaté chez Marc Le Fur mobilisent les électeurs, certains électeurs qui ont favorisé la ré-election de Marc Le Fur ne se seraient sans doute pas déplacés pour un autre candidat de droite. La victoire du candidat UMP s'explique également par la marginalisation du candidat FN qui n'obtient qu'un peu plus de

93 Et augmente en moyenne de 11,4 points.

94 http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Cotes-d-Armor.-L-UMP-Marc-Le-Fur-sanctionne-autour-du-mariage-pour-tous_40825-2186634-----22278-aud_actu.Htm

95 <http://www.marclefur.com/article-21127016.html>

96 <http://www.assemblee-nationale.fr/13/amendements/3947/394700001.asp>

97 Le chiffre des abstentions dans les différentes circonscriptions bretonnes est disponible dans les tableaux de résultats, en annexes.

5% (moins bon score dans le département) alors que Marine Le Pen culminait à 15% un mois auparavant (meilleur score dans le département), on peut parler ici de l'effet d'implantation des candidats qui permet à des notables de droite, comme Marc Le Fur, d'attirer des électeurs de Marine Le Pen, notamment en zone rurale⁹⁸. Le candidat socialiste obtient un meilleur résultat au premier tour, avec 37,9% des suffrages, qu'en 2007, néanmoins s'il avait su rassembler à gauche et aller chercher d'autres voix pour le deuxième tour à l'époque, ce n'est plus le cas en 2012 où le total des voix de gauche passe de 46,3% des suffrages à 45,7% du premier au second tour. A l'instar de la circonscription de Dinan, les candidats estampillés EELV et FG sont marginalisés, tout comme la candidate du Modem. Au final, c'est dans cette circonscription que la bipolarisation est la plus forte, les deux principaux partis obtenant ensemble 84,5% des suffrages au premier tour.

La quatrième circonscription se caractérise par la présence d'un candidat EELV soutenu par le PS, Michel Balbot, ce dernier n'exerce plus aucune fonction élue mais a été conseiller régional de 1992 à 2010 et a exercé diverses fonctions locales dans les années 2000. Sa suppléante siège dans la majorité au sein du conseil municipal de Guingamp. La maire PS de Guingamp, Annie Le Houérou, poussée par les militants socialistes locaux ayant refusé de soutenir Michel Balbot, se présente sous l'étiquette divers gauche (après avoir été exclue du PS), elle est conseillère générale du canton de Guingamp depuis 2005 et maire depuis 2008. Cette candidate bénéficie également du soutien de la députée socialiste sortante Marie-Renée Oget. De même, son suppléant est conseiller général du canton de Rostrenen depuis 2011 et maire d'une petite commune dans la circonscription. La candidate UMP, Valérie Garcia, est conseillère régionale alors que son suppléant est maire. Le candidat FG, Gérard Lahellec, est président du groupe communiste au conseil régional et candidat dans la circonscription depuis 2002, sa suppléante est adjointe au maire dans une petite commune. Le candidat présenté par le Modem est également un élu, maire d'une commune proche de Guingamp. Enfin, la candidate FN est récemment encartée au FN, son nom a largement été citée dans la presse locale dans les semaines précédant l'élection car elle a été l'attachée de presse du Bloc Identitaire, un groupuscule d'extrême-droite. Le fait que seule la candidate issue du PS local possède un véritable ancrage dans la circonscription prouve que le PS est en situation de quasi-hégémonie dans ce territoire.

Cette circonscription est celle où François Hollande obtient son meilleur score, aussi bien dans le département des Côtes d'Armor que dans la région Bretagne. C'était déjà le cas pour

⁹⁸ Labouret Simon, « La débâcle de l'UMP et de ses alliés aux législatives : l'amplification du vote-sanction », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.

Ségolène Royal en 2007. C'est un communiste qui a été élu député de la circonscription de 1997 à 2002 et cette influence communiste se caractérise par le score de Jean-Luc Mélenchon, qui obtient ici son meilleur score en Bretagne et par la présence de deux conseillers généraux dans la circonscription⁹⁹. L'implantation réelle du candidat communiste caractérisée par sa candidature dans cette circonscription depuis 2002, lui permet de réaliser un score meilleur que celui de Jean-Luc Mélenchon un mois plus tôt (16,6%), ce qui n'est le cas dans aucune autre circonscription de la région. La division des forces de gauche au premier tour n'a eu aucune conséquence fâcheuse pour la candidate de gauche qualifiée au second tour. Cette dernière obtient 68,5% des suffrages, soit 5,3 points de plus que la députée sortante en 2007. Au premier tour, elle avait obtenue 32% des suffrages contre 12,4% au candidat officiellement investi par EELV et le PS.

Le fait que le candidat Modem soit un élu local favorise le fait qu'il obtienne un score important (9,4%) alors que François Bayrou obtenait un score inférieur à sa moyenne départementale dans cette circonscription en mai 2012. A côté de cela, la faible notoriété de la candidate UMP ne lui permet pas de profiter de la division à gauche, elle n'obtient pas un meilleur résultat que Nicolas Sarkozy dans la circonscription avec 18,3% des suffrages au premier tour et devance de justesse le candidat communiste. Au final, cette circonscription se caractérise par une dispersion plus grande des voix entre les différents candidats. Ainsi, si les deux premiers candidats obtenaient 84,5% des voix au premier tour dans la circonscription de Lamballe, ils n'en obtiennent ici que 50,3%.

La cinquième circonscription est organisée autour de Lannion et de Perros-Guirrec, contrairement aux trois autres détenues par le PS, la députée sortante Corinne Erhel se représente après une première élection en 2007. Elle est également conseillère régionale depuis 2004. Son suppléant est conseiller général du canton de Paimpol depuis 2011. Le candidat de l'UMP, Xavier Lech'vien est président départemental de l'UMP, si ce poste permet de peser en interne dans le parti, au niveau du choix des candidats notamment, force est de constater qu'il ne confère pas une grande notoriété. Néanmoins, sa suppléante est conseillère municipale à Lannion. Mise à part Corinne Erhel, seule la candidate FG, encartée au PCF, s'est déjà illustrée dans la circonscription, elle a été candidate en 2002 (3,5%) et en 2007 (4,4%), de plus, elle est adjointe au maire de Lannion, son suppléant, également encarté au PCF est adjoint au maire d'une petite commune. La candidate EELV et la candidate FN n'ont jamais exercé de mandat et ne se sont jamais présentés à des élections. Les centristes ne présentent pas de candidats dans cette circonscription. Malgré l'accord

⁹⁹ Voir la situation politique du département des Côtes d'Armor en annexes pour plus de détails.

EELV-UDB dans la région, l'UDB présente son trésorier national dans cette circonscription, ce dernier est également vice-président de la communauté de communes de Paimpol-Goëlo.

La domination de la gauche dans la circonscription est indéniable et se caractérise notamment par le fait que huit des neuf conseillers généraux de la circonscription soient socialistes, le dernier étant issu d'EELV. Les tableaux 24 et 25 nous montrent que la candidate socialiste obtient la meilleure progression du département par rapport au score de François Hollande un mois plus tôt (+4,7 points), de même, elle bénéficie de la « prime à la sortante » en tant que députée depuis 2007, elle améliore son score de 2007 de 7,9 points. Même si les situations ne sont pas comparables en tous points, Corinne Erhel obtient des résultats similaires à ceux du candidat socialiste de la première circonscription avec 46,2% des suffrages au premier tour et 64% au second tour. Logiquement, dans cette circonscription où EELV avait obtenu son meilleur résultat départemental au premier tour des élections régionales de 2010, le candidat EELV franchit les 5% lors du scrutin législatif, ce qui est également le cas pour la candidate du FG. Ces réserves de voix permettent à la candidate socialiste de ne pas craindre une mobilisation de l'électorat de droite au second tour. Le candidat UMP, avec 26% des suffrages est loin d'atteindre la moyenne départementale obtenue par les candidats de son parti. Par contre, c'est dans cette circonscription que la candidate FN obtient le meilleur score de son parti¹⁰⁰ dans le département, malgré son manque de notoriété et la présence d'un candidat issu d'une autre formation politique d'extrême-droite. C'est son profil atypique d'infirmière libérale à la retraite, remplaçant au pied levé son mari pour ce scrutin, qui a sans doute plu aux électeurs.

Les élections législatives de 2012 dans le Finistère.

L'offre présentée par les partis politiques aux électeurs du Finistère est un peu différente de ce que l'on retrouve dans les Côtes d'Armor. Soixante-dix-neuf candidats se présentent aux suffrages des électeurs contre quatre-vingt-sept cinq ans plus tôt, soit un peu moins de dix par circonscription en moyenne. Les circonscriptions n'attirent pas toutes le même nombre de candidats, huit candidats se présentent dans la septième circonscription et treize dans la huitième. De manière assez classique, l'offre politique est structurée par la présence des candidats de LO, du FG, d'EELV et du FN dans les huit circonscriptions du département. Cinq candidats du FG sont issus du PCF, deux sont des divers gauche et un dernier est issu du PG, le parti de Jean-Luc Mélenchon. A noter

¹⁰⁰L'indice de son score par rapport à celui de Marine Le Pen est de 0,75 alors qu'il est de 0,6 en moyenne dans le département.

qu'en vertu d'un accord resté très local, le suppléant du candidat FG est issu du NPA dans la première circonscription. EELV est présent dans les huit circonscriptions du département et bénéficie du soutien du PS dans la troisième circonscription. En vertu d'un accord national visant à mettre en avant la capacité d'alliance du FN, ce parti soutient dans la première circonscription du département un candidat provenant du parti de Paul-Marie Couteaux : Souveraineté, Indépendance et Libertés (SIEL). Le PS réinvestit ses cinq députés sortants, et est présent dans deux autres circonscriptions, comme dans les autres départements bretons, il soutient officiellement un candidat EELV dans une circonscription, en l'occurrence la troisième comme nous venons de le signaler, néanmoins, cela n'empêche pas un dissident issu du PS local de se présenter, soutenu par les militants locaux. L'UMP présente des candidats dans cinq circonscriptions, seul parmi les trois députés sortants de ce parti, Christian Ménard, député de la sixième circonscription, ne se représente pas, l'UMP soutient un candidat Divers Droite dans cette circonscription ce qui est également le cas dans la huitième circonscription. L'UMP soutient également un candidat du Parti Chrétien Démocrate (PCD) de Christine Boutin dans la deuxième circonscription. La situation au centre et au centre-droit est encore plus complexe, le Modem investit cinq candidats sous l'étiquette du « Centre pour la France », candidats qui se revendiquent du « ni droite, ni gauche » et un candidat sous l'étiquette de l'« Alliance Centriste », parti politique plus proche du centre-droit. Le Parti Radical de Jean-Louis Borloo et le Nouveau Centre investissent un candidat, respectivement dans la première et dans la huitième circonscription. Malgré le soutien apporté par l'UMP à un candidat PCD, ce parti présente trois candidats en compétition avec l'UMP dans le département. De plus, un candidat du parti de Nicolas Dupont-Aignan : Debout la République, se présente aux suffrages des électeurs de la sixième circonscription. Un mouvement régionaliste d'extrême-droite intitulé « Jeune Bretagne » concurrence le FN dans trois circonscriptions. L'UDB, parti régionaliste plus proche de la gauche présente deux candidats sans le soutien d'EELV, un autre candidat régionaliste est présent dans la sixième circonscription, nous reviendrons sur son cas dans l'analyse de la circonscription. A l'extrême-gauche, LO ne souffre pas de la concurrence du NPA et du POI, ces deux partis ne présentent respectivement que deux candidats dans le département. Le Parti Radical de Gauche (PRG), allié traditionnel du PS, profite de l'absence d'un candidat PS dans la troisième circonscription et y présente une candidate. A côté de cela, deux partis écologistes moins ancrés à gauche qu'EELV présentent chacun un candidat dans le département, il s'agit de Génération Écologie et de l'Alliance Écologiste Indépendante. Il nous reste à signaler qu'un membre du Parti Pirate, parti qui a réalisé des percées électorales en Suède et en Allemagne et qui cherche à

révolutionner les pratiques politiques, est présent dans la première circonscription. L'offre politique dans le département, à l'occasion de ces élections, se caractérise par le morcellement important constaté à droite et par la faible présence des partis régionalistes. A gauche, la situation est plus classique, il faut également signaler la candidature de Marylise Lebranchu, députée sortante de la quatrième circonscription, ministre de la fonction publique et de la décentralisation du gouvernement Ayrault depuis le 15 mai 2012.

Le taux d'abstention dans le département est très légèrement inférieur au taux d'abstention moyen en Bretagne (38,7% contre 38,4% au premier tour), néanmoins de fortes disparités existent entre les territoires urbains comme la deuxième circonscription et les territoires plus ruraux où l'abstention ne dépasse jamais 40%. Le taux d'abstention du Finistère correspond tout à fait à celui observé dans les départements où Nicolas Sarkozy obtient entre 24,2% et 25,8% des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle.¹⁰¹

Le tableau 26 nous présente un récapitulatif intéressant des résultats dans le département. La domination du PS apparaît écrasante, ce parti est le premier dans toutes les circonscriptions où un candidat issu de ses rangs se présente aux suffrages des électeurs¹⁰², alors que c'est le candidat de l'UMP, même quand il est député sortant, qui arrive en deuxième position. La situation est plus originale dans la troisième circonscription où c'est la candidate UMP qui arrive en tête devant le candidat EELV-PS et le candidat socialiste dissident qui obtiennent des scores presque équivalents. Le second tour met aux prises dans tous les cas un candidat soutenu par le PS et un candidat soutenu par l'UMP, néanmoins, dans la troisième et la sixième circonscription, une triangulaire aurait été possible, les candidats arrivés en troisième position ayant obtenu plus de 12,5% des inscrits. Ces triangulaires n'ont pas eu lieu car ces candidats appartenaient à des partis de gauche non-extrême et leur maintien au second tour aurait presque certainement (du moins dans la troisième circonscription) empêché la victoire d'un candidat de gauche au deuxième tour. Seul un candidat centriste très implanté dans la circonscription de Douarnenez franchit également les 10% dans le département. Les candidats du FN obtiennent systématiquement entre 5 et 10% des suffrages, alors que les candidats du FG obtiennent tous entre 4 et 7% des suffrages. Le Finistère était le département qui avait accordé le moins bon résultat à la liste EELV lors des élections régionales de 2010, cela est confirmé à l'occasion de ces élections, seuls quatre candidats investis par EELV (dont celui soutenu par le PS) franchissent les 5% au premier tour du scrutin.

101 Sainte-Marie Jérôme, Cann Yves-Marie, « Un scrutin législatif de confirmation », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.

102 Les candidats socialistes obtiennent dans ces cinq circonscriptions toujours au dessus de 40% des suffrages au premier tour et plus de 60% au second tour.

Tableau 26. Récapitulatif des élections législatives dans le Finistère.

| | Ordre des Partis | Partis à plus de 10% | Partis à plus de 5% | Configuration du second tour | Vainqueur |
|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------|---------------------|--|-----------------------------------|
| Finistère (1) Quimper | PS/UMP/FN/EELV/FG/Modem/PRV | PS-UMP | PS-UMP-FN-EELV | Jean-Jacques Urvoas (PS) / Georges-Philippe Fontaine (UMP) | Jean-Jacques Urvoas (PS) 62,7% |
| Finistère (2) Brest-Ville | PS/UMP/FN/FG/Modem/EELV/UDB | PS-UMP | PS-UMP-FN-FG | Patricia Adam (PS) / Marc Berthelot (UMP) | Patricia Adam (PS) 66,8% |
| Finistère (3) Brest-Campagne | UMP/DVG/EELV (PS)/FN/FG/PRG/Modem | UMP-DVG-EELV | UMP-DVG-EELV-FN-FG | Marguerite Lamour (UMP) / Jean-Luc Bleunven (DVG) | Jean-Luc Bleunven (DVG) 52,3% |
| Finistère (4) Morlaix | PS/UMP/FG/FN/EELV/Modem | PS-UMP | PS-UMP-FG-FN | Marylise Lebranchu (PS) / Agnès Le Brun (UMP) | Marylise Lebranchu (PS) 61,1% |
| Finistère (5) Landerneau | PS/UMP/FN/EELV/FG/Modem | PS-UMP | PS-UMP-FN-EELV | Chantal Guittet (PS) / Jacques Le Guen (UMP) | Chantal Guittet (PS) 57,1% |
| Finistère (6) Châteaulin | PS/UMP/DVG/FN/FG/EELV | PS-UMP-DVG | PS-UMP-DVG-FN-FG | Richard Ferrand (PS) / Dominique Cap (UMP) | Richard Ferrand (PS) 58,4% |
| Finistère (7) Douarnenez | PS/UMP/AC/FG/FN/EELV | PS-UMP-AC | PS-UMP-AC-FG-FN | Annick Le Loch (PS) / Didier Guillon (UMP) | Annick Le Loch (PS) 61% |
| Finistère (8) Concarneau | PS/UMP/FN/FG/EELV/Modem | PS-UMP | PS-UMP-FN-FG-EELV | Gilbert Le Bris (PS) / Atto Dossena (UMP) | Gilbert Le Bris (PS) 65,8% |

De la même manière que nous l'avons fait pour les Côtes d'Armor, et pour les mêmes raisons, il apparaît intéressant de connaître les résultats des candidats socialistes dans le département avant d'étudier les candidatures et les résultats dans les circonscriptions. Le tableau 27 nous montre que l'évolution entre le score de François Hollande au second tour de l'élection présidentielle et le score du candidat socialiste au second tour de l'élection législative est différente selon que le candidat PS soit sortant ou pas, ainsi l'évolution du score est négative dans la troisième et la sixième circonscription où le sortant est issu de l'UMP, la seule exception concerne la cinquième circonscription où la candidate PS obtient un meilleur score que François Hollande malgré la présence d'un sortant UMP, comme dans les cinq circonscriptions où le candidat PS est également le député sortant. Nous n'avons pas pu comparer les résultats du candidat PS au second

tour de ces élections par rapport au second tour des élections législatives en 2007 dans la deuxième et la troisième circonscription du département car elles ont toutes les deux été concernées par le redécoupage de 2010. Il n'apparaît pas pertinent de reconstruire les résultats car l'offre politique n'était pas équivalente dans toutes les circonscriptions. Contrairement à ce qu'il se passe dans la troisième circonscription des Côtes d'Armor, aucune trace d'une résistance notable d'un candidat UMP dans le Finistère¹⁰³, le tableau 28 nous indique que les candidats socialistes progressent de 6,7 points à 12,3 points entre 2007 et 2012, de plus, ce n'est pas dans les circonscriptions détenues par l'UMP que cette progression est la moins importante, au contraire c'est dans la circonscription où le PS obtenait son meilleur résultat en 2007 (54,4% dans la quatrième circonscription) que le candidat de ce parti progresse le moins. Enfin, il est important de signaler que trois candidats connaissent une progression de plus de 10 points entre 2007 et 2012, c'est le seul département dans lequel ce cas de figure se produit en Bretagne, ce qui peut s'expliquer par le fait que les trois candidats PS concernés¹⁰⁴ sont également des personnalités très implantées et/ou possédant une notoriété nationale.

Tableau 27. Évolution du score des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives de 2012 par rapport au score de François Hollande au deuxième tour de l'élection présidentielle dans le Finistère.

| | P 2012 | L 2012 | Évolution |
|---------------|--------|--------|-----------|
| Finistère (1) | 59,2 | 62,7 | (+2,5) |
| Finistère (2) | 62,6 | 66,8 | (+4,2) |
| Finistère (3) | 55,9 | 52,3 | -3,6 |
| Finistère (4) | 60,7 | 61,1 | (+0,4) |
| Finistère (5) | 55,4 | 57,1 | (+1,7) |
| Finistère (6) | 59,3 | 58,4 | -0,9 |
| Finistère (7) | 59 | 61 | (+2) |
| Finistère (8) | 59,8 | 65,8 | (+6) |

Tableau 28. Évolution du score des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives de 2012 par rapport aux élections législatives de 2007 dans le Finistère.

103Même s'il faut signaler que Marguerite Lamour résiste bien dans la troisième circonscription, mais cette circonscription n'est pas exactement la même qu'en 2007, toute comparaison n'est donc pas pertinente.

104Jean-Jacques Urvoas dans la première circonscription, Marylise Lebranchu dans la cinquième circonscription, Gilbert Le Bris dans la huitième circonscription.

| | L 2007 | L 2012 | Évolution |
|---------------|--------|--------|-----------|
| Finistère (1) | 52,1 | 62,7 | (+10,6) |
| Finistère (2) | | 66,8 | |
| Finistère (3) | | 52,3 | |
| Finistère (4) | 54,4 | 61,1 | (+6,7) |
| Finistère (5) | 45,2 | 57,1 | (+11,9) |
| Finistère (6) | 49,8 | 58,4 | (+8,6) |
| Finistère (7) | 51 | 61 | (+10) |
| Finistère (8) | 53,5 | 65,8 | (+12,3) |

La première circonscription, organisée autour de la préfecture du département, Quimper, est dominée par la personnalité du maire de Quimper et très proche de François Hollande, Bernard Poignant, ancien député de la circonscription et maire de Quimper de 1989 à 2001 et depuis 2008. Il apporte naturellement son soutien au député sortant Jean-Jacques Urvoas. Ce dernier a été conseiller régional de 2004 à 2007 et président de la fédération PS du Finistère de 2000 à 2008, de plus il a réussi à médiatiser son action à l'assemblée nationale en se montrant très présent pour toutes les questions touchant à la sécurité.¹⁰⁵ Sa suppléante est adjointe au maire de Briec, un des chefs-lieux de cantons de la circonscription. Le candidat de l'UMP, qui succède à la très implantée Marcelle Ramonet, est simple conseiller municipal de Quimper, sa suppléante est également conseillère municipale mais dans la commune de Fouesnant, elle s'est fait connaître en se présentant aux élections cantonales de 2011 dans le canton éponyme. Le binôme se présentant pour le FG présente une particularité, c'est une candidate issue du NPA qui est suppléante d'un candidat communiste, cet accord est très local et n'était pas forcément désiré par les partis politiques concernés. Le candidat communiste est conseiller municipal de Fouesnant. Le candidate EELV est, elle, adjointe de Bernard Poignant, à Quimper. Le candidat présenté sous les couleurs du RBM est issu du SIEL (Souveraineté, Indépendance et Liberté), un petit parti politique allié avec le FN pour ces élections. Ce candidat s'était déjà présenté dans la circonscription en 2007 sous l'étiquette du Mouvement pour la France.

Il apparaît que cette circonscription, qui avait pourtant élu un député RPR en 1997 est désormais largement acquise au PS. Jean-Jacques Urvoas ne rate l'élection au premier tour que pour un peu plus de 300 voix et obtient un score de 10,6 points supérieur à 2007 au second tour du scrutin. Les autres forces de gauche obtiennent des résultats plus mitigés, cette circonscription est

¹⁰⁵<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Jean-Jacques-Urvoas-le-monsieur-securite-du-PS-294119>

une des trois (sans compter celle où le candidat EELV est également soutenu par le PS) qui donne plus de 5% des suffrages au candidat EELV, ce qui apparaît logique car c'est là qu'EELV avait obtenu son meilleur résultat dans le département aux élections régionales de 2010. Le candidat du FG frôle les 5%, le candidat PS n'a aucun mal à rassembler ces suffrages sur son nom pour le second tour, il améliore le score de l'ensemble de la gauche entre les deux tours le faisant passer de 60,1% à 62,7%. Le candidat UMP réalise 27,3% des voix au premier tour, il ne peut espérer l'emporter au second tour en raison de ce faible score et de la faiblesse des réserves de voix à droite, les candidats du PRV et du PCD ne rassemblant, ensemble, que 2,8% des suffrages. Le candidat du RBM en profite pour réaliser un bien meilleur score (7,2%) que son score personnel de 2007 (0,8%) mais également que le score du candidat FN en 2007 (1,7%), néanmoins, il est loin d'être en situation de peser sur le second tour.

La deuxième circonscription est très urbaine car elle regroupe seulement certains quartiers de Brest. Il n'est donc pas étonnant d'y trouver des candidats implantés, à divers degrés, à Brest. C'est le cas de Patricia Adam, la députée sortante, élue depuis 2002¹⁰⁶, elle fut, de plus conseillère général d'un canton de Brest de 1998 à 2011. Son suppléant, issu de la diversité, est conseiller général de Brest-Centre depuis 2008 et adjoint au maire de Brest. La candidate communiste et la candidate écologiste sont toutes deux adjointes au maire socialiste de Brest. La situation présente quelque originalité à droite, c'est l'ancien leader de la droite brestoïse qui porte les couleurs du Modem, il s'était présenté sous l'étiquette « UMP dissident » aux élections municipales de 2008 à Brest. De plus, il a été candidat en 2002 dans la troisième circonscription sous l'étiquette « Divers Droite ». L'UMP investit un candidat PCD dans cette circonscription, ce cas de figure se produit seulement cinq fois dans toute la France métropolitaine, ce candidat est simple conseiller municipal de Brest. La candidate du FN n'est pas une inconnue pour les électeurs, elle s'était déjà présentée à leurs suffrages en 2007. A noter que la candidate UDB est également conseillère municipale de Brest. L'absence de conseiller général candidat s'explique très facilement par le fait que tous les conseillers généraux de la circonscription sont membres du PS.

A l'image des circonscriptions regroupant des cantons de Rennes (première, deuxième et huitième circonscriptions de l'Ille et Vilaine), cette circonscription est très favorable à la gauche de par sa sociologie¹⁰⁷, néanmoins, et c'est également typique des circonscriptions très urbaines, le taux

¹⁰⁶La circonscription a légèrement évolué suite au redécoupage de 2010 comme nous l'avons déjà dit, néanmoins la nouvelle deuxième circonscription est largement semblable à l'ancienne. Nous retrouvons le même cas de figure pour la troisième circonscription.

¹⁰⁷Voir la première partie de l'étude pour plus de détails à ce sujet.

d'abstention au premier tour (45,4%) est le plus fort, non seulement du département mais également de la région comme nous l'indique les tableaux de résultats en annexes. En partie à cause de cela, la candidate socialiste Patricia Adam n'obtient pas sa réélection au premier tour, il lui manque un peu moins de 300 voix pour l'obtenir, elle obtient un score équivalent à celui de Jean-Jacques Urvoas dans la première circonscription. Néanmoins, son score du second tour (66,8% des suffrages) est le meilleur obtenu par un candidat socialiste dans le département, c'est également dans cette circonscription que François Hollande avait obtenu son meilleur score départemental un mois plus tôt. Les partenaires traditionnels du PS, le FG et EELV obtiennent respectivement 6,7% et 4,7% des suffrages exprimés. On peut légitimement penser que, du fait de son passé politique, le candidat du Modem, en obtenant 4,9% des suffrages empêche le candidat PCD investi par l'UMP de réaliser un score plus important. La candidate du FN, dans une situation très semblable à celle de la circonscription de Lannion dans les Côtes d'Armor¹⁰⁸, obtient un score important au regard de celui obtenu par Marine Le Pen à l'élection présidentielle dans la circonscription, c'est ici que le candidat FN perd le moins de voix avec un indice de 0,77 contre 0,6 sur l'ensemble du département.

La circonscription de Brest-Campagne est celle où la candidate UMP, Marguerite Lamour, est la plus implantée, elle est députée depuis 2002, mieux élue en 2007 qu'en 2002, ce qui fait figure d'exception pour un candidat UMP, elle est, de plus, maire de Ploudalmézeau depuis 2001 et vice-présidente de la communauté de communes du pays d'Iroise depuis la même année. La candidate présentée par EELV est étrangement non-issu de la circonscription, elle est conseillère municipale de Quimper, néanmoins elle s'est fait connaître au niveau local en refusant d'appeler à voter pour le candidat DVG au second tour de l'élection cantonale de 2011 à Ploudalmézeau. Son suppléant est socialiste et membre du conseil municipal de Brest, ainsi que conseiller régional. Malgré le fait que le candidat suppléant soit socialiste, le PS local soutient Jean-Luc Bleunven, maire de Plabennec et agriculteur, sa suppléante est conseillère municipale d'une petite commune de la circonscription. Le maire PS de Brest, ancien député de la circonscription et encore candidat en 2007 ne soutient aucun candidat, ce qui est une forme de désaveu pour le candidat EELV¹⁰⁹. Le FG présente un candidat issu du Parti de Gauche qui n'est pas du tout implanté dans la circonscription, c'est également le cas du candidat Modem et du candidat présenté par le FN.

Comme nous l'avons déjà évoqué, cette circonscription est la seule du département à placer

108Le profil de ces deux candidates est assez similaire, elles sont toutes les deux des femmes retraitées habitant dans la circonscription.

109<http://www.letelegramme.fr/legislatives-2012/legislatives-2012-finistere/legislatives-brest-rural-la-gauche-en-ordre-disperse-05-06-2012-1726188.php>

un candidat UMP (en l'occurrence une candidate) en tête au premier tour du scrutin avec 38,8% des suffrages. Marguerite Lamour obtient également le meilleur score départemental de l'UMP dans ces élections. Cette situation ne lui permet pas de l'emporter au second tour où la faiblesse du total droite au premier tour lui est fatale. En effet, elle ne peut que faire légèrement progresser le total droite d'un tour à l'autre, ce total passant de 46,4% à 47,7% des suffrages. Les divisions à gauche ne lui ont pas permis de l'emporter, ce qui se serait sans doute passé si la candidate investie par EELV et le PS ne se serait pas désisté en faveur du candidat DVG. La candidate EELV-PS obtenait 12,51% des voix des inscrits, juste au-dessus du seuil nécessaire pour se maintenir. L'écart entre les deux principaux candidats de gauche à l'issue du premier tour est minime (250 voix), c'est sans conteste la situation de maire de Plabennec qui a permis à Jean-Luc Bleunven de devancer Magali Deval, il obtient dans la commune 40% des voix contre 6,1% à sa concurrente contre respectivement 21,3% et 20,8% dans l'ensemble de la circonscription. Le soutien de Magali Deval, ajouté à celui du candidat du PG, qui obtient 5% des suffrages, et de la candidate radicale de gauche a permis à Jean-Luc Bleunven d'obtenir 52,3% des suffrages au second tour.

Les candidats qui se présentent aux suffrages des électeurs de la quatrième circonscription sont dans une configuration classique. La candidate PS, Marylise Lebranchu, possède une renommée qui dépasse largement les frontières de la circonscription, elle a été ministre de la justice entre 2000 et 2002 et elle est ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique du gouvernement Ayraut depuis mai 2012. Elle est également députée de la circonscription depuis 1997. Son suppléant, appelé à siéger dès juillet 2012 en cas de victoire, est conseiller régional et conseiller municipal de Morlaix. Son adversaire UMP, Agnès Le Brun, ne peut rivaliser malgré son implantation bien réelle, elle est en effet députée européenne de la circonscription Nord-Ouest et surtout maire de Morlaix, la ville la plus importante de la circonscription, depuis 2008. Son suppléant est conseiller général de Plouzévédé et maire d'une petite commune. Le candidat EELV n'est pas élu localement mais s'est porté candidat dans le canton de Plouzévédé en 2011. Le jeune candidat communiste (31 ans) s'était également présenté aux élections cantonales de 2011 dans le canton de Saint-Pol de Léon. A l'instar de la situation dans la troisième circonscription, la candidate du Modem est une inconnue pour les électeurs de la circonscription. La candidate du FN, quant à elle, s'était déjà présentée sous cette étiquette aux élections législatives de 2007.

Les résultats de la circonscription sont similaires à ceux de la première et de la deuxième

circonscription du département, à quelques nuances près. Cette circonscription se caractérise par le score important obtenue par la candidate PS (48,2% des suffrages) mais aussi par la candidate UMP (32,6%), on retrouve ici une configuration aperçue dans la troisième circonscription des Côtes d'Armor, où les deux principaux partis totalisent plus de 80% (80,8%) des suffrages exprimés. Cela s'explique par l'implantation importante des deux candidates. Les autres candidats obtiennent logiquement des scores assez faibles, le candidat du FG, d'EELV et du FN tournant autour de 5% des suffrages, cette dernière obtient de surcroît le moins bon score de son parti dans le département. Malgré (ou à cause de) sa notoriété, Marylise Lebranchu est la candidate socialiste qui progresse le moins dans le département par rapport à son score de 2007, sa progression n'est que de 6,7 points (tableau 8), de la même manière, si l'on ne tient compte que des circonscriptions où le député sortant est socialiste, c'est elle qui obtient le bonus le moins fort par rapport au score de François Hollande dans la circonscription en mai 2012 (+0,4 points, voir le tableau 27). Néanmoins, Marylise Lebranchu devance largement la candidate UMP au second tour avec 61,1% des suffrages, obtenant même 65,9% à Morlaix, ville où la candidate UMP est maire.

La cinquième circonscription est, une fois n'est pas coutume, dominée au niveau de la notoriété par le candidat de l'UMP Jacques Le Guen. Ce dernier est député depuis 2002, conseiller régional, adjoint au maire d'une petite commune de la circonscription, président de la communauté de communes de la baie de Kernic et ancien conseiller général de Plouescat de 1998 à 2011. De plus, Jacques Le Guen a été un membre éphémère de République Solidaire, le parti fondé par Dominique De Villepin, avant de réintégrer l'UMP en septembre 2011, c'est donc une personnalité connue au niveau national. La candidate du PS, Chantal Guittet, a déjà été candidate en 2007 dans la circonscription obtenant 45,2% des suffrages. Elle est adjointe au maire d'une petite commune, son suppléant est conseiller municipal de Plouider. Le candidat du Modem et la candidate communiste sont également conseillers municipaux de petites communes, ce qui n'est pas surprenant dans cette circonscription très rurale. La candidate EELV est une militante de ce parti depuis peu alors que son suppléant est conseiller municipal de Landerneau. Enfin, le candidat du FN est un inconnu pour les électeurs de la circonscription.

Cette circonscription est la seule du Finistère à ne pas avoir élue un candidat de gauche depuis 1958, l'élection de 2012 peut donc, à cet égard, être qualifiée d'historique. En effet, c'est la candidate socialiste qui l'emporte après avoir obtenu 42% des suffrages au premier tour (+13,9 par rapport à 2007) et 57,1% au second tour (+11,9 par rapport à 2007). De plus, cette circonscription

est celle où le total des voix de gauche augmente le plus entre le premier et le second tour, ce qui témoigne de la capacité de rassemblement de la candidate socialiste, ou du rejet du candidat UMP dont elle bénéficie. Le meilleur score obtenu par la candidate EELV (5,8%) par rapport à la candidate communiste (4,4%) a pu également permettre un excellent report des voix. Le député sortant, Jacques Le Guen obtient un résultat décevant au premier tour (35,5% des suffrages) alors qu'il avait obtenu 49,1% en 2007 et 52% en 2002. Ce résultat, et le fait que les partis de droite modérée ne présentaient pas de candidats dans la circonscription le condamne pour le second tour. Il ne peut, en effet, espérer un report des voix que de l'extrême-droite (6,9% pour le candidat FN et 0,7%), voire du candidat Modem qui obtient 3,9% des voix et qui ne profite donc pas du bon score réalisé par François Bayrou dans la circonscription lors de l'élection présidentielle. Cette évolution brutale des résultats par rapport à 2007 peut s'expliquer à l'aide des résultats de l'élection présidentielle. La distorsion était importante en 2007 entre le score de Ségolène Royal au second tour (50%) et le score de la candidate socialiste (45,7%), on constate un meilleur équilibre en 2012 entre le score de François Hollande (55,4%) et celui de la même candidate socialiste (57,1%). On peut émettre l'hypothèse que les tergiversations politiques de Jacques Le Guen (il a adhéré à République Solidaire, l'éphémère parti de Dominique De Villepin avant de revenir à l'UMP) ont pu jouer contre lui auprès de son électorat. De même, comme nous l'avons déjà évoqué, cette circonscription est située dans le Léon, terre traditionnellement très catholique, cette forte poussée de la gauche peut être vue comme le symbole de l'influence, désormais très faible, des autorités religieuses de ce territoire sur le vote des citoyens. De plus, il existe encore une marge de progression pour la candidate PS qui ne bénéficie pas forcément du soutien des notables locaux, ainsi sur les six conseillers généraux de la circonscription, deux sont issus de l'UMP et deux sont des Divers Droite¹¹⁰.

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la sixième circonscription est la seule du département où le député sortant (Christian Ménard, UMP) ne se représentait pas, cette décision semble s'inscrire dans le cadre de rivalités locales¹¹¹. L'UMP se voit contrainte d'investir le maire de Plougastel-Daoulas, commune la plus importante de la circonscription, ce dernier n'est pas membre de l'UMP, ce qui est également le cas de sa suppléante, maire d'une petite commune. A côté de cela, la notoriété du candidat PS, Richard Ferrand semble plus importante, il était le candidat socialiste

110 Voir le tableau des conseillers généraux du département en annexe.

111 <http://www.letelegramme.com/ig/generales/regions/finistere/legislatives-menard-s-efface-au-profit-de-dominique-cap-11-01-2012-1560996.php>

dès 2007 (49,8% des suffrages au second tour), il a été conseiller général du Carhaix-Plouguer de 1998 à 2011 et est conseiller régional. De plus, sa suppléante est conseillère municipale de Plougastel-Daoulas. Malgré cela, la situation est également complexe à gauche, en effet le leader du MBP (Mouvement Bretagne Progrès), petit parti régionaliste ancré à gauche, Christian Troadec avait réclamé le désistement du PS en sa faveur dans cette circonscription contre un soutien de son parti dans toutes les autres circonscriptions bretonnes. Après le refus de cette « transaction », Christian Troadec se présente finalement sous l'étiquette de son parti, il est très implanté dans la circonscription étant maire du Carhaix-Plouguer, conseiller général du canton éponyme¹¹² et déjà candidat en 2002 et en 2007 dans ce territoire. De même, tête de liste aux élections régionales de 2010, il obtient 14,7% des suffrages dans la circonscription. Le Modem apporte son soutien à Christian Troadec pour cette élection. La candidate du FN est la secrétaire départementale de ce parti et se représente une troisième fois après 2002 et 2007. La candidate EELV a inversé sa place avec son suppléant deux mois avant les élections à cause d'une sous-représentation des femmes dans les candidatures EELV, elle était candidate aux cantonales de 2011 à Crozon. Enfin, la candidate du FG n'est pas issue d'un parti politique alors que son suppléant était le candidat des Verts dans la circonscription en 2002.

A première vue, les résultats du premier tour laissaient augurer d'un second tour serré, c'est dans cette circonscription que le candidat du PS et le candidat DVD investi par l'UMP ont les résultats les plus proches (32,3% et 28,8% des suffrages). Les candidats des partis traditionnels de la gauche n'obtiennent pas des scores très importants, 5,3% pour la candidate du FG et 3,7% pour la candidate EELV, les remous autour de sa candidature pouvant expliquer qu'elle obtient le moins bon score de son parti sur le département. A droite, les candidats du PCD et de DLR obtiennent autour d'1% des suffrages, alors que la candidate FN profite de l'effet d'entraînement du score de Marine Le Pen à l'élection présidentielle obtient logiquement son meilleur score pour sa troisième candidature. L'originalité de cette circonscription réside dans le score de Christian Troadec, ce dernier obtient 19,9% des suffrages et 12,6% des inscrits, il est donc dans la capacité de se maintenir et de provoquer une triangulaire à l'issue incertaine. Néanmoins, il se désiste en faveur du candidat socialiste et permet à ce dernier d'être assuré de la victoire. A cet égard, il est intéressant de savoir qu'à Carhaix-Plouguer, ville dont Christian Troadec est maire, il obtient 38,9% des suffrages au premier tour et Richard Ferrand 71,4% au second tour (contre 58,4% dans la circonscription). En effet ce dernier parvient à regrouper sur son nom une partie importante des électeurs de

¹¹²Il s'impose au second tour en 2011 face à un candidat PS qui n'est pas Richard Ferrand.

Christian Troadec (le total des voix de gauche passe de 62,6% à 58,4% d'un tour à l'autre) et l'emporte facilement face au candidat UMP.

Annick Le Loch, candidate du PS, est la députée sortante de la circonscription qu'elle a ravie à l'UMP en 2007. Elle est également ancienne conseillère générale de Pont l'Abbé de 1998 à 2011 alors que son suppléant est le maire d'une petite commune de la circonscription. Les autres principaux candidats ont tous une notoriété suffisante pour concurrencer la députée sortante sur ce plan. En effet, le candidat UMP Didier Guillon est conseiller général de Pont-Croix et maire d'une commune de ce canton, son suppléant est conseiller municipal de Pont l'Abbé. Le candidat de l'Alliance Centriste, investi également par le Modem est conseiller général de Plogastel-Saint-Germain, également maire d'une commune de ce canton et président de la communauté de communes du haut pays Bigoudin, il est donc très implanté dans la circonscription. La candidate EELV est conseillère régionale, elle siège donc dans l'opposition au PS au conseil régional et s'est présenté aux élections cantonales de 2011 à Pont l'Abbé. Le FN et le FG présentent des candidats pas encore implantés dans la circonscription.

A l'instar des autres députés socialistes sortants du département, Annick Le Loch n'a aucune difficulté à être réélue députée de sa circonscription, elle obtient 44,8% des suffrages au premier tour et 61% au second. L'apport des seules voix de gauche du premier tour lui assure une majorité au deuxième tour. La candidate FG obtient avec 6,8% le meilleur score de son parti sur le département, alors que la candidate EELV obtient un peu plus de 4%. La forte implantation du candidat présenté par le Modem et l'Alliance Centriste lui permet d'obtenir 15,1% des suffrages, ce qui n'est pas suffisant pour se présenter face à la candidate PS au second tour, le candidat UMP obtenant 22%. La présence de deux candidats de droite modérée bien implantés ne permet pas à la candidate du FN de réaliser un score important, elle est assez loin d'atteindre la moyenne des scores obtenus par les candidats du FN dans le département. Malgré le soutien apporté par le candidat Modem au candidat de l'UMP, il n'y a pas de surprises au second tour dans cette circonscription.

La huitième circonscription du département est marquée par la très forte notoriété de Gilbert Le Bris. Ce dernier, député depuis 2002 sous son propre nom avait été le suppléant de Louis Le Pensec et était devenu député dès 1981 (jusqu'en 1983), de 1988 à 1993 et de 1997 à 1998¹¹³ quand Louis Le Pensec était ministre. Gilbert Le Bris a également été maire de Concarneau de 1983 à 2008. Sa

113Louis Le Pensec a été élu sénateur en 1998.

suppléante est adjointe au maire d'une petite commune. Dans le but prouver son ouverture sur la société civile, l'UMP investit le président de l'union des commerçants et indépendants de Quimperlé dans cette circonscription, la suppléante étant plus classiquement encartée à l'UMP. Deux candidats centristes sont présents dans la circonscription, le candidat Modem est conseiller municipal de Quimperlé alors que le candidat Nouveau Centre est conseiller municipal de Pont-Aven, et se présente avec un suppléant UMP. Le candidat EELV s'est distingué aux élections cantonales de 2011 à Concarneau en obtenant un score important. Le candidat et la suppléante du FG sont tous deux membres du PCF, si la candidate est conseillère municipale d'une petite commune, le candidat n'est pas élu mais s'était présenté en 2011 dans le canton de Pont l'Abbé. Le candidat FN est l'époux de la candidate qui se présente à Morlaix (quatrième circonscription) et était présent sur la liste FN aux élections régionales de 2010.

Gilbert Le Bris, député le plus âgé et le plus expérimenté du département, possède également la meilleure prime personnelle¹¹⁴, il obtient des résultats très semblables à d'autres députés sortants socialistes dans le département avec 48,6% au premier tour et 65,8% au second tour. Néanmoins, il progresse de 6 points sur le score obtenu par François Hollande dans la circonscription en mai 2012 et de 12,3 points sur son score de 2007, ce qui constitue, les deux fois, la meilleure performance du département. Gilbert Le Bris, que nous avons interrogé¹¹⁵ pense qu'il est « en synergie avec la population locale ». Il estime que le fait de s'être séparé du groupe PS sur certaines questions à l'Assemblée lui a permis de prouver son indépendance, une qualité dont les électeurs bretons sont friands. Les scores obtenus par Gilbert Le Bris peuvent également s'expliquer par le fait que tous les cantons de la circonscription sont détenus par des socialistes, ce qui n'était pas le cas en 2007¹¹⁶. De plus, les résultats du premier tour sont particulièrement favorables à sa large victoire, cette circonscription est la seule où les candidats du FG et d'EELV (sans le soutien du PS) obtiennent tous les deux plus de 5% des suffrages. Le candidat investi par l'UMP obtient 21,2% des suffrages, les électeurs ont sans doute été gênés par sa non-appartenance à un parti politique, il obtient le moins bon résultat des candidats UMP ou investis par l'UMP au premier tour du scrutin. Dans le même temps, le candidat du FN obtient logiquement, avec 9%, le meilleur résultat de son parti dans le département, à l'image du score qu'avait obtenu Marine Le Pen en avril 2012. Les candidats de droite modérée, issus du Nouveau Centre et du PCD obtiennent moins d'1%, ce qui constitue des réserves de voix presque négligeables pour le candidat UMP, ce dernier obtient tout de même 34,2%

114Il en était de même de Louis Le Pensec, ancien député de la circonscription.

115Voir en annexes pour l'intégralité de l'entretien.

116Les cantons de Rosprden et de Scaër étaient détenus par des représentants Divers Droite en 2007.

au second tour, améliorant le total des voix de droite du premier tour de 1,7 points.

Les élections législatives de 2012 dans l'Ille et Vilaine.

Le département de l'Ille et Vilaine possède depuis 2012 huit circonscription, soit autant que le Finistère. Néanmoins, ce sont quatre-vingt-six candidats qui se présentent dans le département, soit trois de moins qu'en 2007, en moyenne moins de onze par circonscription. Seuls trois partis présentent des candidats dans les huit circonscriptions, il s'agit de LO, du FG et du FN. A l'instar de ce qu'il se passe dans le Finistère, cinq candidats du FG sont issus du PCF, un seul du PG, un autre se présente en tant que « Divers Gauche », la candidate du FG dans la quatrième circonscription est issue de Gauche Unitaire (GU), un petit parti membre du FG et issu de l'ex Ligue Communiste Révolutionnaire. Le PS et EELV, quant à eux, présentent des candidats dans sept circonscriptions, en fait, ils sont présents dans toutes mais le PS soutient un candidat EELV dans la sixième circonscription, ce qui entraîne la présence d'un candidat socialiste dissident. Un autre socialiste dissident se présente dans la première circonscription. EELV soutient une candidate issue d'un mouvement régionaliste, avec un suppléant UDB, dans la quatrième circonscription, en conséquence de l'accord régional déjà évoqué. Contrairement au Finistère et au Morbihan, le NPA est fortement présent dans l'Ille et Vilaine, le parti y présente sept candidats, ce qui peut s'expliquer par le fait que ce département soit plus urbain, le NPA obtient historiquement de meilleurs résultats dans les grandes villes. En vertu d'un accord départemental qui ne se reproduit dans aucun autre département, L'UMP n'est présente que dans cinq circonscriptions, le parti soutient les candidats de l'Alliance Centriste dans trois circonscriptions¹¹⁷. De plus, l'UMP doit faire face à la dissidence d'un de ses membres dans la sixième circonscription. Seule la septième circonscription échappe à l'accord, les deux partis présentent des candidats différents dans ce territoire. Cet accord concerne également le Nouveau Centre¹¹⁸ et le Modem qui présentent pourtant un candidat dans le département, respectivement dans la première et dans la cinquième circonscription. Le parti de Nicolas Dupont-Aignan, Debout la République, non concerné par cet accord, présente quatre candidats dans le département. Les autres partis politiques ne peuvent être présents que dans quelques circonscriptions. A l'extrême-gauche, le POI présente deux candidats, les écologistes

117http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Ille-et-Vilaine.-Les-centristes-et-l-UMP-ensemble-pour-les-legislatives_40823-2075664-----35238-aud_actu.Htm

118La candidate du Nouveau Centre dans la première circonscription du département est dans la même situation que les deux candidates du parti dans les Côtes d'Armor, elle ne bénéficie pas du soutien des instances départementales du parti, instance qui soutient le candidat de l'Alliance Centriste.

autres qu'EELV sont présents dans trois circonscriptions, deux fois sous l'étiquette du Trèfle et une fois sous l'étiquette de l'AEI, l'Alliance Écologiste Indépendante. Le PRG présente également un candidat, dans la septième circonscription. A droite, le Parti Radical de Jean-Louis Borloo et, de façon plus surprenante, le vénérable Centre National des Indépendants et Paysans (CNIP) présentent un candidat dans le département. A l'extrême-droite, deux candidats d'un groupuscule intitulé « Bretagne, nous avons foi en toi » se présentent, de même qu'un candidat issu de « Jeune Bretagne ». Malgré l'accord conclu avec EELV, l'UDB présente tout de même un candidat en concurrence avec EELV, dans la troisième circonscription. Il nous reste à signaler que deux partis inclassables présentent des candidats, il s'agit du parti de Jacques Cheminade, « Solidarité et Progrès », présent dans trois circonscriptions et du Parti Pirate qui présente un candidat dans la huitième circonscription du département. En comparaison avec les autres départements bretons, l'Ille et Vilaine se caractérise par la faiblesse de l'offre présentée par l'UMP qui ne peut théoriquement l'emporter que dans cinq circonscriptions, le PS, au contraire, est en situation de ne pas accorder de nouveau l'investiture à Jean-Michel Boucheron¹¹⁹, député depuis 1981, qui se présente sous l'étiquette « Divers Gauche » dans la première circonscription.

L'Ille et Vilaine, avec un taux d'abstention de 40,4% est le département breton le plus abstentionniste, cela s'explique par le poids de Rennes et de son aire urbaine dans le département, comme nous l'avons déjà dit les citoyens des territoires urbains sont généralement plus abstentionnistes que ceux des territoires ruraux, en particulier lors des élections autres que l'élection présidentielle. Cela est confirmé par le fait que les deux circonscriptions qui ont le moins bon taux de participation (57%), la première et la nouvelle huitième circonscription, sont les plus urbaines du département.

Avant de s'intéresser à la notoriété des candidats et aux résultats des élections dans le département, il convient de signaler que le redécoupage de 2010 a profondément remodelé la physionomie des circonscriptions, ainsi, seules la cinquième et la septième circonscription peuvent être comparées aux circonscriptions éponymes en vigueur avant 2012, ces circonscriptions ayant été modifiées pour moins de 25% de leur territoire. A partir de là, la notion de député sortant n'a pas la même notion que dans les trois autres départements bretons où même en cas de modification, les circonscriptions sont restées très proches de ce qu'elles étaient avant 2012. Le tableau 8 nous montre que la droite résiste mieux dans l'Ille et Vilaine que dans les autres départements bretons, sur ses trois députés sortants un seul est réélu (Thierry Benoit dans la sixième circonscription), les deux

¹¹⁹Battu pour l'obtention de l'investiture lors d'une primaire interne contestée.

autres sortants ne se représentaient pas et sont remplacés par deux nouveaux présentés comme leurs « héritiers ». La droite obtient, de surcroît, dans ce département plus de la moitié de ses élus dans la région (3 sur 5). Cette meilleure résistance de la droite peut s'expliquer par l'accord passé avec l'Alliance Centriste et le Modem local, seul accord de ce genre en France métropolitaine, ce qui prouve la volonté de ces partis de s'unir pour contrer la progression du PS, mais aussi le désarroi de l'UMP dans la région. Ce parti, qui est censé être le parti majoritaire à droite doit laisser trois circonscriptions sur huit à ses alliés et donc espérer un nombre de sièges forcément réduit. Le PS arrive en tête au premier tour dans six circonscriptions, la défaite de la candidate PS dans la septième circonscription malgré le fait qu'elle arrive en tête au premier tour n'a qu'un seul équivalent dans la région¹²⁰. L'Ille et Vilaine se caractérise par le fait que la moitié des circonscriptions du département offrent plus de 10% à trois candidats, fait beaucoup plus rare dans les autres départements. Néanmoins, la possibilité d'une triangulaire n'est envisageable dans aucune de ces circonscriptions à l'issue du premier tour. Les candidats EELV obtiennent en moyenne un meilleur résultat que le FG dans le département (6,4% contre 4,2% des suffrages). Cette hiérarchie est la même quand on ne tient pas compte de la candidate EELV soutenue par le PS. A droite, la particularité du département réside dans le fait que dans la septième circonscription le candidat de droite au second tour n'avait pas bénéficié du soutien officiel de l'UMP au premier tour du scrutin. En outre, les candidats du FN obtiennent des scores assez dissemblables, allant de 5,4% des suffrages (deuxième circonscription), à 13,4% (quatrième circonscription).

Tableau 29. Récapitulatif des élections législatives dans l'Ille et Vilaine.

| | Ordre des Partis | Partis à plus de 10% | Partis à plus de 5% | Configuration du second tour | Vainqueur |
|---|-----------------------------|----------------------|-----------------------|---|--|
| Ille et Vilaine (1) Rennes-Sud | PS/AC/DVG/FN/ EELV/FG/NC | PS-AC-DVG | PS-AC-DVG-FN- EELV | Marie-Anne Chapdelaine (PS) / Grégoire Le Blond (AC) | Marie-Anne Chapdelaine (PS) 66,6% |
| Ille et Vilaine (2) Rennes-Est | PS/UMP/EELV/F G/FN | PS-UMP | PS-UMP-EELV- FG-FN | Nathalie Appere (PS) / Bertrand Plouvier (UMP) | Nathalie Appere (PS) 63,5% |
| Ille et Vilaine (3) Montfort sur Meu | PS/UMP/FN/EEL V/FG/ | PS-UMP | PS-UMP-FN- EELV | François André (PS) / Philippe Rouault (UMP) | François André (PS) 58,8% |
| Ille et Vilaine (4) | PS/AC/FN/FG/Re | PS-AC-FN | PS-AC-FN-FG | Jean-René Marsac | Jean-René |

¹²⁰Dans la deuxième circonscription du Morbihan, où un candidat dissident à droite devance également le candidat de l'UMP.

| | | | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|-------------|----------------------|--|-------------------------------------|
| Redon | g(EELV)/DLR | | | (PS) / Dominique Julaud (AC) | Marsac (PS) 62,3% |
| Ille et Vilaine (5) Vitré | UMP/PS/FN/EELV/Modem/FG/DVD | UMP-PS | UMP-PS-FN | Isabelle Le Callenec (UMP) / Anne-Laure Loray (PS) | Isabelle Le Callenec (UMP) 55,8% |
| Ille et Vilaine (6) Fougères | AC/DVG/EELV(PS)/FN/FG | AC-DVG-EELV | AC-DVG-EELV-FN | Thierry Benoit (AC) / Louis Feuvrier (DVG) | Thierry Benoit (AC) 51,3% |
| Ille et Vilaine (7) Saint-Malo | PS/DVD/UMP/PRG/FN/AC/EELV/FG | PS-DVD-UMP | PS-DVD-UMP-PRG-FN-AC | Isabelle Thomas (PS) / Gilles Lurton (DVD) | Gilles Lurton (DVD) 51% |
| Ille et Vilaine (8) Rennes-Centre | PS/UMP/EELV/FG/FN | PS-UMP | PS-UMP-EELV-FG-FN | Marcel Rogemont (PS) / Bruno Chavanat (UMP) | Marcel Rogemont (PS) 66,1% |

Pour les raisons évoquées plus haut, il n'est pas judicieux de comparer les résultats des candidats socialistes au second tour des élections législatives de 2012 dans le département avec leurs résultats de 2007. La comparaison avec le résultat de François Hollande à l'élection présidentielle est, au contraire, toujours significative. Le tableau 9 permet cette comparaison, la différence entre les circonscriptions remportées par les socialistes et celles remportées par les candidats de droite saute aux yeux. Les candidats socialistes vainqueurs améliorent systématiquement le score de François Hollande un mois plus tôt, la progression étant comprise entre 1,6 points à 6,5 points. Ces progressions sont semblables à ce que l'on observe dans les autres départements bretons même si la performance du candidat socialiste dans la quatrième circonscription est remarquable, il obtient la meilleure progression de son score par rapport à celui de François Hollande de tous les candidats de gauche présents au second tour, dans la région. Au contraire, dans toutes les circonscriptions remportées par la droite, nous constatons une baisse du score des candidats socialistes par rapport à celui de François Hollande. Cette baisse fait même passer le score du candidat de gauche dans la sixième circonscription d'une base de 50,9% des suffrages obtenus par François Hollande en mai 2012 à 48,7% en juin 2012, c'est la seule circonscription dans ce cas de figure avec la troisième circonscription des Côtes d'Armor où la baisse de la gauche est, comme nous l'avons vu, encore plus prononcée.

Tableau 30. Évolution du score des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives de 2012 par rapport au score de François Hollande au deuxième tour de l'élection présidentielle dans l'Ille et Vilaine.

| | P 2012 | L 2012 | Évolution |
|--|--------|--------|-----------|
|--|--------|--------|-----------|

| | | | |
|---------------------|------|------|--------|
| Ille et Vilaine (1) | 65 | 66,6 | (+1,6) |
| Ille et Vilaine (2) | 59,7 | 63,5 | (+3,8) |
| Ille et Vilaine (3) | 56,9 | 58,8 | (+1,9) |
| Ille et Vilaine (4) | 55,8 | 62,3 | (+6,5) |
| Ille et Vilaine (5) | 46,6 | 44,2 | -2,4 |
| Ille et Vilaine (6) | 50,9 | 48,7 | -2,2 |
| Ille et Vilaine (7) | 49,6 | 49 | -0,6 |
| Ille et Vilaine (8) | 63,4 | 66,1 | (+2,7) |

La première circonscription se caractérise par l'offre politique très diverse à gauche, pas moins de huit candidats qui se présentent aux suffrages des électeurs de la circonscription peuvent être identifiés à gauche. La candidate officiellement investie par le PS au terme d'une primaire interne contestée, Marie-Annick Chapdelaine, est adjointe au maire de Rennes, son suppléant est conseiller général de Bruz et maire d'une petite commune du canton de Bruz. Le candidat battu lors de cette primaire interne, Jean-Michel Boucheron est le député de l'ancienne première circonscription depuis 1988¹²¹, il est également conseiller municipal de Rennes depuis 1977 et a été conseiller général et conseiller régional. Sa suppléante est conseillère générale de Rennes-Centre-Sud. Leur candidature leur a valu d'être exclus du PS durant la campagne électorale. Le maire de Rennes, socialiste lui aussi apporte son soutien à la candidate officiellement investie par le PS dès avant le premier tour. Le candidat de la droite modérée, Grégoire Le Blond, est issu de l'Alliance Centriste, il est maire de Chantepie, une ville importante de l'agglomération rennaise, président départemental du Modem et a déjà été candidat en 2002 et 2007 sous l'étiquette de l'UDF puis du Modem. Son suppléant est issu du Nouveau Centre et est conseiller municipal à Rennes. Malgré l'étiquette de son suppléant, le candidat de la droite et du centre est concurrencé par une candidate Nouveau Centre imposée par le parti au niveau national, candidate qui n'est pas du tout implantée dans la région¹²². Le candidat du FG met en avant en priorité son étiquette communiste, il se revendique ouvrier et est conseiller régional et adjoint au maire de Rennes, sa suppléante, communiste également est conseillère municipale de Rennes. La candidate écologiste n'est pas implantée dans la région, son suppléant est conseiller municipal de Bruz. La candidate FN possède un profil que l'on retrouve régulièrement chez les candidats FN, elle est à la retraite et habite depuis longtemps dans la circonscription, elle ne s'est jamais présentée à des élections.

Au niveau des résultats, la domination de la gauche est écrasante dans cette circonscription.

¹²¹Il avait également été député de la deuxième circonscription de 1981 à 1986 et élu au scrutin de liste de 1986 à 1988.

¹²²<http://legislatives2012.ouest-france.fr/actualite/rennes-sud-un-nouveau-centre-trois-tetes-06-06-2012-5047>

Il ne s'en faut que d'un peu moins de 1500 voix pour que le second tour du scrutin oppose les deux candidats socialistes de la circonscription. En effet, si Marie-Annick Chapdelaine obtient 35,1% des suffrages, Jean-Michel Boucheron en obtient 17,7%. Ce résultat prouve la puissance du PS dans ce territoire, en effet, l'étiquette du PS accolée à Marie-Anne Chapdelaine a été finalement plus puissante que la force de l'implantation locale de Jean-Michel Boucheron¹²³. Le candidat de la droite et du centre se qualifie pour le second tour en obtenant 20,7% des suffrages, il obtient néanmoins le moins bon score des candidats de droite qualifiés pour le second tour dans le département. Le suspense pour le second tour est assez limité du fait que le candidat de gauche battu apporte son soutien à la candidate socialiste, de plus le candidat écologiste obtient un résultat important (7,2%), malgré la présence d'un écologiste indépendant, dans cette circonscription où la liste EELV avait obtenu son deuxième meilleur résultat dans la région lors des élections régionales de 2010. Malgré l'excellent résultat réalisé par Jean-Luc Mélenchon dans la circonscription, le candidat communiste ne recueille que 4% des suffrages. Grégoire Le Blond ne peut compter que sur les petits candidats de droite modérée pour un bon report des voix au second tour, or, ces derniers n'obtiennent, ensemble, que 3,1% des suffrages. Encore une fois, le profil de la candidate FN lui permet d'obtenir un score important en regard de celui obtenu par Marine Le Pen deux mois plus tôt, l'indice de son score par rapport à celui de Marine Le Pen est de 0,77 contre une moyenne de 0,64 dans le département. La victoire de la candidate socialiste au second tour, qui obtient deux tiers des suffrages n'est qu'une confirmation de l'élection présidentielle où François Hollande avait obtenu 65% des voix dans la circonscription.

La deuxième circonscription, toujours organisée autour de Rennes, est dominée au niveau de la notoriété par la candidate socialiste Nathalie Appéré elle a en effet été suppléante du précédent député de la deuxième circonscription, Philippe Tourtelier, depuis 2002, elle est, de plus, adjointe au maire de Rennes. Son suppléant est maire de Betton et conseiller général du canton éponyme. Le candidat de la droite et du centre, Bertrand Plouvier, est issu de l'UMP, il est conseiller municipal à Rennes, sa suppléante est également conseillère municipale mais dans une petite commune de la circonscription. Le candidat EELV, fait rare dans la région, dirige un exécutif local, il est maire d'une petite commune, sa suppléante est conseillère municipale de Betton. La candidate du FG est issue du PG alors que son suppléant est communiste, ils se sont tous deux présentés aux dernières

¹²³La possession de l'étiquette PS n'est pas forcément un gage de succès face à un candidat très implanté, il suffit de se rappeler l'échec d'Hélène Mandroux aux élections régionales de 2010 en Languedoc-Roussillon face au sortant Georges Frêche qui se présentait en Divers Gauche, il avait obtenu 34,3% des suffrages au premier tour et Hélène Mandroux seulement 7,7%.

élections cantonales dans des cantons de la circonscription, en 2011. Le candidat du FN est un inconnu pour les électeurs, il se présente pour la première fois à Rennes, après avoir été candidat aux élections cantonales de 2011 à Cancale.

Le faible nombre de candidats qui se présentent dans la circonscription (huit) évite une trop grande dispersion des voix à gauche. Nous retrouvons un schéma déjà vu dans les Côtes d'Armor et dans le Finistère où la candidate PS obtient plus de 40% (48,1%) des voix au premier tour et plus de 60% (63,5%) au second tour. La répétition de ce cas de figure ne doit pas occulter le fait que Nathalie Appéré progresse de 3,8 points sur le score obtenu par François Hollande dans la circonscription un mois plus tôt, elle réalise la deuxième meilleure performance socialiste dans le département. Sans la présence d'un candidat EELV, elle aurait très certainement été élue au premier tour. En effet, ce dernier obtient 8,3% des suffrages et confirme la force d'EELV dans les circonscriptions très urbaines. Ce parti y devance dans les trois circonscriptions rennaises le FG et concurrence largement le FN¹²⁴. La candidate FG obtient également plus de 5% des voix, ce qui assure des reports de voix importants pour Nathalie Appéré. La candidate FN réalise ici le plus mauvais score de son parti dans le département mais reste au-dessus de 5% des suffrages. Le candidat de l'UMP progresse largement par rapport au score de Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle dans la circonscription (30,5% contre 24,6%), néanmoins il ne parvient pas à faire progresser le total des voix de droite entre les deux tours du scrutin législatif.

La situation est plus équilibrée dans la troisième circonscription où le candidat socialiste, François André, est conseiller général de Rennes-Nord-Ouest depuis 2008, il est également adjoint au maire de Rennes. Sa suppléante est également conseillère générale, du canton de Combourg et conseillère municipale de la ville de Combourg. Cela permet au binôme socialiste d'être implanté aussi bien dans les territoires urbains de la circonscription que dans les territoires ruraux. Le candidat communiste est également implanté à Rennes étant conseiller municipal de cette ville. Il a également été candidat dans l'ancienne troisième circonscription aux élections législatives de 2007. Le candidat de la droite, Philippe Rouault, possède sans doute la notoriété la plus importante dans la circonscription, il a été député de l'ancienne troisième circonscription de 2002 à 2007 et battu au second tour en 2007. Il est adjoint au maire de Pacé, après en avoir été maire de 1995 à 2002, enfin il a été conseiller général de Rennes-Nord-Ouest de 2001 à 2008. Sa suppléante est adjointe au

¹²⁴La candidate du FN devance très légèrement la candidate EELV dans la première circonscription mais cela provient de sa très forte prime personnelle comme nous l'avons vu. Dans la deuxième et la huitième circonscription, c'est le candidat EELV qui arrive devant le candidat FN.

maire d'une petite commune de la circonscription. Le candidat EELV, qui met en avant le monde rural dans sa campagne, s'est déjà présenté à deux reprises aux élections cantonales dans le canton de Montfort. La candidate FN est une parfaite inconnue pour les électeurs de la circonscription.

Le total des voix de gauche au premier tour est bien plus faible (56,5%) que dans les deux premières circonscriptions du département, néanmoins les 45,2% des suffrages obtenus par François André semblent le mettre à l'abri d'une surprise au second tour. Ce score implique une faiblesse des réserves de voix, le candidat du FG obtient 4,5% des suffrages et le candidat EELV 5,4%. Philippe Rouault avec 32,8% des suffrages obtient le moins bon résultat de ses trois candidatures, la candidate présentée par le FN réalise un score équivalent à la moyenne départementale de son parti. Le deuxième tour ne présente que peu de suspense et le candidat socialiste l'emporte avec 58,8% des suffrages, ce qui est tout de même le moins bon score réalisé par un socialiste vainqueur de l'élection dans le département.

La quatrième circonscription, située à la frontière du Morbihan, se caractérise par le fait que le candidat socialiste est le député sortant de l'ancienne quatrième circonscription. Il a également été conseiller régional de 1998 à 2010. Sa suppléante l'était déjà en 2007, elle est, de plus, conseillère générale de Plélan le Grand et conseillère municipale d'une petite commune. Le candidat d'union de la droite et du centre est issu de l'Alliance Centriste, il est président de la communauté de communes du pays de Redon-Bretagne-Sud et maire d'une commune de cette communauté. Il a été conseiller général de Redon de 2007 à 2009, il est donc particulièrement implanté aux alentours de la ville-centre de la circonscription. Sa suppléante n'est adhérente à aucun parti politique et est adjointe au maire de Bain de Bretagne. Le candidate du FG est issue d'un petit parti de cette confédération : « Gauche Unitaire », elle a été candidate aux élections cantonales en 2011 mais pas dans la circonscription. Comme nous l'avons déjà signalé, EELV soutient une candidate régionaliste issue du parti « Breizhistance » dans la circonscription, en vertu d'un accord passé au niveau régional, la candidate de ce parti est très jeune (25 ans) et n'est pas implantée dans la circonscription. Le candidat du FN s'est présenté plusieurs fois dans le canton de Plélan le Grand sans jamais être élu.

Cette circonscription est celle où le FN a obtenu son meilleur score lors de l'élection présidentielle dans le département, il est donc logique que le candidat FN obtienne un score important (13,2%), néanmoins il est significatif que ce soit la seule circonscription où le FN dépasse 10% des suffrages. De plus, ce score lui permet de compter pour plus de 32% du total des voix de

droite au premier tour alors que ce pourcentage n'est que de 18,3 au niveau départemental. Ce score important est également favorisé par l'absence de candidat UMP, l'indice du score du candidat FN par rapport à celui de Marine Le Pen en avril 2012 est en moyenne de 0,78 dans les deux circonscriptions où l'UMP ne présente pas de candidats et soutient un candidat Alliance Centriste non-sortant, alors que cet indice est de 0,64 en moyenne dans le département. Cette forte influence du FN empêche le candidat de l'Alliance Centriste de croire en ses chances pour le second tour, il n'obtient que 24% des voix au premier tour du scrutin. A gauche, la situation est plus classique, Jean-René Marsac obtient 47,7% des voix au premier tour et 62,3% au second tour, il obtient, rappelons-le, la meilleure prime personnelle dans le département et même dans la région par rapport au score de François Hollande (voir le tableau 30). La candidate régionaliste soutenue par EELV réalise un score semblable aux scores des candidats EELV hors de l'agglomération rennaise, alors que la candidate FG obtient un peu plus de 5% des suffrages. A signaler dans cette circonscription le score important (3,9%) du candidat de DLR, dans la lignée du score réalisé par Nicolas Dupont-Aignan (2,2%). L'étude du total des voix de gauche indique que le candidat socialiste a sans doute récupéré une grande partie des suffrages régionalistes, ainsi qu'une partie des électeurs de droite du premier tour, voire des abstentionnistes, la progression de ce total est de 7,8 points, parmi les plus importantes progressions dans la région.

La circonscription de Vitré n'a jamais connue un député de gauche depuis 1958, le député sortant UMP, Pierre Méhaignerie occupe le poste depuis 1973. Néanmoins, il ne se représente pas à l'occasion de ces élections, c'est son attachée parlementaire depuis 1993, Isabelle Le Callenec, qui tente de lui succéder. Elle est également conseillère générale de Vitré-Est et conseillère municipale auprès de Pierre Méhaignerie à Vitré. Son suppléant n'est pas encarté à l'UMP mais il est implanté dans la circonscription étant conseiller général de Rethiers et maire d'une petite commune. Cette circonscription est la seule dans laquelle un candidat du Modem se présente sous l'étiquette bayrouiste du « Centre pour la France »¹²⁵, il est conseiller général à Janzé. La candidate socialiste, comme son suppléant ne sont pas très implantés dans la circonscription, ils sont tous les deux adjoints au maire de petites communes. A côté de cela, la candidate EELV et son suppléant possèdent une notoriété plus importante dans la circonscription, l'une est conseillère régionale et l'autre est conseiller municipal à Vitré. La candidate du FG est une militante associative ancienne adhérente du PCF, son suppléant est membre du PCF. La candidate du FN avait été candidate dans

¹²⁵Le Modem 35 (Ille et Vilaine) soutiennent les candidats de l'UMP et de l'Alliance Centriste dans les autres circonscriptions.

l'ancienne cinquième circonscription en 2007 et milite au FN depuis les années 1980.

C'est dans cette circonscription que Nicolas Sarkozy avait réalisé sa meilleure performance bretonne lors de l'élection présidentielle avec 53,4% des suffrages au second tour. Isabelle Le Callenec réitère cette performance en obtenant 55,8% lors du second tour des élections législatives. Néanmoins, Pierre Méhaignerie, dans une circonscription légèrement différente, avait toujours été élu au premier tour du scrutin. Isabelle Le Callenec n'est pas gênée par la présence d'un candidat Modem dans sa circonscription, ce dernier ne réalise que 4,4% des suffrages alors que François Bayrou avait obtenu son meilleur score régional (15,1%) dans cette circonscription. A gauche, la victoire n'a jamais paru envisageable, et c'est sans doute la seule circonscription bretonne dans ce cas, la candidate socialiste réalise 33,8% au premier tour mais ne peut compter que sur les 2,9% de la candidate du FG et sur les 4,6% réalisés par la candidate EELV. La candidate socialiste ne peut qu'augmenter le total des voix de gauche de 42,3% à 44,2% entre les deux tours du scrutin. Cette performance reste appréciable en regard de l'histoire politique du territoire, néanmoins, c'est dans cette circonscription que la candidate socialiste connaît le plus fort recul (-2,4 points) sur le score de François Hollande en mai 2012. Cette baisse peut s'expliquer par le fait qu'aucun conseiller général des cantons composant la circonscription n'est issu d'un parti de gauche, c'est en partie le soutien de ces notabilités locales qui permet au candidat de gauche de progresser sur le score de François Hollande dans d'autres circonscriptions, il est logique que l'inverse se vérifie également¹²⁶. A noter que c'est dans la ville de Vitré où la candidate, et surtout son prédécesseur, sont très implantés qu'Isabelle Le Callenec construit sa victoire, elle y obtient 60% des suffrages au second tour contre 55,8% en moyenne dans la circonscription.

La situation dans la sixième circonscription, située autour de Fougères, est un peu similaire à celle de la circonscription précédente, aucun député de gauche n'y a été élu depuis 1958 et la situation de Thierry Benoit, député présenté par la droite et le centre apparaît solide. Ce dernier avait été élu sous l'étiquette du Modem¹²⁷ dans l'ancienne sixième circonscription en 2007, néanmoins il siégeait dans le groupe du Nouveau Centre à l'Assemblée Nationale et non dans les non-inscrits comme François Bayrou. Il est candidat sous l'étiquette de l'Alliance Centriste en 2012 et bénéficie du soutien de l'UMP suite à son soutien à Nicolas Sarkozy dès avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2012, il est, de plus, conseiller général de Fougères-Sud et adjoint au maire d'une petite commune. Son suppléant est le maire d'une petite commune de la circonscription.

¹²⁶Voir en annexes le tableau des conseillers généraux du département.

¹²⁷Avec les voix de gauche au second tour face à la députée sortante UMP.

Cette circonscription se singularise par le fait que la candidate EELV soit également soutenu par le PS, elle était responsable des relations avec la presse pour la candidate écologiste à l'élection présidentielle, Eva Joly, elle n'a donc pu mener campagne à temps plein qu'à partir de la fin avril 2012. Son suppléant n'est pas encarté à un parti politique mais se définit comme « socialiste de cœur » et est maire d'une petite commune. Les militants socialistes locaux soutiennent le maire de Fougères et le conseiller général de Fougères-Nord, Louis Feuvrier, ce dernier sera exclu du PS au cours de la campagne du fait de sa candidature. Il est présent de longue date dans le territoire, il s'était en effet présenté dans l'ancienne sixième circonscription avec l'étiquette du PS en 1993. Sa suppléante est adjointe au maire de Saint-Aubin d'Aubigné. Le FG présente un candidat communiste qui est conseiller municipal à Fougères. A l'instar de la candidate FN dans la cinquième circonscription, la candidate FN à Fougères s'était déjà présenté aux élections législatives en 2007. Il est intéressant de noter que tous les candidats implantés dans la circonscription sont issus de la ville-centre de la circonscription, Fougères. Les candidats des deux principaux partis cherchent à contrebalancer cette influence avec des suppléants issus de territoires plus ruraux.

Thierry Benoit, qui obtient 40,3% des suffrages au premier tour et 51,3% au second tour réussit la performance d'être de nouveau élu dans la circonscription, cette fois-ci avec les voix des électeurs de droite au second tour. En effet, son adversaire est le candidat socialiste dissident qui remporte la « primaire » à gauche au premier tour. Il devance largement la candidate investie par EELV et le PS en obtenant 31% des voix contre 13,7% pour cette candidate¹²⁸, à qui le fait d'être parachutée n'a pas dû rendre service. Le candidat FG obtient un score faible (3,5%) à l'instar de ce qu'il se passe dans les autres circonscriptions du nord du département. La candidate FN réalise une contre-performance par rapport au score de Marine Le Pen, elle n'obtient que 9% des suffrages alors que Marine Le Pen avait obtenu 15,5% dans la circonscription. Le total des voix de gauche à l'issue du premier tour est de 49,4%, ce qui laisse augurer d'une victoire possible pour Louis Feuvrier. Néanmoins, les divisions du premier tour laissant sans doute quelques séquelles, il ne parvient pas à regrouper sur son nom l'ensemble des électeurs de gauche du premier tour et obtient 48,7% au second tour. Il est à noter que l'élu de la circonscription, Thierry Benoit est un des deux seuls députés élus sous l'étiquette de l'Alliance Centriste¹²⁹.

La septième circonscription, organisée autour de Saint-Malo, se singularise par les divisions

¹²⁸Ces résultats sont très similaires à ceux observés dans la quatrième circonscription des Côtes d'Armor, néanmoins Louis Feuvrier est loin d'obtenir le même résultat qu'Annie Le Houérou au second tour du scrutin.

¹²⁹Avec Philippe Folliot (première circonscription du Tarn)

constatées à droite au premier tour. La décision prise par le député de la circonscription depuis 1988, René Couanau, de ne pas se représenter amène ses deux héritiers présomptifs à se déchirer. Le député sortant avait quitté l'UMP et le groupe UMP à l'Assemblée Nationale en 2011 se déclarant « en porte à faux » avec les lois imposées par le gouvernement. Il soutient officiellement¹³⁰ Gilles Lurton, membre de l'UMP mais qui se présente sans l'étiquette de son parti, ce dernier était l'attaché parlementaire à l'Assemblée et l'adjoint de René Couanau à la mairie de Saint-Malo, il est également conseiller général de Saint-Malo-Sud. Son suppléant, déjà suppléant de René Couanau en 2007, est conseiller général de Dol de Bretagne et maire d'une petite commune du même canton. Le candidat soutenu officiellement par l'UMP est le secrétaire départemental de ce parti, il est également adjoint de René Couanau à Saint-Malo. Sa suppléante n'est pas encarté à l'UMP mais est la fille de l'ancien sénateur-maire de Dol de Bretagne, son nom n'est donc pas inconnu pour les électeurs. Cette situation ne permet pas l'alliance de la droite et du centre au premier tour du scrutin, l'Alliance Centriste présente un candidat en concurrence avec l'UMP dans la circonscription, il s'agit du conseiller général de Chateauneuf d'Ille et Vilaine, il est également maire d'une petite commune. A gauche, la situation est à peine moins conflictuelle, la candidate investie par le PS est conseillère régionale et conseillère municipale à Saint-Malo, sa notoriété se fonde surtout sur le fait qu'elle est la candidate socialiste dans la circonscription depuis 1993, obtenant son meilleur résultat en 1997 (46,1%). Le PRG présente un candidat très implanté dans la circonscription en concurrence avec Isabelle Thomas, la candidate socialiste et ce, malgré l'accord national entre les deux partis. Le candidat PRG est conseiller général de Dinard et président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude. Son suppléant, membre du même parti, est conseiller municipal à Saint-Malo. La candidate présentée par le FG est membre du PCF tout comme son suppléant qui est conseiller municipal à Dinard. La candidate écologiste ne s'est jamais présentée dans la circonscription, ce qui est également le cas du candidat FN, âgé de 46 ans et qui n'a jamais voté.

Les résultats du premier tour laissent augurer d'une victoire de la droite malgré les divisions du premier tour et le score de François Hollande au second tour de l'élection présidentielle dans la circonscription (49,4%). C'est finalement Gilles Lurton qui arrive en tête des candidats de droite à l'issue du premier tour avec 21,2% des suffrages, devançant de peu le candidat officiel de l'UMP qui obtient 17,9% des voix, et plus largement celui de l'Alliance Centriste (6,6% des suffrages). Isabelle

¹³⁰http://www.letelegramme.com/ig/generales/regions/ille-et-vilaine/saint-malo-legislatives-gilles-lurton-candidat-dans-la-7e-circonscription-13-04-2012-1668771.php?utm_source=rss_telegramme&utm_medium=rss&utm_campaign=rss&xtor=RSS-52

Thomas, la candidate socialiste, obtient son meilleur résultat de premier tour à l'occasion de ces élections, elle arrive en tête avec 31,3% des suffrages. La présence du candidat PRG lui assure une réserve de voix importante, ce dernier obtient 7,7% des voix, néanmoins l'abondance des candidatures à gauche minimise le score des candidats EELV et surtout FG. Malgré une progression significative du total des voix de gauche d'un tour à l'autre (2,7 points) d'un tour à l'autre, Isabelle Thomas ne parvient pas à être élue, obtenant 49% des voix au second tour du scrutin. Le report des voix à droite a été suffisant pour Gilles Lurton qui devient l'un des cinq candidats Divers Droite élus en France métropolitaine malgré un concurrent UMP au premier tour¹³¹. Gilles Lurton n'a pu remporter cette élection très serrée que grâce à son implantation locale, il obtient en effet 28,6% au premier tour et 52,5% au second tour dans la ville de Saint-Malo qui compte un peu plus que le tiers des électeurs de la circonscription. A l'instar de ce qu'il se passe dans la cinquième circonscription, l'absence de conseillers généraux PS dans les cantons de la circonscription constitue un bonus pour le candidat de droite au second tour, il est possible de penser qu'avec une meilleure implantation dans la circonscription, le PS aurait remporté ce siège. Finalement, le député de Saint-Malo reste un homme de droite, ce qui est le cas depuis 1958 sans discontinuer.

La huitième circonscription du département est géographiquement proche de la première et de la deuxième circonscription. Néanmoins, c'est le député socialiste sortant de l'ancienne troisième circonscription qui se présente ici. Marcel Rogemont a été député de cette circonscription de 1997 à 2002 et depuis 2007. Il est également conseiller général de Rennes-Centre-Ouest alors que sa suppléante est adjointe au maire de Mordelles. A droite, un nouveau psychodrame a pollué la pré-campagne, les partis de droite et du centre avaient décidé d'investir dès janvier une candidate du Nouveau Centre provoquant la fureur du leader UMP de l'opposition municipale rennaise, Bruno Chavanat, qui quitte l'UMP et se présente en « Divers Droite ». Finalement, la candidate Nouveau Centre jette l'éponge en mars et c'est Bruno Chavanat qui recueille le soutien de l'UMP et de l'Alliance Centriste dans la circonscription. Il est également, en plus d'être conseiller municipal à Rennes, conseiller régional. Sa suppléante est conseillère municipale d'une petite commune de l'agglomération rennaise. Le candidat du FG est issu du PCF alors que son suppléant est issu de Gauche Unitaire. Malgré son jeune âge, le candidat EELV s'est déjà présenté sous l'étiquette de ce parti aux élections municipales, cantonales et régionales dans l'agglomération rennaise et dans la région, sa suppléante est conseillère régionale. Le candidat du FN est, quant à lui, le secrétaire

131 Labouret Simon, « La débâcle de l'UMP et de ses alliés aux législatives : l'amplification du vote-sanction », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.

départemental du parti.

Le PS obtient ici l'un de ses meilleurs résultats dans la région. Cette nouvelle circonscription apparaissait imperdable dès avant le scrutin, François Hollande y obtenant 37,6% puis 63,4% des suffrages à l'occasion de l'élection présidentielle. Marcel Rogemont réussit à améliorer ces scores en obtenant 47,9% et 66,1% des voix à l'occasion de ces élections. Sa progression entre les deux tours est facilitée par le fait que le candidat communiste obtienne ici, à l'instar de Jean-Luc Mélenchon, le meilleur score du FG dans le département (6%), ce qui est également le cas du candidat EELV qui frôle les 10% des suffrages malgré la concurrence d'un écologiste indépendant. A droite, si Bruno Chavanat, le candidat Divers Droite soutenu par l'UMP parvient à faire bonne figure avec 25,9% des suffrages, le candidat FN, comme souvent dans les circonscriptions très urbaines, obtient à peine plus de 5% des voix. Malgré la dynamique en faveur du candidat de gauche, Bruno Chavanat dans un mouvement symétrique à celui du candidat de droite dans la première circonscription du département, parvient à augmenter le total des voix de droite entre les deux tours d'1,4 points. A l'image de ce qu'il se passe dans les autres circonscriptions rennaises, la victoire socialiste est grandement facilitée par le fait que tous les conseillers généraux de ces circonscriptions sont issus du PS, voire sont des Divers Gauche. Le présence de ces notables locaux est symptomatique de la domination du PS dans ce territoire urbain.

Les élections législatives de 2012 dans le Morbihan.

Si la représentation du Morbihan, issue des élections législatives de 2007, diffère de celle des autres départements bretons avec une large majorité de députés de droite, l'offre politique présentée aux électeurs à l'occasion des élections législatives de 2012 n'est pas très différente de celle des autres départements étudiés.

Soixante et un candidats se présentent dans le département, soit une moyenne traditionnelle d'un peu plus de dix candidats par circonscriptions. La déperdition par rapport à 2007 est particulièrement importante, cette année-là, soixante-quatorze candidats se présentaient aux suffrages des électeurs. Les partis politiques qui présentent des candidats dans chaque circonscription sont, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, LO, le FG, l'UMP et le FN. Seuls la moitié des candidats présentés par le FG sont issus du PCF, deux autres sont issus du PG et de GU tandis que le dernier est estampillé « Divers Gauche ». Il faut ici signaler que François Goulard, le candidat UMP dans la première circonscription est également adhérent du parti de Dominique De

Villepin : « République Solidaire », néanmoins il ne met pas en avant cet engagement parallèle pendant la campagne. Sur les cinq députés sortants de l'UMP, seuls trois se représentent, il s'agit du candidat UMP pré-cité dans la première circonscription, de Michel Grall dans la deuxième circonscription et de Jacques Le Nay dans la sixième circonscription. Les deux partis composant la coalition gouvernementale, le PS et EELV présentent chacun cinq candidats dans le département. Le PS avait décidé de soutenir le candidat présenté par EELV dans la cinquième circonscription, néanmoins ce parti décide d'y accorder l'investiture à un candidat de l'UDB en vertu de l'accord régional entre les deux partis. Ce candidat UDB va se présenter aux suffrages des électeurs avec une suppléante issue du PS. Le PS a plus de mal qu'ailleurs à imposer les candidats de son choix à ses militants, le département se caractérise par la candidature de deux dissidents socialistes très implantés qui n'acceptent pas le résultat des primaires, pour l'un dans la première circonscription, et l'investiture accordée au candidat EELV-UDB pour l'autre dans la quatrième circonscription. Le seul député socialiste sortant du département est réinvesti dans la cinquième circonscription. Les divers mouvements régionalistes (Mouvement Bretagne Progrès, l'UDB, le parti Breton, En Avant la Bretagne) présentent une offre politique plus importante que dans les autres départements bretons, ils présentent des candidats dans cinq circonscriptions, ils se font même concurrence dans la sixième circonscription. L'UDB en présente en fait deux mais comme nous venons de le signaler, le candidat UDB dans la quatrième circonscription est officiellement investi par EELV. Contrairement aux autres départements, le Morbihan voit s'affronter des candidats centristes possédant la même étiquette politique, celle du Modem, c'est le cas dans deux circonscriptions où un candidat est estampillé « Le Centre pour la France », c'est à dire qu'il est d'accord avec la ligne « ni droite, ni gauche » défendue par François Bayrou et où un autre se présente sous l'égide de l'Alliance Centriste, ce qui signifie qu'il est proche du Centre-Droit. Un troisième candidat « Le Centre pour la France » se présente dans le département. Le Modem soutient également le candidat « Divers Droite » qui se présente dans la deuxième circonscription en concurrence du candidat UMP. Les autres partis qui présentent des candidats dans le département sont moins implantés et n'ont tout simplement pas assez de cadres pour mener des campagnes électorales. Le NPA présente deux candidats laissant le champ libre à LO pour rassembler les électeurs d'extrême-gauche dans plusieurs circonscriptions. L'Alliance Écologiste Indépendante présente un seul candidat. A droite, l'offre politique « dissidente » est un peu plus fournie, deux candidats DLR se présentent dans le département. Le Parti Radical, le CNIP, le PCD et le Nouveau Centre¹³² présentent chacun un

132Le candidat de ce parti est, une fois n'est pas coutume, soutenu par la fédération départementale du Nouveau Centre.

candidat dans le département, systématiquement en concurrence avec le candidat UMP. Le FN ne voit qu'un candidat issu d'un parti d'extrême-droite régionaliste se présenter dans le département. Enfin, le parti pirate et Solidarité et Progrès, le parti de Jacques Cheminade, accordent chacun leur investiture à un candidat.

Avec un taux d'abstention de 37,7% à l'occasion du premier tour de ces élections législatives, le Morbihan se caractérise par un taux d'abstention beaucoup plus faible que la moyenne des départements qui ont donné de 25,9% à 28,5% des suffrages à Nicolas Sarkozy au premier tour¹³³, l'abstention moyenne dans ces 25 départements est de 40,7%. Cette relative faiblesse de l'abstention dans le département peut s'expliquer par le fait que contrairement à l'Ille et Vilaine et au Finistère, on ne trouve pas dans le Morbihan de territoires exclusivement urbains où la participation électorale est beaucoup plus faible que dans des zones rurales. De plus, la physionomie des élections dans le département avec cinq élections sur six où l'alternance paraît possible peut pousser les électeurs à venir participer aux élections. De la même manière, les électeurs de droite qui ne se déplacent pas dans des circonscriptions gagnées d'avance par la gauche sont ici plus enclins à venir voter pour le député sortant qui se bat pour sauver son siège. A cet égard, il est significatif que la seule circonscription où le taux de participation est inférieur à 60% soit la cinquième où le candidat de gauche est largement favori dès avant le scrutin.

Les résultats des élections législatives dans le Morbihan, résumés dans le tableau 31, sont symptomatiques de l'échec de la droite en Bretagne. En effet, depuis 1958, la gauche n'avait occupé, au maximum, que deux sièges de députés dans le département (de 1981 à 1993), ce que Jean-Yves Le Drian, ancien député du département, président du conseil régional, maire de Lorient et actuel ministre de la défense, qualifie d'anomalie historique¹³⁴. Cette « anomalie » est réparée à l'occasion de ces élections où la gauche conquiert cinq sièges sur les six mis en jeu. Le tableau 10 nous indique que malgré le fait que les députés sortants appartiennent à l'UMP (à part dans la cinquième circonscription), c'est le candidat du PS, ou soutenu par le PS qui arrive le plus souvent en tête à l'issue du premier tour. Seules la première et la sixième circonscription font exception, encore faut-il souligner que les deux candidats UMP dans ces circonscriptions sont très implantés comme nous le verrons et que les candidats PS doivent faire face à des dissidences importantes. Le département se caractérise par le fait que plusieurs candidats arrivent systématiquement à obtenir plus de 10% des suffrages au premier tour, ils sont même quatre dans la quatrième circonscription. Cela

133Sainte-Marie Jérôme, Yann Yves-Marie, « Un scrutin législatif de confirmation », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.

134<http://www.letelegramme.fr/legislatives-2012/legislatives-2012-morbihan/legislatives-le-drian-veut-mettre-fin-a-une-anomalie-historique-dans-le-morbihan-15-06-2012-1738310.php>

s'explique par la moindre implantation du PS dans le département. Comme nous l'avons vu, le score normal d'un député PS sortant dans la région est d'au moins 40% au premier tour, ce cas de figure ne se produit ici que dans la cinquième circonscription, où le candidat PS est le sortant. La deuxième circonscription est la seule dans laquelle une triangulaire était théoriquement possible, le candidat UMP qui arrive en troisième position obtenant 12,6% des suffrages des inscrits. Il rend finalement possible la victoire de son concurrent de droite en se désistant en sa faveur. Conformément à ce qu'il s'était passé lors de l'élection présidentielle où Marine Le Pen avait obtenu ici son meilleur score dans la région, les candidats FN obtiennent dans le Morbihan 9,3% des suffrages en moyenne, par contre, aucun d'entre eux n'est proche de se qualifier pour le second tour, le meilleur score étant de 10,7%. EELV obtient son meilleur score dans ce département avec 7,9% des suffrages en moyenne, cela apparaît logique car c'est le seul département où un candidat présenté par ce parti se qualifie pour le second tour du scrutin. Si l'on enlève ce candidat dans le total des voix d'EELV, ce parti tombe à 3,2% des suffrages en moyenne score beaucoup plus proche de ce qu'avait obtenu par Eva Joly (2,8%) en avril 2012. Contrairement aux candidats FN, les candidats du FG obtiennent des scores d'une grande amplitude, allant de 2,5% à 9% des suffrages selon la circonscription.

Tableau 31. Récapitulatif des élections législatives dans le Morbihan.

| | Ordre des Partis | Partis à plus de 10% | Partis à plus de 5% | Configuration du second tour | Vainqueur |
|--------------------------|-------------------------------------|----------------------|-------------------------|---|-----------------------------------|
| Morbihan (1) Vannes | UMP/DVG/PS/FN/AC/EELV/FG/Modem/CNIP | UMP-DVG-PS | UMP-DVG-PS-FN | François Goulard (UMP) / Hervé Pellois (DVG) | Hervé Pellois (DVG) 52,5% |
| Morbihan (2) Auray | PS/DVD/UMP/FN/FG/EELV | PS-DVD-UMP | PS-DVD-UMP-FN | Nathalie Le Magueresse (PS) / Philippe Le Ray (DVD) | Philippe Le Ray (DVD) 51,9% |
| Morbihan (3) Pontivy | PS/UMP/FN/FG/EELV | PS-UMP-FN | PS-UMP-FN-FG | Jean-Pierre Le Roch (PS) / Yves Bleunven (UMP) | Jean-Pierre Le Roch (PS) 52,9% |
| Morbihan (4) Ploërmel | UDB(EELV-PS)/UMP/AC/DVG/FN/Modem/FG | UDB-UMP-AC-DVG | UDB-UMP-AC-DVG-FN-Modem | Paul Molac (UDB) / François Guéant (UMP) | Paul Molac (UDB) 52,6% |
| Morbihan (5) Lorient | PS/UMP/FN/FG/EELV/UDB/Modem | PS-UMP-FN | PS-UMP-FN-FG-EELV | Gwendal Rouillard (PS) / Brigitte Mélin (UMP) | Gwendal Rouillard (PS) 62,2% |
| Morbihan (6) | UMP/PS/DVG/F | UMP-PS-DVG | UMP-PS-DVG- | Jacques Le Nay | Philippe Nogues |

| | | | | | |
|-----------|-----------|--|-------|------------------------------|---------------|
| Hennebont | G/FN/EELV | | FG-FN | (UMP) / Philippe Nogues (PS) | (PS) 51,5% |
|-----------|-----------|--|-------|------------------------------|---------------|

Le Morbihan n'étant que peu concerné par le redécoupage des circonscriptions réalisé en 2010, il est de nouveau possible de comparer le résultat des candidats de gauche au second tour du scrutin dans ces élections législatives avec le résultat des élections législatives de 2007 (tableau 33), la comparaison avec le score de François Hollande un mois plus tôt conserve la même signification que dans les autres départements (tableau 32). Cette comparaison nous indique que c'est là où le PS est le plus implanté (il possède le siège de député depuis 1997) que la progression par rapport au score de François Hollande est la plus importante (+4,5 points). Une progression du même acabit est visible dans la première circonscription, celle où François Hollande obtient son moins bon score en mai 2012, elle peut s'expliquer par l'image brouillée du député sortant, ce que prouve son appartenance au parti de Dominique De Villepin : République Solidaire. L'autre fait d'importance que nous montre ce tableau est la forte résistance du député UMP sortant dans la sixième circonscription, le candidat socialiste régresse de 4,9 points par rapport au score de François Hollande en mai 2012, on a, ici, un phénomène comparable à la troisième circonscription du Finistère où le candidat UMP est très implanté et sait mobiliser les électeurs en sa faveur mais la force de la gauche ne lui permet pas d'être réélu. A noter, que le candidat socialiste aux élections législatives dans cette circonscription en 2007 perdait 8,1 points par rapport au score de Ségolène Royal en mai 2007¹³⁵, alors qu'en 2002, le député UMP était élu au premier tour.

Le tableau 33 ne peut pas nous présenter les évolutions constatées dans la première et la quatrième circonscription du département, à l'image de ce qu'il se passe dans le Finistère, ces deux circonscriptions ont été légèrement modifiées en 2010 et la reconstruction des résultats avec l'offre politique différente qui caractérise les élections législatives n'a pas de sens. Si la progression des candidats de gauche dans la troisième, la cinquième et la sixième circonscription est remarquablement similaire, elle est bien inférieure à ce que l'on trouve dans le Finistère par exemple, ce qui s'explique par le fait que seul le député de la cinquième circonscription est le député sortant (mais député seulement depuis 2011). C'est l'évolution de la deuxième circonscription où la progression du candidat de gauche entre 2007 et 2012 n'est que de 0,3 points qui nous interpelle, ce phénomène mérite d'être explicité c'est ce que nous nous efforcerons de faire dans l'étude de la circonscription, encore faut-il signaler que l'évolution constatée entre 2002 et 2007 est une progression de 8,1 points du candidat socialiste au deuxième tour du scrutin législatif.

¹³⁵ (53,4% pour Ségolène Royal, 45,3% pour le candidat socialiste au second tour) Voir en annexes, les tableaux de résultats dans les circonscriptions

Tableau 32. Évolution du score des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives de 2012 par rapport au score de François Hollande au deuxième tour de l'élection présidentielle dans le Morbihan.

| | P 2012 | L 2012 | Évolution |
|--------------|--------|--------|-----------|
| Morbihan (1) | 48,2 | 52,5 | (+4,3) |
| Morbihan (2) | 49,4 | 48,1 | -1,3 |
| Morbihan (3) | 50,9 | 52,9 | (+2) |
| Morbihan (4) | 49,6 | 52,6 | (+3) |
| Morbihan (5) | 57,7 | 62,2 | (+4,5) |
| Morbihan (6) | 56,4 | 51,5 | -4,9 |

Tableau 33. Évolution du score des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives de 2012 par rapport aux élections législatives de 2007 dans le Morbihan.

| | L 2007 | L 2012 | Évolution |
|--------------|--------|--------|-----------|
| Morbihan (1) | | 52,5 | |
| Morbihan (2) | 47,8 | 48,1 | (+0,3) |
| Morbihan (3) | 46,9 | 52,9 | (+6) |
| Morbihan (4) | | 52,6 | |
| Morbihan (5) | 55,3 | 62,2 | (+6,9) |
| Morbihan (6) | 45,3 | 51,5 | (+6,2) |

La première circonscription du département est organisée autour de la préfecture du département, Vannes. La notoriété du candidat UMP, François Goulard est particulièrement importante dans ce territoire. Il est le député de la circonscription depuis 1997. Il s'est singularisé depuis 2007 par son opposition à de nombreux textes de lois présentés par le gouvernement de François Fillon¹³⁶. Il a été ministre de 2004 à 2007 et est président du conseil général du Morbihan, il a été maire de Vannes de 2001 à 2004 et de 2006 à 2011. De plus, il était sur la liste de droite battue aux élections sénatoriales de 2011 dans le département dans ce qui est apparu comme le symbole de la victoire de la gauche à ces élections¹³⁷. Sa suppléante occupe ce poste depuis 2002 et

¹³⁶Il s'est, entre autres, opposé à la révision constitutionnelle de 2008, à la réforme des universités en 2009, ou encore à la loi Hadopi.

¹³⁷<http://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/morbihan/senatoriales-grand-chelem-pour-la-gauche-dans-le-morbihan-25-09-2011-1442416.php>

a siégé à l'Assemblée Nationale de 2004 à 2007, elle est également maire d'une petite commune de la circonscription. Ce binôme obtient le soutien du maire de Vannes qui a remplacé François Goulard en 2011. La situation à gauche est beaucoup moins nette, le candidate officielle du PS, Claude Jahier, doit faire face à la concurrence d'un socialiste dissident, Hervé Pellois. Le PS avait réservé cette circonscription pour une candidature féminine, ce que n'a pas accepté Hervé Pellois. Ce dernier était le candidat socialiste en 2002 et en 2007 face à François Goulard, il est conseiller général de Vannes-Est et maire d'une commune de l'agglomération de Vannes. Sa suppléante est adjointe au maire d'une petite commune. Ce binôme de candidats a été exclu du PS au cours de la campagne en conséquence de cette dissidence. La candidate officielle du PS est moins implantée qu'Hervé Pellois, elle est simple conseillère municipale de Vannes. Cette circonscription est emblématique des rivalités internes au PS, Hervé Pellois annonce le soutien de Jean-Yves Le Drian à sa candidature deux jours avant le scrutin¹³⁸, sa concurrente riposte quelques heures plus tard en annonçant celui de Martine Aubry¹³⁹. La situation est également assez confuse au Centre avec la présence de deux candidats estampillés Modem, celui qui suit la ligne de François Bayrou est adjoint au maire de Vannes, son suppléant appartient au PRV de Jean-Louis Borloo. Le candidat Modem-Alliance Centriste est conseiller régional et conseiller municipal de Vannes. La candidate du FG est issue de « Gauche Unitaire », elle était tête de liste de la liste FG dans le Morbihan lors des élections régionales de 2010, la liste avait obtenue parmi ses moins bons résultats dans cette circonscription. Le candidat EELV remplace au pied levé le candidat prévu pour cette circonscription, il est issu de la diversité. Le candidat FN est candidat pour la quatrième fois dans la circonscription de Vannes aux élections législatives. Les principaux candidats qui se présentent aux suffrages des électeurs dans cette circonscription sont finalement tous, mis à part la candidate officielle du PS, bien implantés dans la ville de Vannes ou dans la circonscription.

La « primaire » à gauche est finalement remportée par Hervé Pellois avec 26,3% des suffrages, sa concurrente ne récolte que 16,6% des voix. C'est dans cette circonscription que la candidate soutenue par le PS réalise le moins bon score de tous les candidats socialistes soutenus officiellement par le PS. Contrairement à la première circonscription de l'Ille et Vilaine (entre autres), l'étiquette PS semble ici moins forte que l'implantation locale du candidat dissident. Handicapés par cette rivalité, les candidats du FG et d'EELV réalisent tous les deux le moins bon score de leur parti dans le département, ils ne dépassent pas 3% des suffrages. A droite, François

138<http://www.letelegramme.fr/local/morbihan/vannes-auray/vannes/legislatives-a-vannes-a-gauche-et-a-droite-la-guerre-des-soutiens-fait-rage-08-06-2012-1729994.php>

139<http://www.letelegramme.fr/legislatives-2012/legislatives-vannes-claude-jahier-riposte-avec-le-soutien-de-martine-aubry-08-06-2012-1731250.php>

Goulard obtient 32,6% des voix, néanmoins il ne peut compter que sur le ralliement du candidat de l'Alliance Centriste avec ses 4,8%. Le candidat FN semble bénéficier de son implantation dans la circonscription, il obtient son meilleur score pour sa quatrième candidature, surtout il arrive à limiter fortement la baisse du score de ce parti par rapport au score obtenu par Marine Le Pen deux mois plus tôt (8,1% contre 12,1%). Le total des voix de droite à l'issue du premier tour semble défavorable au député sortant, il s'élève à 47,8% contre 48,8% pour le total des voix de gauche. Malgré les divisions du premier tour c'est finalement Hervé Pellois qui parvient à conquérir ce siège de député avec 52,5% des suffrages. Cette circonscription est une des deux seules où un candidat de gauche parvient à être élu alors que François Hollande n'avait pas obtenu la majorité en mai 2012 (48,2%). Cette victoire du candidat de gauche, soutenu par le ministre de la défense en personne entre les deux tours, sur le président du conseil général du département dans un territoire qui n'avait jamais élu un député de gauche est symbolique de la progression des candidats de gauche qui parviennent à battre la plupart des notabilités locales de droite dans la région.

La deuxième circonscription se caractérise par les divisions au sein de la droite dès avant le premier tour. Le député sortant, Michel Grall, se représente et est soutenu par l'UMP, il est le député sortant de la circonscription depuis 2007. Il est également l'ancien maire de Carnac de 2004 à 2010. Sa suppléante est également la sortante, elle était déjà aux côtés de Michel Grall en 2007, elle est adjointe au maire de Pluvigner et présidente du syndicat mixte du pays d'Auray. Un candidat Divers Droite, Philippe Le Ray, se présente en concurrence avec le candidat UMP, comme le candidat de l'Union de la Droite et du Centre, il est soutenu par le Modem dans cette circonscription, il est conseiller général d'Auray et adjoint au maire d'une petite commune, ce qui est également le cas de sa suppléante (dans une autre commune de la circonscription). La candidate socialiste s'est déjà présentée dans cette circonscription en 2002 et en 2007 améliorant largement son score d'une élection à l'autre. Elle est adjointe au maire d'une commune rurale, son suppléant est adjoint au maire d'Auray. Le candidat du FG est issu du PCF, il est adjoint au maire d'Auray, de plus, il bénéficie du soutien du sénateur-maire communiste de cette ville, la plus importante de la circonscription. La candidate EELV est conseillère régionale dans le groupe dirigé par Guy Hascoët, elle est, elle aussi, adjointe au maire d'Auray. Le candidat du FN se présente pour la deuxième fois dans la circonscription après avoir obtenu 3,2% des suffrages en 2007. Il est notable que dans cette circonscription plutôt rurale, la majorité des candidats viennent du même secteur (le canton d'Auray) qui ne représente qu'une petite partie de la circonscription.

La candidate socialiste obtient près du double de son score (35,4%) au premier tour de cette élection par rapport au premier tour des élections de 2002 et de 2007, cette progression importante s'explique par le changement de candidats au FG, ce n'est plus le maire d'Auray qui se présente comme en 2002 ou en 2007 mais un de ses adjoints, il n'obtient que 4,9%, la candidate EELV, quant à elle, obtient 4,5% des suffrages. Le total des voix de gauche (45,1%), s'il est en progression de 11,2 points par rapport à 2007 à l'issue du premier tour, apparaît trop juste pour espérer la victoire au second tour. En effet, malgré les divisions du premier tour, c'est le candidat Divers Droite Philippe Le Ray qui parvient à remporter cette circonscription, il est, à l'instar de Gilles Lurton dans la septième circonscription de l'Ille et Vilaine, un des cinq candidats Divers Droite élus en France métropolitaine malgré la concurrence d'un candidat UMP au premier tour. Ces victoires sont symptomatiques du discrédit de l'étiquette UMP dans la région Bretagne. Philippe Le Ray obtient 24,3% des suffrages au premier tour contre 20% au député sortant UMP, qui avait la possibilité de se maintenir pour une triangulaire au second tour grâce à ce score mais qui se désiste finalement en faveur de Philippe Le Ray. Ce dernier construit sa victoire grâce à son implantation, il obtient 35,4% des suffrages dans le canton dont il est conseiller général contre 14,4% à Michel Grall, le député UMP sortant. Cette lutte fratricide empêche sans doute le Front National de percer dans la circonscription malgré les 16,2% réalisés par Marine Le Pen, le candidat FN ne dépasse pas les 9%. Malgré la victoire du candidat de droite, cette circonscription est symbolique de la déroute de l'UMP dans le département, la seule circonscription qui reste à droite lui échappe, ainsi à l'image du Finistère, le Morbihan est le second département breton à ne plus compter de députés issus de l'UMP.

Contrairement aux deux cas précédemment étudiés, le député UMP sortant ne se représente pas à l'occasion de ces élections législatives, dans la circonscription de Pontivy. C'est donc le candidat socialiste Jean-Pierre Le Roch qui bénéficie de la meilleure implantation, il a, en effet, été le candidat socialiste lors des élections législatives de 1993, 1997, 2002 et 2007. Il est maire de Pontivy depuis 1995 et conseiller régional. Sa suppléante est conseillère municipale d'une commune rurale située à l'autre bout de la circonscription. Le candidat UMP qui va tenter de succéder à Gérard Lorgeoux (le député sortant) est Yves Bleunven, conseiller municipal du Grand-Champ et conseiller général du canton éponyme. Il bénéficie du soutien de tous les partis de centre-droit dont le Modem local. Le FG présente dans cette circonscription un candidat issu du Parti de Gauche, à l'instar des autres départements bretons une circonscription est réservée à ce parti, son suppléant est

issu du PCF et est adjoint au maire de Pontivy. Le candidat présenté par EELV n'est pas du tout implanté en Bretagne, il s'était présenté comme tête de liste d'un mouvement écologiste marginal dans la région Ile de France aux élections européennes de 2009. La candidate FN est encore une fois la même qu'en 2007, elle avait alors réalisée la meilleure performance du parti dans le département.

Cette circonscription est une des deux seules de la région, avec la quatrième circonscription du Finistère, dans laquelle le candidat PS obtient plus de 40% des voix au premier tour malgré le fait que le député sortant soit UMP. Néanmoins, ici ce n'est pas le député sortant qui se représente. La performance de Jean-Pierre Le Roch reste appréciable, il progresse de près de 10 points par rapport à son résultat de 2007 et il bénéficie de réserves de voix suffisantes pour aborder sereinement le second tour du scrutin. En effet, la candidate du FG obtient 5,2% des suffrages alors que le candidat EELV obtient seulement 3,3%, malgré la présence d'un conseiller général EELV dans le canton d'Elven. La situation est plus ou moins similaire à droite si ce n'est que le candidat FN n'appelle pas, à l'instar de ce qu'il se passe dans toutes les autres circonscriptions, à voter pour le candidat UMP au second tour. Le candidat UMP profite de l'absence de candidatures centristes pour obtenir 37,7% des suffrages au premier tour, soit le meilleur résultat de ce parti dans le département. La candidate FN obtient de nouveau le meilleur score de son parti dans le département avec 10,7%, néanmoins, Marine Le Pen avait obtenue plus que sa moyenne nationale dans cette circonscription en avril 2012, la performance de la candidate FN doit donc être fortement relativisée. Le faible nombre de candidats et la performance moyenne de la candidate FN implique une plus forte bipolarisation dans cette circonscription, les candidats des principaux partis obtiennent ici 78,6% des voix à eux deux. Conformément à ce qu'il se passe dans la première circonscription, le candidat PS parvient à faire légèrement progresser le total des voix de gauche entre les deux tours, il est élu avec 52,9% des suffrages.

La circonscription de Ploërmel se distingue dans la région car c'est la seule où ni le PS ni EELV ne présentent de candidats. Nous avons déjà évoqué cette circonscription qui fait partie de l'accord conclu entre le PS et EELV en novembre 2011, EELV ayant signé un accord régional avec l'UDB entre temps, ce dernier parti réussit à imposer son candidat, Paul Molac, qui est donc soutenu par les trois partis pré-cités. Le soutien du PS se caractérise par le fait que la suppléante soit issue du PS et conseillère municipale de Questembert. Ce soutien n'empêche pas les socialistes locaux de présenter leur candidat dissident, qui se présente sous l'étiquette Divers Gauche, il est maire d'une petite commune de la circonscription. La situation à droite est tout aussi complexe, le député sortant

Loïc Bouvard ne se représente pas, il était député de la circonscription depuis 1973, c'est son suppléant qui lui succède sous l'étiquette de l'UMP. Il s'agit de François Guéant, le fils de Claude Guéant, le très médiatique secrétaire général de l'Élysée de 2007 à 2011, ministre de l'intérieur de 2011 à 2012 et préfet de la Bretagne de 2000 à 2002. En plus de sa notoriété familiale, François Guéant est conseiller régional depuis 2010. Il y a de nouveau deux candidats qui se présentent sous l'étiquette du Modem dans cette circonscription. Le candidat Modem-Alliance Centriste est le mieux implanté, c'est le maire de Guer, un chef-lieu de canton, il bénéficie de plus du soutien de la fédération départementale du Nouveau Centre, alors que les instances nationales de ce parti soutiennent François Guéant. Le candidat Modem est maire d'une petite commune et président de la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux. Le candidat du FG n'est pas issu d'un parti politique mais s'est déjà présenté sous l'égide du Parti Communiste en 2002 et en 2007 dans la circonscription. Le candidat FN, Jean-Paul Félix, est considéré comme le chef de ce parti en Bretagne, il a été tête de liste de ce parti aux élections régionales de 2010 dans la région et dans le département. Il se présente logiquement là où Marine Le Pen avait obtenu un de ses meilleurs scores (16,8%) dans la région.

Une fois n'est pas coutume, le dissident socialiste ne parvient pas à se qualifier pour le second tour au détriment du candidat présenté par EELV. Le fait que Paul Molac soit issu de l'UDB a indéniablement joué en sa faveur dans une circonscription où la liste régionaliste avait obtenu 7,2% (contre 4,4% dans le département) lors des élections régionales de 2010. La situation est très typique dans cette circonscription avec deux candidats qualifiés au second tour qui ne rassemblent que 52,4% des suffrages à eux deux et deux autres candidats qui dépassent 10% des suffrages. Paul Molac obtient 26,7% et devance le candidat UMP François Guéant d'un point à l'issue du premier tour. Le candidat de l'Alliance Centriste est crédité de 14,4% des suffrages, sa situation très solide dans sa ville où il obtient 37,7% des voix lui permet de devancer le candidat socialiste dissident, qui se présente en Divers Gauche, ce dernier n'obtient que 12,8% des voix. Les particularités de cette circonscription impliquent que ni le candidat du FG, qui n'atteint pas 5% des suffrages, ni le candidat du FN, qui n'atteint pas les 10%, ne tirent leur épingle du jeu. Le total des voix de droite au premier tour est légèrement supérieur à 50%, de plus le candidat du Modem a obtenu 5% des voix au premier tour, la circonscription semble donc imperdable pour François Guéant. Pourtant, la baisse de la participation entre les deux tours et les mauvais reports de voix d'électeurs centristes peut-être rebutés par la réputation droitière de son père, vont lui être fatals. Paul Molac obtient finalement 52,6% des voix dont la majorité viennent de la gauche, dans cette

circonscription qui avait pourtant accordé une légère majorité à Nicolas Sarkozy en mai 2012.

La cinquième circonscription est la seule du département où le député sortant est socialiste. Il s'agit de Gwendal Rouillard qui se présente à sa propre succession. Il est député seulement depuis 2011, il était le suppléant de Françoise Olivier-Coupeau décédée en 2011. Sa suppléante est adjointe au maire de Lorient, ce dernier soutient bien entendu le binôme socialiste étant lui-même issu du PS, ce qui compte dans cette circonscription centrée sur la ville de Lorient. La candidate UMP est très peu implantée, elle est adjointe au maire d'une petite commune de la côte Atlantique, cela s'explique par le fait que la seule conseillère générale UMP du département n'a pas désiré se présenter à cette élection. Cette faible implantation semble être le lot de tous les candidats dans cette circonscription, seul le candidat EELV tire son épingle du jeu, il est adjoint au maire de Lorient et vice-président de la communauté d'agglomération de Lorient. Le candidat PCF (dont le suppléant est issu du PG) est le secrétaire départemental de ce parti, ces élections législatives sont sa première occasion d'affronter le suffrage universel. La candidate du Modem, est, une fois n'est pas coutume dans la région, marquée à gauche, elle a été élue comme conseillère municipale de Pontivy sur la liste de Jean-Pierre Le Roch en 2008, elle devait se présenter en qualité de « Divers Gauche » dans la quatrième circonscription mais elle a accepté de représenter le Modem dans cette circonscription un mois avant le scrutin¹⁴⁰. La candidate du FN est la veuve du candidat FN aux élections législatives en 2002 et 2007, elle s'est présentée aux élections cantonales de 2011 à Lorient-Nord.

On retrouve, dans cette circonscription, le résultat classique des députés sortants de gauche candidats à leur ré-élection. Gwendal Rouillard obtient en effet 43,8% des voix au premier tour du scrutin et 62,2% au second tour dans ce territoire qui possède une véritable tradition de gauche et dont Jean-Yves Le Drian était le député de 1978 à 1993 et de 1997 à 2007. La candidate UMP n'apparaît jamais en mesure de lui disputer le siège, elle n'obtient que 25,8% des suffrages au premier tour du scrutin. Gwendal Rouillard peut compter, de plus, sur les reports de voix du candidat communiste qui obtient 7,1% et sur les électeurs du candidat EELV qui franchit les 5% et obtient le meilleur score d'un candidat EELV non-soutenu par le PS dans le département, ce qui apparaît logique quand on sait que la liste EELV avait obtenu son meilleur résultat dans cette circonscription au second tour des élections régionales de 2010. La candidate FN obtient un score très proche (10,5%) du meilleur score départemental du FN, cela peut s'expliquer par son profil

¹⁴⁰<http://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/morbihan/lorient-florence-donato-lehuede-pour-le-modem-14-05-2012-1701580.php>

mais aussi par le fait que la candidate UMP n'est pas véritablement en mesure d'attirer les électeurs qui ont voté Marine Le Pen en avril 2012 contrairement à des députés UMP très implantés.

La sixième circonscription du département se singularise par ses résultats comme nous l'a déjà montré le tableau 12. Le candidat UMP Jacques Le Nay est le député de la circonscription depuis 1993, sa trajectoire électorale est un peu semblable à celle de Marc Le Fur, le député de la troisième circonscription des Côtes d'Armor, il a en effet été élu de justesse en 1993¹⁴¹ et 1997 avant d'être élu au premier tour en 2002 et avec une majorité confortable au second tour en 2007. Il est, de plus, maire de Plouay depuis 1989. En plus de cela, il préside l'association des maires du Morbihan. Néanmoins, à l'image de François Goulard, il a été battu aux élections sénatoriales de 2011, ce qui a remis en question son ancrage local. Sa suppléante est maire d'une petite commune de la circonscription. Le challenger socialiste, Philippe Nogues, est adjoint au maire d'une commune rurale, sa suppléante est conseillère régionale. Il doit faire face à une candidature dissidente d'importance à gauche, il s'agit de celle de Christian Derrien, issu du mouvement régionaliste orienté à gauche Mouvement Bretagne Progrès à l'instar de Christian Troadec dans la sixième circonscription du Finistère. Il apparaît mieux implanté dans le territoire que le candidat socialiste, il a été candidat dans la région aux élections européennes de 2009 et tête de liste départementale de la liste régionaliste aux élections régionales de 2010. Il est également conseiller général de Gourin et maire d'une commune de ce canton. Sa suppléante est maire d'une petite commune. Le candidat présenté par le FG est représentative de l'influence communiste dans le territoire, le candidat PCF est en effet maire d'Hennebont, la commune-centre de la circonscription et conseiller général du canton éponyme. Il a été candidat en 2007 dans la circonscription, obtenant le meilleur résultat communiste (9,8%) dans le département. La candidate EELV ne s'est jamais présentée à une élection et ne possède pas d'attaches particulières dans la circonscription. Au centre, c'est un candidat Nouveau Centre qui se présente, il est conseiller municipal de Guidel et espérait obtenir le soutien de l'UMP en cas de non-candidature de Jacques Le Nay¹⁴². C'est également la première campagne de la candidate que le FN présente dans la circonscription.

Conformément à ce qui était attendu, cette circonscription se caractérise par un éclatement des voix à gauche au premier tour. Le candidat communiste obtient 9% des voix dans la circonscription mais 21,7% à Hennebont. Ce score, s'il est important, est en baisse par rapport à 2007 (-0,8 points), cette baisse est représentative de l'échec du FG dans le Morbihan à l'occasion de

141Face à un autre candidat de droite.

142Ce dernier ne se déclare qu'en avril 2012.

ces élections. En effet, le FG n'obtient que 5,3% en moyenne contre 4,9% au PCF en 2007, en Bretagne les scores sont respectivement de 5,7% en 2012 et 3,2% en 2007. Le candidat du MBP obtient à l'image de Christian Troadec un résultat remarquable pour un candidat régionaliste, avec 13,6% des suffrages, comme le candidat communiste, il profite de son implantation pour majorer son score, il obtient 44,3% des suffrages dans le canton dans lequel il est conseiller général. Malgré cela, le candidat socialiste parvient à se qualifier sans ambages pour le second tour avec 25,4% des suffrages. Avec le candidat UMP Jacques Le Nay, nous retrouvons une situation qui présente quelques similitudes avec celle de Marc Le Fur dans les Côtes d'Armor, Jacques Le Nay arrive en tête au premier tour, il parvient indéniablement à mobiliser certains électeurs de droite, le taux d'abstention n'est que de 36,2% au premier tour et diminue entre les deux tours et il minimise le score du FN dans sa circonscription, le plus faible score obtenu par ce parti dans le département (8,1% soit la moitié du score obtenu par Marine Le Pen deux mois plus tôt). Néanmoins, les 36,3% obtenus au soir du premier tour semblent rédhibitoires dans la perspective du second tour. En effet, s'il parvient à faire progresser le total des voix de droite de 46,7% à 48,5% entre les deux tours et à obtenir 67,8% des voix à Plouay, son déficit à l'issue du premier tour était trop important et c'est le candidat socialiste qui s'empare du siège de député dans une circonscription dont 56,4% des électeurs avaient voté François Hollande en mai 2012. Cette distorsion entre les deux élections est une bonne nouvelle pour le candidat socialiste qui bénéficie d'une marge de progression certaine dans l'optique des prochaines élections.

Cette analyse des différentes circonscriptions législatives de la région est utile pour mettre en avant deux mouvements parallèles au sein de l'électorat breton. D'un côté la très grande force de l'implantation des notables de gauche, les députés socialistes sortants obtiennent tous plus de 60% des suffrages au second tour du scrutin, les nombreuses dissidences constatées ne semblent avoir que peu d'impact sur le résultat du second tour. Au contraire, nous constatons la faillite de la droite dans cette élection. La droite n'avait jamais compté moins de dix députés dans la région depuis 1958, or seuls cinq députés parviennent à échapper à la « vague rose » cette année. Il est particulièrement significatif que quatre circonscriptions qui n'avaient jamais élu un député de gauche jusqu'à 2012 possèdent aujourd'hui un député de cette couleur politique, il s'agit de la cinquième circonscription du Finistère, de la première, de la troisième et de la quatrième circonscription du Morbihan. De plus, au contraire de certaines circonscriptions situées dans le Sud-Est de la France, ce n'est pas la présence d'un candidat FN au second tour du scrutin qui a permis

l'élection du candidat de gauche, les candidats de cette couleur politique parviennent à s'imposer systématiquement en duel face à un candidat soutenu par l'UMP.

Conclusion :

Cette étude nous a permis de connaître et d'analyser les raisons principales et les caractéristiques de la forte progression de la gauche en Bretagne à l'occasion de la séquence électorale de 2012. Si la progression dans la région du candidat socialiste à l'élection présidentielle a été moins forte par rapport à 2007 que sur la France entière, il ne faut pas oublier qu'avec 56,4% des suffrages au second tour de cette élection, François Hollande obtient beaucoup plus que François Mitterrand en 1981 (48,9%) et même plus que le même François Mitterrand en 1988 (55,1%), date des deux victoires socialistes à une élection présidentielle.

Cette performance du candidat socialiste a été favorisée par les caractéristiques sociologiques inhérentes à la région Bretagne. Par exemple, Rennes représente un idéal-type d'idéopoles et regroupe diverses catégories de population (les CSP+, des catégories plus défavorisées issues de l'immigration) très favorables à la gauche, en particulier socialiste. De la même manière, le très faible taux d'étrangers n'offre pas une grande résonance aux discours des partis de droite et d'extrême-droite, ainsi le vote des campagnes est beaucoup moins favorable à la droite que dans d'autres parties du territoire français où le taux d'étrangers est beaucoup plus important. Les traditions politiques jouent également un rôle dans le vote des citoyens, il est possible de penser au vu de l'analyse des résultats électoraux que cette terre très catholique, de tradition centriste et démocrate-chrétienne se soit convertie à la sociale-démocratie. Nous en voulons pour preuve le comportement électoral des citoyens de l'ancienne « théocratie catholique » du Léon qui offrent aujourd'hui la majorité à François Hollande et qui élisent des députés socialistes.

L'occupation de postes de pouvoirs par des notables de gauche dans la région semble être une des raisons principales de la domination de la gauche aux élections législatives, il est frappant de constater que dans toutes les circonscriptions non concernées par le redécoupage de 2010 et qui ont élu un député socialiste en 2007, ce dernier ou son successeur obtient systématiquement plus de 40% des voix au premier tour et plus de 60% des voix au second tour¹⁴³. Cette occupation des postes de pouvoir favorise également le candidat socialiste à l'élection présidentielle, bien que beaucoup plus marginalement. Le mode de scrutin utilisé à l'occasion des élections législatives est très favorable à la gauche, qui parvient à remporter quatre nouveaux sièges dans le Morbihan avec

¹⁴³Exception faite de Viviane Le Dissez dans la deuxième circonscription des Côtes d'Armor qui obtient 58% des voix au second tour.

moins de 53% des suffrages dans tous les cas. Nous nous sommes amusés à calculer le résultat de ces élections avec un mode de scrutin proportionnel possédant un seuil de 5% des suffrages exprimés, il en résulte que la droite modérée (UMP et alliés) aurait dû remporter 9 sièges dans la région et la gauche modérée (PS et alliés) 15 sièges au lieu des 22 obtenus.

Il est maintenant intéressant d'analyser les résultats de ces élections au regard des prochaines échéances électorales, les élections municipales de 2014 et les élections départementales et régionales de 2015. Si les caractéristiques sociologiques évoquées plus haut restent favorables au PS, le contexte national sera, bien entendu très important, et il est illusoire de penser que le PS pourra encore progresser dans la région à l'occasion de ces élections. Le grand Ouest de la France et en particulier la Bretagne est l'objet de convoitises de la part de l'Union des Démocrates et Indépendants (UDI), parti créé en septembre 2012 dans le but de faire contrepoids à la puissance de l'UMP au sein de la droite modérée. Il est significatif que le chef de ce parti, Jean-Louis Borloo¹⁴⁴ mette en avant l'exemple de la « Bretagne rose » pour justifier le bien-fondé de l'existence de son parti, dans cette optique, le ralliement de Pierre Méhaignerie, ancien président de l'UMP (de 2002 à 2004) à l'UDI en novembre 2012 est avant tout symbolique. La reconquête de ces territoires par ce parti de centre-droit apparaît pour le moment assez utopique, en effet, les résultats des élections législatives de 2012 dans la région n'ont pas montré une appétence particulière des électeurs bretons pour les candidats de l'Alliance Centriste, parti qui a cherché à promouvoir un discours plus modéré que celui de l'UMP et qui a rejoint l'UDI depuis. Les candidats de ce parti se sont présentés à cinq reprises contre un candidat UMP et ont systématiquement été éliminés au premier tour dans ces conditions. De plus, il est significatif que le seul député qui parvient à fortement mobiliser son électorat et donc à résister à la « vague rose » à l'occasion de ces élections législatives est Marc Le Fur, le député de la troisième circonscription des Côtes d'Armor, tenant d'une ligne beaucoup plus conservatrice. Les trois députés de droite élus en Ille et Vilaine sont plus proches du centre-droit mais ils sont élus dans des circonscriptions plus à droite, ils n'ont pas réalisé de véritable performance électorale au contraire de Marc Le Fur. Il n'apparaît donc pas du tout certain que l'offre politique présentée par l'UDI attire spontanément les électeurs habituels de l'UMP. Cette constatation nous amène à nous poser une question légitime, il s'agit de savoir si l'UMP a intérêt à se modérer ou à être ferme sur ses valeurs pour reconquérir les territoires bretons perdus ces dix dernières années et particulièrement en 2012. Le PS, de son côté, a sans doute conscience que sa position hégémonique a été rendue possible par le fait que la droite occupe les postes de pouvoirs

¹⁴⁴http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2013/03/15/jean-louis-borloo-mise-sur-l-ouest-pour-s-imposer-a-droite_1848984_823448.html

nationaux depuis 2002. Gilbert Le Bris nous indique que le « renouvellement générationnel » doit être effectif en 2014-2015 car le contexte national sera plus dur pour le PS que lors des précédents élections intermédiaires. Ce renouvellement est déjà à l'œuvre au niveau législatif, comme nous avons pu le constater dans les Côtes d'Armor par exemple. Par contre, les dissensions entre le PS et EELV pourraient poser des problèmes plus aigus qu'en 2010 ou en 2012 si elles se reproduisent à l'occasion des prochaines élections, néanmoins il ne faut pas oublier que la gauche a su s'unir quand il s'est agi de combattre une droite en situation dominante lors des élections sénatoriales de 2011 dans le Morbihan. Enfin, il faut signaler qu'il existe aujourd'hui une véritable volonté politique du côté du FN¹⁴⁵ pour obtenir des élus dans cette région qui est toujours apparue comme une « terre de mission » pour ce parti. Cette nouvelle donne couplée aux ambitions de l'UDI et d'EELV sera sans doute un élément de la prochaine recomposition politique de la Bretagne.

145 Voir en annexes l'entretien que nous a accordé Gilles Pennelle.

Bibliographie :

Ouvrages :

- Algalarrondo Hervé, *La gauche et la préférence immigrée*, Plon, Paris, 2011.
- Bélanger Eric (et al), *Le vote des français de Mitterrand à Sarkozy, 1988 – 1995 – 2002 – 2007*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2012.
- Boy Daniel, Mayer Nonna, *L'électeur a ses raisons*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.
- Braconier Céline, Dormagen Jean-Yves, *Comprendre l'Abstention*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Bréchon Pierre, *Comportements et Attitudes politiques*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2006.
- Bréchon Pierre, *La France aux urnes, 60 ans d'histoire électorale*, La Documentation Française, Paris, 2009
- Brouard Sylvain, Tiberj Vincent, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Presses de Sciences Po, Paris, 2005
- Bussi Michel, *Éléments de géographie électorale à travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Publications de l'Université de Rouen, Rouen, 1998.
- Gaxie Daniel (dir), *Explications du vote, un bilan des études électorales en France*, 2ème édition, Presses de Sciences Po, Paris, 1989.
- Goguel François, *Géographie des élections françaises : de 1870 à 1951*, Presses de Sciences Po, Paris, 1951.
- Grunberg Gérard, Haegel Florence, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Presses de Sciences Po, Paris, 2007.
- Haegel Florence, *Partis politiques et systèmes partisans en France*, Presses de Sciences Po, Paris, 2007.
- Kriesi Hanspeter (dir), Grande Edgar, Lachat Romain, Dolezal Martin, Bornschier Simon, Frey Timotheos, « *West european politics in the age of globalization* », Cambridge University Press, New York, 2008.
- Lafarge Patrick, Soccol Brice, *577 députés à élire, Dictionnaire des circonscriptions*, SGPresse, Paris, 2007.
- Lipset Seymour M., Rokkan Stein, « *Party Systems and Voter Alignments : cross-national perspectives* », The Free Press, New York, 1967.
- Martin Pierre, *Comprendre les évolutions électorales, la théorie des réalignements revisitée*

- », Presses de Science Po, Paris, 2000.
- Martin Pierre, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, éditions Montchrestin, Paris, 2006.
 - Perrineau Pascal, Reynié Dominique (dir), *Dictionnaire du vote*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001.
 - Perrineau Pascal (dir), *Le vote de rupture, Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2008.
 - Perrineau Pascal, *Le choix de Marianne, Pourquoi, pour qui votons-nous ?*, éditions Fayard, Paris, 2012.
 - Prigent François, "Les réseaux socialistes PSU en Bretagne (1958 – 1981) : milieux partisans, passerelles avec le PS, rôle des chrétiens de gauche" in Sainclivier Jacqueline (dir), "Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 50 – années 80)", Rennes, PUR, 2009.
 - Rémond René, "Histoire de la France religieuse", Le Seuil, Paris, 1992.
 - Siegfried André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Armand Colin, Paris, 1913.

Articles de revues et notes :

- Beck Paul A. « *A socialisation theorie of partisan realignment* », Congressional Quarterly Press, Washington DC, 1993.
- Bos Dominique et Lardoux Jean-Marc, *La Bretagne au premier rang des régions pour la participation à la présidentielle de 2012*, Octant Info n° 24, Septembre 2012.
- Bréchon Pierre, "Des élections de confirmation qui mobilisent de moins en moins" in *Revue Politique et Parlementaire*, Avril-Septembre 2012.
- Bussi Michel, Vandermotten Christian, Van Hamme Gilles, "Les dimensions spatiales de la droitisation de la classe ouvrière" in De Waele Jean-Michel, Vieira Mathieu (dir), "Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?" Editions Economica, 2012, Paris.
- Bussi Michel, Colange Céline, Fourquet Jérôme, "Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012", in *Revue Française de Science Politique* vol 62, numéro 5-6 Octobre-Décembre 2012.
- Converse Philip E., « The concept of normal vote », *Elections and the Political Order*, New

York, Wiley, 1966.

- Escalona Fabien, Vieira Mathieu, « Les idéopôles, laboratoire de la recomposition de l'électorat socialiste », Note pour la fondation Jean-Jaurès, 6 février 2012.
- Fourquet Jérôme, « Le sens des cartes, analyse sur la géographie des votes à l'élection présidentielle ». Note de la fondation Jean-Jaurès, mai 2012.
- Fourquet Jérôme, "L'érosion de la droite parlementaire, 2002-2012", Note numéro 139, Fondation Jean Jaurès, 27 juin 2012.
- Fourquet Jérôme, Pratviel Esteban, « L'impact électoral des candidatures féminines, de la diversité et du cumul des mandats sur les résultats du PS aux dernières législatives », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.
- Labouret Simon, "La défaite annoncée de Nicolas Sarkozy, que reste t'il de la rupture de 2007 ?" in *Revue Politique et Parlementaire*, Avril-Septembre 2012.
- Labouret Simon, « La débâcle de l'UMP et de ses alliés aux législatives : l'amplification du vote-sanction », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.
- Lardoux Jean-Marc, La Bretagne est la région française avec le plus faible taux d'immigrés (Octant Info n° 25), Octobre 2012.
- Le Gall Gérard, "Présidentielle 2012 : une victoire politique de François Hollande, à contre-courant idéologique ?" in *Revue Politique et Parlementaire*, Avril-Septembre 2012.
- Martin Pierre, « *Qui vote pour le Front National français ?* » in Delwit Paul, De Waele Jean-Michel, Rea Andrea (dir) « *L'Extrême droite en France et en Belgique* », Editions Complexe, Bruxelles, 1999.
- Martin Pierre, « *Les scrutins de 2007 comme moments de rupture dans la vie politique française* », texte publié dans la *Revue politique et parlementaire*, numéro 1044, 2007.
- Martin Pierre, « L'immigration , un piège pour la droite ? » in *Commentaire* numéro 132, hiver 2010 – 2011.
- Martin Pierre, L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012, in *Commentaire*, numéro 138, été 2012.
- Martin Pierre, « Les élections législatives des 10 et 17 juin 2012 », in *Commentaire* numéro 139, automne 2012.
- Parodi Jean-Luc, "Temps, mémoire et personnalité politique. Sur quelques enseignements d'une élection de rupture" in *Revue Française de Science Politique*, vol 57, numéro 3-4,

juin-août 2007, p 285-291

- Sainte-Marie Jérôme, Cann Yves-Marie, « Un scrutin législatif de confirmation », in *Revue Politique et Parlementaire* numéro 1063-1064, Avril – Septembre 2012.

Sites internet :

Centre de données sociales et politiques : <http://cdsp.sciences-po.fr/AE.php>

Site de l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques : www.insee.fr

Site de l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/>

Site du Sénat : <http://www.senat.fr/>

Site du ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats>

Site sur la politique en général : <http://www.politiquemania.com/>

Site du Monde : <http://www.lemonde.fr>

Site du Figaro : <http://www.lefigaro.fr>

Annexes

- **Annexe 1** : Retranscription des entretiens réalisés avec Guy Hascoët, Gilbert Le Bris, Gilles Pennelle, Gérard Lahellec et Michel Bussi.
- **Annexe 2** : Cartes des cantons et des circonscriptions du département des Côtes d'Armor.
- **Annexe 3** : Récapitulatif de la situation politique dans le département des Côtes d'Armor.
- **Annexe 4** : Cartes des cantons et des circonscriptions du département du Finistère.
- **Annexe 5** : Récapitulatif de la situation politique dans le département du Finistère.
- **Annexe 6** : Cartes des cantons et des circonscriptions du département de l'Ille et Vilaine.
- **Annexe 7** : Récapitulatif de la situation politique dans le département de l'Ille et Vilaine.
- **Annexe 8** : Cartes des cantons et des circonscriptions du département du Morbihan.
- **Annexe 9** : Récapitulatif de la situation politique dans le département du Morbihan.
- **Annexe 10** : Les résultats des élections présidentielles, législatives et régionales depuis 2002 dans les 27 circonscriptions bretonnes.